

**SOCIETE POUR L'ETUDE
ET LA PROTECTION
DE LA NATURE EN BRETAGNE**

RAPPORT D'ACTIVITE



SEPNEB

1995

Albert Lucas est décédé

L'Université de Bretagne occidentale vient de perdre un de ses fondateurs. Dans la nuit de vendredi à samedi, Albert Lucas, âgé de 65 ans, ancien directeur du laboratoire de biologie marine, a été terrassé par une crise cardiaque. Cet éminent universitaire, pionnier de la recherche française en aquaculture, était également à l'origine de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), et ancien président de la Fédération des œuvres laïques du Finistère.

« Ses qualités humaines étaient exceptionnelles ! » Comme tous ses collègues de la communauté universitaire de l'UBO, Marcel Le-Pennec ressent avec tristesse la brutale disparition d'Albert Lucas, à qui il avait succédé, en 1988, à la tête du laboratoire de biologie marine.

Le nom d'Albert Lucas restera attaché à l'histoire de la naissance de l'UBO et à la recherche en aquaculture dont il fut le pion-

nier. Jeune agrégé de biologie, ce Brestois contribua, en 1959, à la fondation du collège scientifique universitaire, première étape de la future université.

Dès 1971, ce spécialiste de la sexualité des mollusques bivalves obtient la création du diplôme d'études approfondies (DEA) en océanologie biologique. Ce DEA « aquaculture et pêche » a beaucoup contribué au rayonnement international de l'UBO qui, chaque année, accueille une dizaine d'étudiants étrangers de pays maritimes attirés par la réputation du laboratoire brestois.

Tout au long de sa carrière, cet universitaire sut prouver ses qualités d'homme de terrain. Les pêcheurs de la rade savent ce qu'ils doivent à ce pionnier de la recherche en aquaculture. Au début des années 70, alors qu'une maladie avait décimé l'huître plate bretonne, production dans laquelle s'étaient reconvertis certains marins-pêcheurs, Albert Lucas permit, grâce à ses recherches, d'acclimater huîtres et palourdes japonaises. Il crée, à cet effet, la ferme aquacole du Tinduff et le premier élevage de palourdes.



Albert Lucas, pionnier de la recherche aquacole, et un des pères fondateurs de l'Université de Bretagne occidentale.

Sa brutale disparition ne lui permettra pas de voir se construire prochainement les locaux de l'Institut universitaire d'études marines, prolongement de l'Institut d'études marines dont il fut le premier directeur de 1980 à 1982.

Brest

BF 10.5.95

Grand spécialiste de la recherche aquacole

Albert Lucas n'est plus

(Lire page 11)

Fondateur du laboratoire de biologie marine de l'université, Albert Lucas était à l'opposé du mandarin universitaire. Le 1^{er} octobre 1988, entouré de ses étudiants et des membres de son labo (notre photo), il avait pris sa retraite, mais continuait à diriger des thèses dans le domaine qui était sa passion, l'aquaculture.



Albert LUCAS nous a quitté le 6 mai.

C'était un jeune retraité. Actif, vivant, joyeux compagnon.

Le décès brutal nous a laissé sans voix ...

Albert LUCAS était le co-fondateur de la SEPNB avec son compagnon Michel-Hervé JULIEN, dans la seconde moitié des années 50. La SEPNB a été une grande partie de sa vie et la SEPNB lui doit beaucoup. Le comité de rédaction de notre revue Penn-ar-Bed prépare une édition spéciale pour l'automne mais rappelons ici quelques points forts de son oeuvre : - la qualité de la revue Penn-ar-Bed, - les stages ornithologiques d'Ouessant, - la notion d'études préliminaires préfigurant les études d'impact, - la proposition d'une échelle de cotation des milieux, - la création d'un bureau d'études à la SEPNB et d'emploi de conseiller écologique, - le soutien indispensable au projet de Conservatoire Botanique de Brest ... et tout cela avant l'heure bien sûr, en visionnaire, en pionnier.

Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale, il fut aussi un pionnier de l'aquaculture marine.

Enseignant, chercheur mais fondamentalement naturaliste, Albert LUCAS a eu aussi une vie militante engagée dans diverses causes. Une vraie vie.

Il représentait encore la SEPNB en présidant le conseil scientifique du conservatoire botanique national de Brest. Il cultivait son jardin secret : une collection de Cistes reconnue. Son dernier courrier daté du 5 mai était pour Penn-ar-Bed, pour quelques notes naturalistes.

Merci Albert. Tu resteras dans notre mémoire et dans nos coeurs. Nous essaierons de rester dignes de l'oeuvre accomplie.



Max JONIN. 4 juin 1995.

Il fut le fondateur de la SEPNB

La disparition d'Albert Lucas

La communauté scientifique et écologique bretonne est aujourd'hui en deuil. Avec le décès brutal survenu à l'âge de 65 ans, d'Albert Lucas, ancien directeur du laboratoire de biologie marine à l'Université de Bretagne Occidentale, disparaît, en effet, un des « pères fondateurs » de la Société d'Études pour la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB).

L'un, Albert Lucas, était professeur agrégé de sciences naturelles. L'autre, Michel-Hervé Julien, enseignait la musique. Tous les deux possédaient un souci commun : les problèmes liés à l'environnement à une époque où ces derniers n'avaient point pris dans les esprits l'importance qu'ils revêtaient maintenant.

De la rencontre et de la passion qui animait ces deux hommes devait naître, à la fin des années cinquante, la Société d'Études pour la protection de la Nature en Bretagne, fruit de la fusion du cercle naturaliste du Finistère et d'un cercle géographique qu'ils avaient créé, avec l'aide précieuse d'un inspecteur d'académie nommé Marcel Gauthier.

Président de la SEPNB pendant sept ans

Albert Lucas avait ainsi été à l'origine de stages d'ornithologie consacrés à l'observation des oiseaux de mer, organisés à Ouessant, sous l'égide du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, et qui fut une véritable pépinière de chercheurs. Il fut aussi l'un des animateurs du Collège scientifique universitaire de Brest qui avait élu domicile dans des baraquements situés à l'emplacement de la nouvelle faculté Victor-Ségalen, et qui constitua l'embryon de la future Université de Bretagne Occidentale.

À la mort de son ami Michel-Hervé Julien en 1966, Albert Lucas se mobilisa avec Jean Didier, pour donner une impulsion nouvelle à la SEPNB dont le premier allait occuper la présidence jusqu'en 1973, et le second le poste de secrétaire général. Pendant plusieurs années, Albert Lucas contribua à la direction et à la rédaction de la revue « Penn ar Bed » qui fut pour beaucoup dans la propagation des solutions à mettre en œuvre pour répondre aux questions posées par la sauvegarde de l'environnement.



Albert Lucas.

Un créateur des études d'impacts

« Albert Lucas était un homme discret, mais un grand monsieur. Il a joué un rôle essentiel dans tous les combats que nous avons menés », dit Max Jonin l'actuel secrétaire général de la SEPNB. Albert Lucas avait, par exemple, été le premier à préconiser des études d'impacts avant d'entamer des travaux susceptibles de perturber l'équilibre de la nature.

Il avait même fondé un bureau

d'études spécialisé dans ce domaine au sein de la SEPNB.

De même apporta-t-il son soutien total à Jean-Louis Le Souëf lorsque celui-ci lui rendit visite, un jour, dans son bureau de l'UBO avec l'idée d'instituer le Conservatoire botanique de Bretagne dont la SEPNB devait assumer ensuite, pendant dix ans, la gestion.

Spécialiste de la reproduction des mollusques

À l'Université de Bretagne Occidentale, Albert Lucas se distinguait par ses travaux consacrés à la reproduction des mollusques en rade de Brest. Il fut également l'un des pionniers en matière de recherche en aquaculture marine.

Ce chercheur éminent cultivait un jardin secret : la botanique. Il se signala, notamment, dans cette spécialité, par ses études sur les cistes, et en particulier le ciste de Landerneau, qui font aujourd'hui autorité. Il rédigea d'ailleurs plusieurs ouvrages sur la question.

Les obsèques d'Albert Lucas auront lieu aujourd'hui à 14 h 30, au Relecq-Kerhuon.

Aux membres de la famille d'Albert Lucas, et à tous ceux, nombreux, qui l'appréciaient, le Télégramme présente ses sincères condoléances.

André Rivier

Décès d'Albert Lucas l'un des fondateurs de la SEPNB

Albert Lucas, ancien directeur du laboratoire de biologie marine à l'Université de Bretagne Occidentale, l'un des « pères fondateurs » de la Société d'Études pour la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) vient de décéder brutalement à l'âge de 65 ans.

Du souci commun pour l'environnement d'Albert Lucas, professeur agrégé de sciences naturelles et de Michel-Hervé Julien, professeur de musique, devait naître, à la fin des années cinquante, la Société d'Études pour la protection de la Nature en Bretagne, fruit de la fusion du cercle naturaliste du Finistère et d'un cercle géographique qu'ils avaient créé, avec l'aide précieuse d'un inspecteur d'académie nommé Marcel Gauthier.

Albert Lucas avait été à l'origine de stages consacrés à l'observation des oiseaux de mer à Ouessant. Il fut aussi l'un des animateurs du Collège scientifique universitaire de Brest qui

constitua l'embryon de la future Université de Bretagne Occidentale.

Pendant plusieurs années, Albert Lucas contribua à la direction et à la rédaction de la revue « Penn ar Bed » qui fut pour beaucoup dans la propagation des solutions à mettre en œuvre pour répondre aux questions posées par la sauvegarde de l'environnement.

Les études d'impacts

Albert Lucas avait été le premier à préconiser des études d'impacts avant d'entamer des travaux susceptibles de perturber l'équilibre de la nature. Il avait même fondé un bureau d'études spécialisé dans ce domaine au sein de la SEPNB.

À l'UBO, il se distinguait par ses travaux consacrés à la reproduction des mollusques en rade de Brest. Il fut également l'un des pionniers en matière de recherche en aquaculture marine.

Régions en bref

OF 10.5.95

Mort d'Albert Lucas, cofondateur de la SEPNB et pionnier de la recherche aquacole

Ancien directeur du laboratoire de biologie marine de l'université de Bretagne occidentale (UBO) et cofondateur (avec Michel-Hervé Julien) de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), le Brestois Albert Lucas est décédé brutalement vendredi, à l'âge de 65 ans. Agrégé de biologie, il contribua à la naissance du collège scientifique universitaire de Brest, en 1959 première étape de la future université de Brest. Albert Lucas restera surtout comme le pionnier de la recherche française en aquaculture et le spécialiste internationalement reconnu de la reproduction des coquilles Saint-Jacques, des huîtres et des palourdes.

La SEPNB a racheté 30 ha de marais à Larmor-Baden

Le bel avenir de Pen-en-Toul

C'est fait. Le marais de Pen-en-Toul ne touchera pas le fond. Sous la protection de la SEPNB, cette ancienne saline est définitivement promise aux oiseaux du golfe du Morbihan. Un site à découvrir jumelles en mains et silence aux lèvres.

Pas de poste d'observation, pas de visite guidée. Rien n'a changé en apparence sur le marais de Pen-en-Toul. Sur le sentier ombragé balisé par l'association « la Vigie », des fenêtres naturelles s'ouvrent sur les ébats des tadornes et des aigrettes. La promenade est belle et accessible à tous.

Des eaux à maîtriser

Rien n'a changé et pourtant Pen-en-Toul pourrait bien devenir un site ornithologique d'intérêt international, à l'image de la réserve de Falguérec, en Séné. La SEPNB, qui vient d'acquérir le marais, commence ici un travail de longue haleine. « Il faudra d'abord arriver à contrôler le niveau des eaux, douces et salées, pour que toutes les espèces puissent venir se nourrir, explique Jean-François Robic, membre bénévole. les marais ont une tendance naturelle à l'envasement. »

Inventaire de la faune et de la flore, information du public, l'avenir est à la

mise en valeur de cette zone littorale classée, reposoir et garde-manger idéal pour une multitude d'oiseaux du bord de mer. « Il y a ceux qui nichent, comme l'échasse blanche, l'avocette élégante ou le chevalier gambette, expose Jean-François. Ceux qui migrent comme le courlis cendré, le bécasseau variable ou la spatule. Puis ceux qui hivernent comme le canard pilet ou la sarcelle d'hiver. » Et qui sait ce que les roselières de Pen-en-Toul cachent encore...

L. B.



Sous la protection de la SEPNB, le marais devrait accroître sa vocation de réserve ornithologique.

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION - STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT	P. 7
LE RESEAU DES RESERVES DE BRETAGNE	P. 15
BUREAU D'ETUDES	P. 25
UNE STRUCTURE D'ANIMATION ET DE FORMATION	P. 31
LES RAPPORTS DES ANIMATEURS	
LE DOMAINE DE BOIS JOUBERT	P. 55
LE CONCOURS DES MEILLEURS JEUNES NATURALISTES BRETONS	P. 67
JOURNEES NATIONALES DE L'ENVIRONNEMENT	P. 71
EDITIONS	P. 75
CENTRE DE DOCUMENTATION ET PHOTOTHEQUE	P. 79
LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE	P. 83
COMMUNIQUEES DE PRESSE	P. 87
LES RAPPORTS D'ACTIVITE DES SECTIONS	P. 111
L'ASSEMBLEE GENERALE DE PLOUHINEC	P. 169
ET CELLE - EXCEPTIONNELLE - DE DONGES	P. 175

***L'association :
structure et fonctionnement***

La structure associative

I - LES ADHERENTS

* Au 31 décembre 1995, la SEPNB comptait 2458 membres
répartis en 2119 membres adhérents
339 associés

* Répartition des adhérents par département :

Finistère	656	149	805
Morbihan	320	47	367
Côtes-d'Armor	134	21	155
Ille-et-Vilaine	337	34	371
Loire-Atlantique	304	32	336
Hors-Bretagne	368	56	424
TOTAL	2119	339	2458

* En 1995, la diffusion de la revue Penn-ar-Bed était de
dont 1 855 exemplaires,
et 94 échanges
178 services gratuits

II - LES ASSOCIATIONS ADHERENTES

Finistère

- * P.L. Cavale Blanche - Brest
- * Ass. de Défense de Langazel - Trémaouézan
- * Ass. de Protection des Sites de Plougonvelin - Plougonvelin
- * Association Keremma - Nantes
- * La Forêt Environnement - La Forest Landerneau
- * Ass. pour la Défense de la Qualité de la Vie - Locmaria-Plouzané
- * Ass. Renouveau - Loctudy
- * Ass. Renouveau - Fouesnant

Loire-Atlantique

- * Association des Naturistes de la Côte d'Amour - Piriac sur Mer
- * Les Amis de Kervoyal - St-Herblain
- * Association pour la sauvegarde de Pors er Ster - Piriac sur Mer
- * Prosimar - Pornichet
- * Association Les Amis du Bois-Jo - St Herblain
- * Association de Protection du Littoral Croisicais - Le Croisic

Ille-et-Vilaine

- * Ass. Le Beruchot - Nouvoitou
- * Association Scarabée - Rennes

Morbihan

- * Association Tarz Heol - Ploemeur

Hors-Bretagne

- * Astur Epervier - St-Denis-du-Payre (Vendée)
- * Ass. Les Petites Iles de France - Sceaux

*** Chaque association compte pour un adhérent

III - LA SEPNB ADHERE A :

Au niveau national :

Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature : **France Nature
Environnement**
Maison de Chevreul
57 rue Cuvier
75231 PARIS CEDEX 005
Tél. (1) 43.36.79.95
Fax. (1) 43.36.84.67

La SEPNB à travers plusieurs personnes travaille au sein de **Réserves Naturelles de France**

Espaces Naturels de France

EUROSITE

SEA BIRD GROUP

CRII-RAD

Réseau Ecole et nature

Au niveau régional :

REEB (Réseau pour l'Education à l'Environnement en Bretagne)

ABRET

GALCOB (Groupe d'Action Locale du Centre Ouest Bretagne)

Groupement des éleveurs de moutons d'Ouessant

Collectif Eau Potable - Finistère

Coordination Eau Pure - Finistère

Collectif contre le remembrement

Association pour l'animation nature de la Base de Loisirs de Kerguelen (District de Lorient)

IV - LES SECTIONS DEPARTEMENTALES ET LOCALES

Finistère

*** SECTION PAYS DES ABERS**

Jean-Pierre Provost - lot.Marzin
29840 Argenton en Lundunvez
Tél. 98.89.98.05

*** SECTION PAYS DE MORLAIX**

Corinne Dumas
Mikaël Braz - 29640 Plougonven
Tél. 98.78.72.01

*** SECTION QUIMPER - PONT L'ABBE**

Bernard Trebern
Gouesven - 29120 Plomeur
Tél. 98.82.05.11

*** SECTION CONCARNEAU - TREGUNC**

Anne-Marie Merer
Chemin du Pontic - 29900 Concarneau
Tél. 98.97.36.51

*** SECTION DOUARNENEZ**
Jacques Garreau
Brehuel - Bt 5 - 29100 Douarnenez
Tél. 98.92.76.79

*** SECTION CROZON**
Marie-Thérèse Thierry
Le Gouerest - 29570 Roscanvel
Tél. 98.27.48.89

*** SECTION DE ST-RENAN**
Bernard Dugornay
Bellevue - 29290 St-Renan
Tél. 98.84.23.92

*** SECTION QUIMPERLE**
Philippe Clémence
20 rue de Gorréquer - 29300 Quimperlé
Tél. 98.96.06.52

Morbihan

*** SECTION VANNES-GOLFE DU MORBIHAN**
Cité Henri Dunant - B.P. 209
56006 Vannes Cédex
Tél. 97.40.92.85

*** SECTION LORIENT**
1 avenue de la Marne
56100 Lorient
Tél. 97.21.41.94

*** SECTION PLOERMEL**
B.P. 47
56802 Ploermel
Tél. 97.93.60.25

*** SECTION GUIDEL**
Annie Rio
1 rue Roz Avel - 56520 Guidel
Tél. 97.32.82.47

Côtes-d'Armor

*** SECTION LANNION**
Joël Guérin
2 rue F. Mistral - 22330 Lannion
Tél. 96.48.32.28

*** SECTION FREHEL-ARGUENON**
Tina Godefroy
Le Biot - 22380 St Cast - Le Guildo
Tél. 96.41.89.43

*** SECTION PAIMPOL**
Madame Roudaut
B.P. 93 B - 22500 Paimpol
Tél. 96.20.84.03

Ille-et-Vilaine

*** SECTION DE RENNES**
M.C.E. - 48 Bd Magenta
35000 Rennes
Tél. 99.31.45.76 - Fax 99.35.10.67

*** SECTION DE ST-MALO**
Pierre Moigne
30 rue du Clos Joli - 35400 St-Malo
Tél. 99.81.68.06

*** SECTION DE FOUGERES**
Hervé Jamard
105 rue de Rillé - 35300 Fougères
Tél. 99.94.47.99

Loire-Atlantique

*** SECTION DE NANTES**
Maison des Associations
10 Bd de Stalingrad - 44000 Nantes
Tél. 40.29.36.50 - Fax 40.29.06.79

*** SECTION PRESQU'ILE GUERANDAISE**
Rémy Gautron
Ecole Paul Minot - 44500 La Baule
Tél. 40.24.42.68

*** SECTION DU PAYS DE CHATEAUBRIANT**
Serge Zerrouki
Ti ar Gwez - La Roterie - 44660 Fercé
Tél. 40.28.72.69

V - LE SIEGE ADMINISTRATIF REGIONAL

SEPNB

186 rue Anatole France - B.P. 32
29276 BREST CEDEX
Tél. 98.49.07.18-Fax. 98.45.08.42

Les bureaux sont ouverts :
- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 17 h 15
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 18 h 30

Un répondeur téléphonique enregistreur peut prendre les messages auxquels réponse sera faite.

VI - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31.12.95

Jean-Paul AUCHER	Larmor-Plage	Morbihan	97.33.79.30
Paul CANEVET	Pont-L'Abbé	Finistère	98.87.35.76
Guy-Luc CHOQUENE	Piré-sur-Seiche	Ille-et-Vilaine	99.44.41.81
Alain DEPAYS	Lanrivain	Côtes-d'Armor	96.36.54.38
Yves DONGUY	St-Briac	Ille-et-Vilaine	99.88.35.98
Michel GARNIER	Nantes	Loire-Atlantique	40.46.83.76
Jacques GARREAU	Douarnenez	Finistère	98.92.76.79
François GENDRE	Plévin	Côtes-d'Armor	96.29.80.24
Bernard GUILLEMOT	Thorigné-Fouillard	Ille-et-Vilaine	99.62.43.61
Max JONIN	Plabennec	Finistère	98.40.47.39
Marijke KERBOURC'H	Morlaix	Finistère	98.63.25.37
Prigent LAMOUR	Ploudalmézeau	Finistère	98.48.14.55
Jacques LE PRIOL	Le Rheu	Ille-et-Vilaine	99.60.80.47
Sylvie MAGNANON	Plougastel-Daoulas	Finistère	98.40.37.73
Daniel MALENGREAU	Plougastel-Daoulas	Finistère	98.04.23.61
Michel MELOU	Brest	Finistère	98.80.73.10
Raymond SIBILEAU	Basse-Goulaine	Loire-Atlantique	40.06.00.65
Ivan THERY	Milizac	Finistère	98.07.94.89
Alain THOMAS	Pont-l'Abbé	Finistère	98.87.11.10
Michel TREUSSIER	Quimper	Finistère	98.55.09.84

Le C.A. s'est réuni 5 fois dans l'année

VII - LE BUREAU

Président	Raymond SIBILEAU
Vices-Présidents	Bernard GUILLEMOT Prigent LAMOUR
Secrétaire Général	Max JONIN
Secrétaire Général Adjoint	Jacques LE PRIOL
Trésorier	Michel MELOU
Trésorier Adjoint	Jacques GARREAU

VIII - LES PERSONNELS

	CDI	CONTRAT SOCIAL
ADMINISTRATION		
	Nicole KEHLETTER Christine MORVAN (remplacée pour 9 mois)	Pascale LAGATHU (1)
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT		
44	Yves CHEPEAU	
56	Jean DAVID	
29	Bruno BARGAIN	Bruno FERRE (2)
	Nathalie DELLIOU	
Brest	Luc GUIHARD	
	Paskall LE DOEUFF	
BUREAU D'ETUDES		
	Bruno BARGAIN	
RESERVES		
Réseau	Guillemette ROLLAND	
	Bernard CADIOU)	
Goulien	Pierre LE FLOC'H	
Iroise	Jean-Yves LE GALL	
Groix	Catherine PICHOT	
Vénec		Danièle PESQUER (2)
		Nathalie DESANTI (2)
Falguérec		Bernard DEMONT (2)
BOIS JOUBERT		
Administratif	Yann GOURRAUD	Evelyne LE DREFF (1)
Animation	Christian MILCENT	Patrice BERNIER (2)
Entretien	Anne FRIZZA	Jérôme MOREAU (3)
Ferme	Régis FRESNEAU	Angèle CHATAIN (4°)
		M. Annick ROBIN(4)
		Sylvie LEPAROOUX (4)
TOTAUX	17	11

(1) Temps partiel exonéré de charges patronales

(2) CEC : Contrat Emploi Consolidé

(3) CIE : Contrat Initiative Emploi

(4) CES : Contrat Emploi Solidarité

A ce personnel permanent, il faut ajouter des personnels saisonniers sur les réserves, des objecteurs de conscience en service national civil et d'éventuels CDD.

IX - COMMISSIONS DE TRAVAIL PERMANENTES

*** Commission Réserves / CREN de Bretagne**
Max Jonin, Jean-Yves Monnat, Fred Bioret - animateurs

*** Commission Edition**
Michel Garnier - animateur en 1995

*** Commission Eau, Déchets, Pollution**
Michel Beucher - animateur

*** Commission « Faune sauvage »**
Bernard Guillemot - animateur

*** Commission Animation-Formation**
Sylvie Magnanon - animatrice



ORGANIGRAMME SEPNB 1996

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeu-Paul AUCHER - Paul CANEVET - Guy-Luc CHOQUENE - Alain DEPAYS - Yves DONGUY - Michel GARNIER -
Bernard GUILLEMOT - Max JONIN - Marijke KERBOURCH - Prigent LAMOUR - Sylvie MAGNANON - Daniel MALENGREAU -
Michel MELOU - Ivan THERY - Michel TREUSSIÉ

COMMISSIONS

- Animation : Sylvie MAGNANON
- Edition :
- Faune : Bernard GUILLEMOT
- Sections : Marijke KERBOURCH
- Réserves : Max JONIN
- Eau, Déchets, Pollution : Michel BEUCHER

BUREAU

- Président : Bernard GUILLEMOT
- Vice Président : Prigent LAMOUR
- Secrétaire Général : Max JONIN
- Secrétaire Générale Adjointe : Marijke KERBOURCH
- Trésorier : Michel MELOU
- Trésorier Adjoint : Jean-Paul AUCHER

PUBLICATIONS

- Penn ar Bed : François DE BEAULIEU
Daniel MALENGREAU
Yves PLUSQUELLIÉ
- Bulletin de Liaison : Didier NICOT

DIRECTOIRE

ADMINISTRATION

Secrétaire de Direction

Christine MORVAN

Comptabilité

Nicole KELHETTER

Secrétariat

Pascale LAGATHU
Dominique BOULC'H
(Service national)

RESERVES

Directoire Bénévole

Fred BIORET
Christian HILY - Max JONIN
Sylvie MAGNANON
Jean-Yves MONNAT

Coordination régionale

Guillemette ROLLAND
Chargée de mission

Bernard CADIOU
Chargé d'études

Cyrille BLOND
Chargé d'études

Conservateurs - Gardes

36 bénévoles

Gardes - Animateurs

RN IROISE
Jean-Yves LE GALL
RN VENEC - CRAOUC
Danielle PESQUER
Nathalie DESANTI
GOULLEN : Pierre LE FLOCH
Lionel PATISSIER (Service national)
RN SAINT NICOLAS
Nathalie DELLIOU
RN GROIX
Catherine PICHOT
Thomas MUGER (Service national)
FALGUEREC
Bernard DEMONT

ANIMATION

Communauté Urbaine de Brest

Luc GUIHARD
Paskall LE DOEUFF

Maison des Dunes de Keremma

en attente

Concarneau - Trégunc Melgven

Nathalie DELLIOU
Bruno FERRE

Nantes

Yves CHEPEAU

Morbihan

Jean DAVID

BOIS JOUBERT

Directeur

Yann GOURRAUD

- Secrétariat
Evelyne LE DREFF
- Ferme
Régis FRESNEAU
- Animation
Christian MILCENT
- Patrice BERNIER
- Accueil - Entretien
Anne FRIZZA
- Jérôme MOREAU

BUREAU D'ETUDES

Bruno BARGAI
Bernard CADIC
X...

***Le réseau des réserves
de Bretagne***

Botanique

Le narcisse des Glénan se laisse regarder 20 jours par an

Mass Télé



Jaune pâle, le narcisse des Glénans n'est visible fleuri que durant trois petites semaines. C'est maintenant ! (Photo C. Prigent)

Il est unique au monde, ses fleurs de couleur jaune pâle ne peuvent être admirées que trois semaines par an. Il, c'est le narcisse des Glénan qui s'épanouit dans la plus petite réserve naturelle de France, sur l'île Saint Nicolas. Avec ses 15.225 m², cette réserve gérée par la SEPNE est entièrement consacrée à cette espèce spécifique de l'archipel.

Découvert en 1803 par M. Bonnemaison, pharmacien à Quimper, le Narcisse des Glénan suscita immédiatement l'intérêt de nombreux botanistes et faillit même disparaître en 1924 suite à une cueillette intensive. Remonté à 8.500 pieds fleuris en 1987, le nombre des narcisses est aujourd'hui de l'ordre de 40.000 à 50.000 pieds.

Le spectacle éphémère de la floraison du narcisse des Glénan (généralement à partir de la mi-avril) est réellement grandiose

d'autant que les jacinthes fleurissent en même temps. La réserve qui n'est qu'un espace de fougères en été devient alors un véritable tapis vert, blanc et mauve que l'on peut admirer dans le cadre des Sorties Nature aux Iles Glénan, en avril. La floraison est généralement visible durant les trois premières semaines.

Pour les sorties des 11, 18 et 25 avril, les inscriptions et réservations s'effectuent auprès de l'Office de Tourisme de Fouesnant-Les Glénan. La traversée, au départ de la cale de Beg-Meil dure environ 40 minutes.

Tarifs incluant la traversée aller-retour sur hydrojet : adultes : 135 F ; jeunes de 13 à 17 ans : 115 F ; enfants de 8 à 12 ans : 50 F ; enfants de moins de 8 ans : 45 F ; groupes : 115F par personne. Renseignements : 98.56.00.93.

RAPPORT D'ACTIVITE DU RESEAU RESERVES 1995

L'EQUIPE

Directoire

Bénévoles

Max JONIN
Jean-Yves MONNAT
Fred BIORET
Christian HILY
Sylvie MAGNANON

Permanents

Guillemette ROLLAND
Bernard CADIOU } dans le cadre
Cyrille BLOND } de leur service civil

Sylvie Magnanon vient se joindre ponctuellement au Directoire, apportant ses compétences en botanique notamment.

Conservateurs et gardes

Chaque réserve est sous la responsabilité d'un bénévole et/ou d'une équipe constituée au sein d'une section de la SEPNB. La pleine saison voit près de 75 personnes consacrer leur temps libre à la gestion (travaux, clôtures, débroussaillage, nettoyage...) à l'accueil de visiteurs, de groupes scolaires, que ce soit régulièrement ou ponctuellement. De nombreux stagiaires bénéficient également de l'encadrement de bénévoles sur le terrain.

Permanents (gardes-animateurs et animateurs)

Jean-Yves	LE GALL	R.N. Iroise
David	BOURLES	R.N. Iroise (objecteur en service civil, depuis mi septembre)
Ludovic	GENTIL	Réserves du Cragou-Vergam et de la baie de Morlaix (objecteur en service civil détaché 3 mois de la section de Morlaix)
Danièle	PESQUER	R.N. du Vénec, réserve du Cragou-Vergam (CEC)
Nathalie	DESANTI	R.N. du Vénec, réserve du Cragou-Vergam (CES)
Pierre	LE FLOC'H	Réserve de Goulven Cap Sizun
Patrick	HAMON	Réserve de Goulven Cap Sizun jusqu'à fin janvier
Lionel	PATISSIER	Réserve de Goulven Cap Sizun (objecteur en service civil, depuis fin mars)
Nathalie	DELLIOU	R.N. de Saint-Nicolas-des Glénan (à temps partiel)
Catherine	PICHOT	R.N. de Groix
Anthony	LUCAS	R.N. de Groix (objecteur en service civil)
Jean	DAVID	Réserve de Falguérec (responsable de l'animation d'avril à fin août)
Bernard	DEMONTE	Réserve de Falguérec (CEC)
Olivier	DELAUNAY	Falguérec (objecteur en service civil jusqu'à mi septembre)
Etienne	PERNES	Belle-Ile (objecteur en service civil jusqu'à mi-août)

Stagiaires

Les formations liées à l'environnement se multiplient et offrent la possibilité à de nombreux jeunes gens de participer de près à la gestion d'espaces protégés.

Cette année, les stagiaires provenaient encore d'horizons divers : collège, 1ère STAE, BTS Gestion de la Faune Sauvage, BTS Gestion et Protection de la Nature, Maîtrise Sciences de l'Environnement, IUP Environnement, Licence, Maîtrise ou thèse de Biologie, Licence de Géographie, DEA Génie de l'Environnement, BEATEP.

Que ce soit dans le cadre de leur formation ou sur leur propre initiative, 6 d'entre eux sont venus pour l'accueil et l'animation, 4 pour le gardiennage et le suivi des sites de nidification et 21 pour des thèmes spécifiques de synthèse, de gestion et de recherche (terrain ou bibliographie).

On notera que certains d'entre eux ont une mission particulière dont le rapport est directement utilisable par le réseau :

- Le patrimoine naturel de la baie de Morlaix
- Eléments pour le plan de gestion de la réserve naturelle du Vénec
- Plan de gestion de la réserve naturelle de Saint-Nicolas des Glénan
- Etude de l'avifaune aquatique et analyse des ressources alimentaires de la réserve biologique de Falguérec
- Projet d'aménagement de la Pointe des Chats à Groix.

pour ne citer que les principaux.

SEPNB

Un stage pour huit animateurs

Huit jeunes animateurs viennent de suivre un stage d'information sur le réseau des sites naturels protégés de Bretagne, sous la direction de Jean-Yves Monat et de Pierre Floch, de la SEPNB.

Sur le terrain, l'observation s'est faite à la réserve du Cragou (Le Cloître-Saint-Thégonnec) en baie d'Audierne (à l'étang du Trunvel et à Saint-Vio) et sur le site de Goulien.

La moisson de renseignements a fait l'objet d'une étude et a été complétée par des explications concernant la gestion et le suivi scientifique et tout ce qui touche à l'écologie de ces milieux protégés pour la richesse de leur faune et de leur flore.

Cinq de ces stagiaires viennent du Morbihan, un d'Ille-et-Vilaine,



Les stagiaires se sont retrouvés à Goulien pour un bilan de leurs investigations.

un du Finistère et une d'Allemagne. Ils seront appelés à accueil-

lir et à renseigner, à leur tour, les visiteurs des différents espaces.

naturels protégés dont s'est chargée la SEPNB.

Application for Community Financial Aid under
Regulation 1973/92
European Community Financial Instrument for the Environment
"LIFE" Fund

Conservation and Re-establishment of
Southern Atlantic Wet Heaths
with *Erica ciliaris* and *Erica tetralix*
and Dry Coastal Heaths
with *Erica vagans* and *Ulex maritimus*
in South-west England
and North-west France

Submitted by

Royal Society for the Protection of Birds

Cornwall Wildlife Trust

Société pour l'étude et la Protection
de la Nature en Bretagne



Erica ciliaris



Erica vagans

February 1995



SEPNB



Cornwall Wildlife Trust

Bénévoles de l'été

Ils étaient 25 cette année, à venir compléter les équipes de permanents assurant l'accueil et l'animation d'été sur les sites protégés. Parce que c'était leur première année, 9 d'entre eux ont suivi le stage d'information au printemps, qui a eu lieu dans le Cap Sizun, en baie d'Audierne et dans les Monts d'Arrée. Ils sont donc nombreux à revenir proposer leurs services d'une année sur l'autre.

Les sites à sternes ont accueilli 5 jeunes particulièrement motivés par la surveillance et le suivi de ces sites, totalisant 24 semaines de présence quotidienne.

ACTIVITES DU RESEAU

Les partenaires du Réseau en 1995

Ministère de l'Environnement DIREN - BRETAGNE
Ministère de la Jeunesse et des sports - directions régionale et départementale
Conseil Régional de Bretagne
Conseil Général du Finistère
Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
Conseil Général des Côtes d'Armor
Conseil Général du Morbihan
Toutes les communes, à quelques exceptions près, dont dépendent les réserves
Communautés de communes ou associations de promotion touristique
Le Conservatoire du Littoral (CELRL), délégation régionale
Office National de la Chasse (ONC)
Fédération Nationale de l'Environnement (FNE)
Réserves Naturelles de France (RNF) - ex CPRN
Espaces Naturels de France (ENF) - Conservatoire Régional d'Espaces Naturels et les associations membres : LPO, GOB-Ar Vran, GMB, FCBE, association de Langazel, association de Glomel
EUROSITE
CTNC
RSPB South West
La Maison des Caps d'Erquy-Fréhel
Certains centres nautiques à proximité de réserves.

Publications

Publication interne à la SEPNEB ou à l'ensemble des partenaires

- * L'annuaire des réserves relate en détail l'activité de chaque réserve.
- * Les travaux des réserves N°X-XI
- * Certaines réserves bénéficient d'un rapport d'activité spécifique diffusé à l'extérieur, notamment auprès des partenaires:
 - Réserves Naturelles d'Iroise, du Vénec, de Saint-Nicolas-des-Gléan, de Groix
 - Réserves de l'île de La Colombière, du Grand Rocher, des Landes du Cragou, de Goulien Cap Sizun, de l'île aux Moutons, de Kerfontaine.
- * Des sites plus larges bénéficient également de rapports spécifiques :
 - Baie d'Audierne
 - Observatoire de sternes
 - Les sites à oiseaux marins
- * Le journal des Réserves : 5 numéros en 1994 diffusés avec le Bulletin de Liaison de la SEPNEB
- * La Lettre de la Réserve : envoyée aux riverains des réserves suivantes
 - Goulien Cap Sizun
 - R.N. de Groix
 - Cragou-Vergam

3 Mai 95

Escale dans les marais salants... **Les oiseaux migrateurs** **reprennent des forces à Falguérec**

L'homme sapiens sapiens n'est pas le seul à apprécier le golfe pour se reposer. Les milliers d'oiseaux qui font escale dans les marais salants et sur les vasières de Séné savent aussi en profiter, surtout du côté de la réserve de Falguérec, véritable havre de paix et de nourriture.

Jusqu'à 15.000. km. à tire d'aile, ça creuse énormément ! Les oiseaux migrateurs qui quittent leurs quartiers d'hiver africains pour gagner leurs lieux de reproduction là-bas dans le grand-nord sibérien ou en Laponie, font escale dans le sud de l'Europe et plus particulièrement pour quelques milliers d'entre-eux, dans le golfe du Morbihan. « Du calme, de la nourriture et une grande tranquillité pour recharger les batteries », c'est tout ce que demandent les oiseaux pour terminer leur migration commente Jean David, guide animateur SEPNEB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne).

Histoire de becs

C'est vraiment le bon moment pour observer les oiseaux migrateurs en escale dans le golfe. En nombre, affairés à s'alimenter activement, revêtant leur plumage nuptial ou leur superbe tenue d'été, on peut les observer des trois observatoires positionnés autour de la réserve de 35 hectares.

Tout est bon pour se refaire une santé. Les algues et les plantes maritimes, les vers de la vasière, les larves d'insecte y passent pour certains, pour d'autres en fonction des goûts et de la forme du bec exactement adapté au type d'alimentation, ce sont les anguilles, les petits crustacés, pucelles de mer et insectes qui ont la malchance de passer par



Observation de la vasière, à quelques dizaines de mètres seulement des oiseaux en plein repas de migration.

là qui participent largement à la cure de remise en forme alimentaire. Le bécasseau pique au hasard, le pluvier capture à vue.. .Bec long, bec court ou à spatule, c'est la bombance à Falguérec ! Une ressource qui selon notre guide-animateur ne cesse de s'accroître depuis la création de la réserve en 1979. Même si tous les ans, ils sont de plus en plus nombreux à se retrouver sur le site avant de repartir, la bonne gestion des marais (entretien et régulation du niveau d'eau) permet d'assurer un garde-manger suffisant à tous ces voyageurs. « Depuis 1979, les espèces que l'on trouvait déjà dans le golfe ont largement profité. De nouvelles espèces comme l'avocet, la sterne pierregrain et la barge à queue noire n'y nichaient pas il y a quelques années ».

Variabilité et incertitude

De quelques jours d'escale à quelques semaines pour les plus gros mangeurs, certains en profitent même pour faire le plein de protéines afin de changer complètement de plumage. D'autres n'ont toujours pas mué, « vous savez, il n'existe pas beaucoup de règles dans la nature, excepté celles de la variabilité et de l'incertitude ». Aucun oiseau n'a exactement le même plumage, on n'est jamais sûr de les trouver à tel endroit ou à telle heure de la journée. « C'est justement tout le plaisir de ce genre de matinée découverte, commente un des participants de la sortie nature. Il faut apprendre à se poster au bon endroit, à écouter et à attendre que la nature fasse le reste.

A côté de tous ces grands

voyageurs, des locaux sédentaires n'ont pas besoin de gagner la Sibérie ou la Laponie pour faire leurs petits, comme les vanneaux huppés, les avocets et les échasses qui d'un jour à l'autre verront leur petite famille s'agrandir. Les autres, ces milliers de champions de la migration devront venir à bout de cette deuxième partie de voyage. Pour eux aussi, le cercle familial s'agrandira dans les vastes plaines marécageuses de Sibérie et les grandes étendues de Laponie en été.

Visite de la réserve tous les jours jusqu'au 8 mai de 14 h à 19 h et du 13 au 30 juin les samedis, dimanches et jours fériés (prêt de matériel d'observation, participation 15 F adultes, 5 F enfants. Visite guidée sur demande. SEPNEB, tél. : 97.66.92.76 ou 97.40.92.95, Cité Henri Dunant, BP 206, 56000 Vannes.

Dépliants

La SEPNEB édite en interne les dépliants d'appel des animations estivales, et de toutes les réserves ouvertes au public.

A noter cette année la réédition de l'Ile des Landes, de Belle-Ile, des Landes du Cragou. De nouvelles versions ont été réalisées pour les réserves de Kerfontaine, de Falguérec (français, anglais et allemand).

Un dépliant sternes a été réalisé en partenariat avec le CG 29 et la Région Bretagne (deux versions : 1 finistérienne, 1 régionale).

Un dépliant couleur d'appel aux dons a été diffusé pour l'achat de Pen en Toul.

Le réseau participe à des éditions nationales, régionales ou locales

Tourisme

- Curieux de nature, édité par la Préfecture de Région et la Région Bretagne.
- Patrimoine Naturel de Bretagne : plaquette de présentation des sites naturels bretons de Bretagne Nouvelle Vague, éditée par le Comité Régional du Tourisme (version 1995)
- Balades en Morbihan et Fêtes et Loisirs en Morbihan, édité par le Comité Départemental du Tourisme
- Dépliant touristique de l'Ile de Groix

Revues spécialisées

- L'Almanach du Marin Breton : un article naturaliste et les illustrations photographiques de la page 4 de couverture
- La Lettre des Réserves de RNF

NOUVEAUTES 1995

Réserves Naturelles

Cyrille Blond a élaboré le plan de gestion de l'Iroise en liaison avec un groupe de travail spécialement constitué. Deux stagiaires ont permis de réaliser les plans de gestion des réserves naturelles de Saint-Nicolas-des-Gléan et du Vénec. Les versions préliminaires ont été présentées à la DIREN cet automne.

Oiseaux Marins

B. Cadiou a coordonné les suivis de colonies d'alcidés, de mouettes tridactyles et de sternes principalement.

Nouveau site

La réserve de Kerleguer en Treffiat a été acquise au printemps par la SEPNEB. Un premier chantier a été assuré à l'automne sous l'égide du Conservatoire Botanique.

La réserve de Pen en Toul est maintenant une copropriété partagée entre des privés et la SEPNEB. Les premiers travaux ont été effectués en automne.

Les acquisitions se poursuivent au Vergam.

Recherches et inventaires

Les inventaires se poursuivent sur les sites d'année en année. Des listes s'allongent et de nouvelles sont créées.

On notera la visite de P. De Zuttere, bryologiste belge, qui après une visite dans les Monts d'Arrée et à Goulien est prêt à continuer un tour des réserves

La toponymie au large de l'île d'Yock a été relevée.

Cartographies de végétation inventaires botaniques se font de plus en plus nombreux et l'on tente de suivre l'évolution de la végétation sous l'effet du pâturage, du débroussaillage ou de l'impact de l'avifaune nicheuse.

La prédation est également suivie de près sur les sites de nidification où les conséquences immédiates sont parfois spectaculaires.

Le suivi de passereaux paludicoles en baie d'Audierne (réserve de Trunvel), effectué grâce au Conseil Général du Finistère depuis 1989, aura la soutien du Plan Morgane II pour la saison à suivre.

Les spatules sont suivies de près à Falguérec (l'un des premiers sites français pour l'hivernage) en liaison avec un réseau d'information européen constitué dans le cadre d'Eurosite.

LE TRAVAIL EN RESEAU

Le Réseau réserves de la SEPNB s'est réuni à Bois-Joubert les 4 et 5 novembre. On a reparlé de prédation, de compétition entre espèces protégées pour tenter de mettre en place une typologie des cas et des solutions mises en oeuvre ou à trouver.

L'observatoire de sternes nicheuses en Bretagne permet de faire une synthèse régionale complète grâce à l'aide de nombreux naturalistes et professionnels de la gestion d'espaces protégés extérieurs au réseau SEPNB.

La SEPNB participe, au niveau national, au travail de Réserves Naturelles de France. Au conseil d'administration, dans les commissions et à l'assemblée générale où la SEPNB a été représentée par 9 bénévoles et permanents.

L'atelier européen sur la gestion des sites à spatules organisé en septembre a été largement suivi par l'équipe de Falguérec et la Bretagne en général. Un réseau pourrait se monter prochainement si les différents acteurs sont prêts à s'investir (Eurosite).

L'étude des landes humides du Cragou et les excellents contacts de l'équipe de la réserve avec la RSPB South West ont vu un projet LIFE accepté en juillet.

LE CONSERVATOIRE REGIONAL D'ESPACES NATURELS - CREN ET ESPACES NATURELS DE FRANCE - ENF

M. Jonin est administrateur d'Espaces Naturels de France. Il était présent au Congrès annuel à Metz avec J-M Hervio de la FCBE.

Deux sites de la SEPNB sont retenus dans le programme LIFE tourbière, projet monté par ENF et coordonné par J-M Hervio au niveau national, en tant que chargé de mission.

CREN 1995

Les membres actuels travaillent à l'élaboration des statuts. Parallèlement, la rédaction de fiches thématiques des grands milieux naturels bretons permettra de dresser une stratégie d'action du CREN breton pour les années à venir.

L'annuaire d'ENF a permis de comptabiliser 89 sites, gérés au sein du CREN breton, couvrant environ 1530 ha.

L'ANIMATION SUR LES SITES PROTEGES

Bilan de la Fréquentation

Les nouveautés de la saison concernent principalement quelques améliorations dans les types de prestations, notamment pour les scolaires dont le nombre accueilli par les animateurs et gardes-animateurs travaillant sur les sites protégés dépassent 10 500 sur l'année scolaire. A n'en pas douter la SEPNB répond à une forte demande de la part de ses partenaires et des enseignants. Certains sites voient d'ailleurs cette demande s'accroître sans le rechercher (Kerfontaine et la Réserve Naturelle d'Iroise).

On notera que dans les Monts d'Arrée, les trois sites d'animations ont proposé un programme global pendant l'été, facilitant les repères des amateurs de nature.

Le grand public reste fidèle aux sentiers aménagés. Les réserves comme Goulien, Falguérec et Kerfontaine ont vu le nombre de visiteurs augmenter sensiblement cette année. Les programmes d'animation spécifique (balades à thème) rencontrent un succès très variable d'une année sur l'autre. La promotion de ces prestations demande sans aucun doute un effort de la part de la coordination qui doit s'y atteler pour les saisons à venir. La météo a aussi son influence sur la fréquentation. Beau et chaud, tout le monde est à la plage (il a fait très beau en presque toute la Bretagne où les nouvelles expositions n'ont pas eu les records de visites des précédentes). Pluvieux; les endroits abrités sont bondés, ce qui n'est pas le cas d'une réserve. L'idéal... pour tous, est un temps couvert. La saison estivale n'a véritablement commencé que le 20 juillet et de nombreuses animations ont encore rapporté un vif succès fin août.

La fréquentation par site

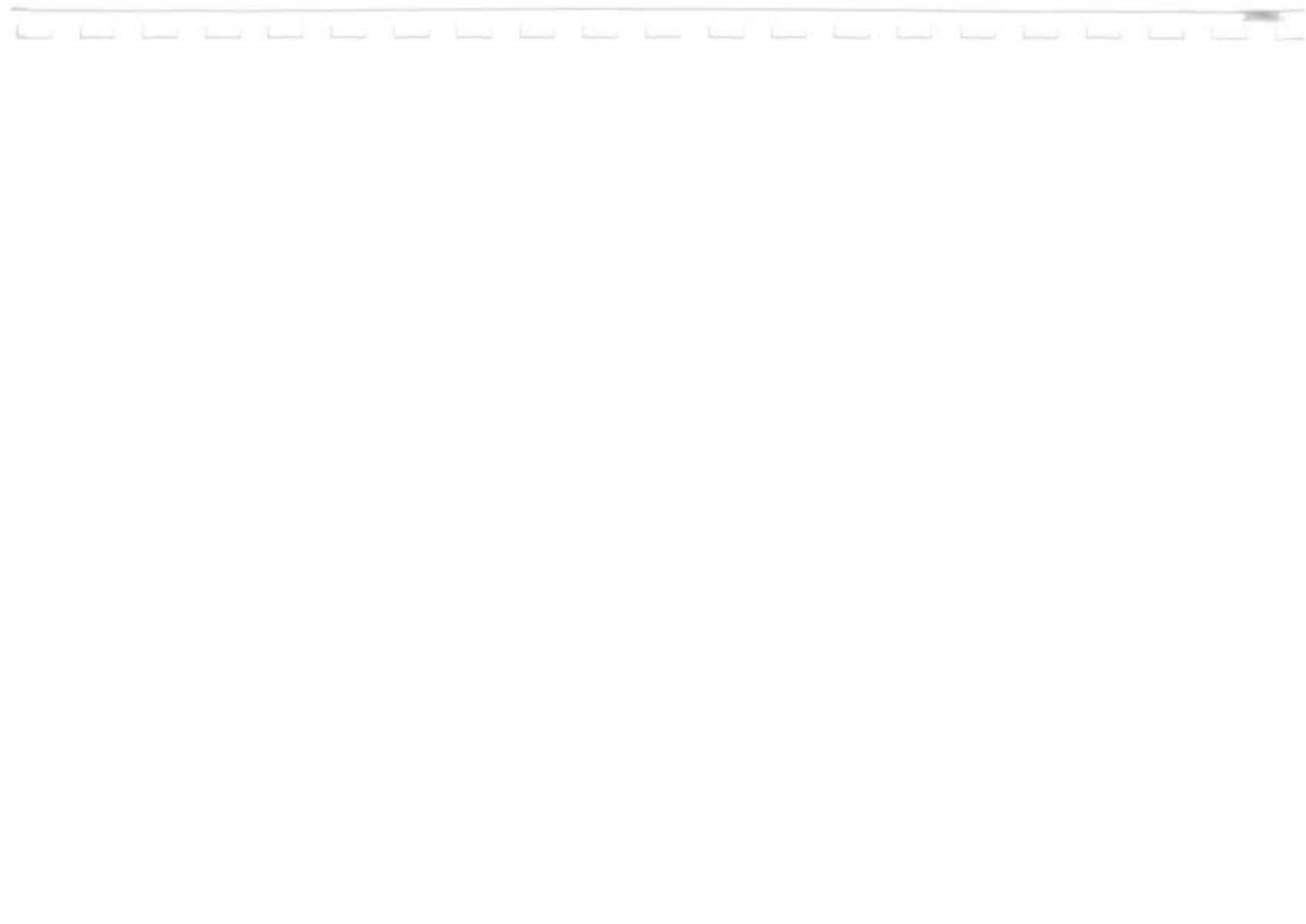
<i>site</i>	<i>période d'ouverture</i>	<i>fréquentation à maison de site, expo ou réserve</i>	<i>fréquentation totale aux animations</i>
Pointe du Grouin	juillet et août	# 4 500 / mois	17
Dunes de Keremma	toute l'année sur RV, t l j du 26/06 au 31/08	3 485	1 932 dont 1 193 scolaires
Landes du Cragou	toute l'année sur RV, 6j /7 du 1/ 07 et 31/08	-	919 dont 777 scolaires
Réserve du Vénec	juillet et août 1 rendez-vous hebdomadaire	-	34
Castors et Chevreuils	t l j, sf w-e du 1/07 et 31/08	-	335
Goulien Cap Sizun	du 1/04 au 31/08	34 708	1 282 dont 784 scolaires
Saint-Vio - Trunvel	du 1/07 au 30/10 (Trunvel)	-	763 (par Saint-Vio)
Pointe de Trévignon	toute l'année sur RV, t l j du 1/ 07 au 31/08	6 262	2 639 dont 1 992 scolaires
Saint-Nicolas-des-Gléan	sur rendez-vous au printemps 3 fois /sem. du 1/07 et 31/08	-	606 dont 200 scolaires
Ile de Groix	toute l'année sur RV, t l j en 07 et 08	3 348	4 043 dont 2 535 scolaires
Séné - Falguérec	t l j du 9/04 au 8/05 t l w-e dès le 1/04 t l j du 1/07 au 31/08	4 784	1 818 dont 1 530 scolaires
Ferfontaine - Sérent	visite libre toute l'année visite hebdo en juillet-août	# 500	# 200
Belle-Ile-en-Mer	sur RV du 1.02 au 30/06 6j /7 du 1/07 au 30/08	-	3 410 dont 1 092 scolaires
Mesquer	juillet et août	1158	218
Guérande	t l j du 3/07 au 21/09	3 300	-

LE CHEPTEL SEPNB

La SEPNB a participé au salon des races rustiques du Menez Meur :

Iroise	3 chèvres
Landes du Cragou	2 vaches nantaises + 6 poneys Dartmoor
Goulien Cap Sizun	13 moutons Landes de Bretagne
Trunvel	25 moutons ouessantins
Saint-Nicolas des Gléan	2 ânes + 1 poney
Falguérec	49 moutons Landes de Bretagne
Bois-Joubert	18 vaches nantaises

Une réunion des éleveurs de landes de Bretagne s'est tenue à Bois-Joubert le 1er avril.



Bureau d'études

Moins de poussins mais les effectifs de la colonie restent stables

Les goélands font de la résistance ?

La campagne de stérilisation des œufs de goélands du centre-ville est efficace pour diminuer le nombre de poussins. Reste à savoir si les volatiles quittent la ville ou s'ils ne font que se déplacer vers d'autres quartiers. Si la dispersion est suffisamment importante, l'objectif de réduction des nuisances pourrait cependant être atteint.

Depuis trois ans, la ville est entrée en guerre contre la colonie de goélands argentés qui peuple les toits du centre. Nuisances sonores, sacs poubelles éventrés, fientes sur les voitures... les 1 200 couples reproducteurs brestois sont devenus indésirables. Pour les faire voler vers d'autres cieux, la ville a fait appel aux alpinistes de la société Acro Bat' qui, piloté par la SEPNB (1), stérilisent les œufs en pleine période de ponte (entre mai et juin).

« Nous utilisons un mélange d'huile et de formol », explique Bernard Cadiou de la SEPNB. L'huile obture les pores de l'œuf et le formol le conserve en l'état pour éviter que les goélands ne repondent quelques jours après en voyant leur œuf se désagréger. » La méthode a fait des émules à Saint-Brieuc, aux Sables-d'Olonne et au Havre, qui se trouvent également confrontées au problème de prolifération des goélands argentés.

2 250 œufs stérilisés

Cette année, le secteur d'intervention, jusque-là limité à l'axe Siam-Jaurès, a été élargi au bas du quartier de Recouvrance et



Cette année, seuls 50 poussins, au lieu des 1 300 prévus si rien n'avait été fait, ont pris leur envol des toits du centre ville. (Photo David Parrot)

aux alentours de la place de Stasbourg. Au total, 2 250 œufs ont été stérilisés entre mai et juin. Résultat : « Seuls 50 poussins ont pris leur envol, alors

qu'ils auraient été environ 1 300 si rien n'avait été fait », se félicite François Cuillandre, adjoint à l'environnement urbain et au cadre de vie.

Il est cependant encore trop tôt pour crier victoire. Si le nombre de couples s'est stabilisé sur les secteurs Siam et Jaurès il n'y a pas eu de diminution des effectifs. « Les goélands ne commencent à se reproduire qu'à partir de trois ans, et plus généralement à quatre et cinq ans. Il faut donc attendre 1997 ou 1998 pour savoir s'il y a une baisse démographique », explique Bernard Cadiou. Impossible également, en l'absence d'un programme de marquage des oiseaux, d'appréhender les flux migratoires qui participent au fonctionnement de la colonie baine.

En fait, il est fort possible que les goélands aient pondre ailleurs lorsqu'ils subissent un échec de reproduction. Et ailleurs, c'est, soit sur un endroit inaccessible pour les stérilisateurs, soit dans un autre quartier, soit les deux à la fois. L'augmentation du nombre de plaintes enregistrées sur la périphérie du centre ville a d'ailleurs augmenté cette année.

Si la conséquence principale des opérations de stérilisation est la dispersion des goélands sur l'ensemble de la ville, reste à savoir si elle sera suffisamment importante pour que les nuisances sonores soient jugées acceptables par la collectivité. Sinon la municipalité, qui a dépensé cette année 200 000 francs pour l'opération, devra élargir et son champ d'action... et son budget. Une chose est sûre en tout cas : « quelque soit le succès de l'opération, il restera toujours des goélands à Brest ».

Tanguy MONNA

(1) Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne.

Contrat Nature « Oiseaux Marins Nicheurs de Bretagne » Région Bretagne - DIREN - CREN/SEPNB

Bernard CADIOU

Durant l'hiver, des documents ont été élaborés sur les méthodes de recensement et de suivi des colonies d'oiseaux de mer. L'utilisation de bordereaux standards pour le recueil des informations a également été testée. Parallèlement, des cartographies ont été mises en place pour affiner les suivis (principalement pour les alcidés et les mouettes tridactyles, espèces sur lesquelles une attention particulière a été portée en 1995). Ces différents éléments permettent une homogénéisation de la prise de données, et donc une meilleure appréhension ultérieure des statuts démographiques et des évolutions numériques des différentes espèces, étape indispensable pour proposer et mettre en oeuvre des mesures de gestion pertinentes (complémentaires de celles qui existent déjà) pour la protection des oiseaux marins en Bretagne.

La mise en place de cette structuration du travail a nécessité une formation des personnes concernées par les suivis sur le terrain, afin de les familiariser à l'utilisation des différentes méthodes.

Si, pour la majorité des sites, les suivis sont effectués par les permanents ou bénévoles de la SEPNB, d'autres organismes et personnes contribuent également au recueil des informations (notamment la LPO aux Sept-Iles, l'ONC à Béniguet, les chercheurs travaillant sur les mouettes tridactyles au Cap Sizun, les observateurs du GOB et du GEOCA). Enfin, 28 journées de suivi sur le terrain ont été effectuées (sur 7 sites, et principalement au Cap Fréhel, aux Roches de Camaret, et à Belle-Ile, où les colonies étaient peu ou pas suivies). Cette collaboration au niveau régional, coordonnée par la SEPNB, contribue pleinement à renforcer la qualité du suivi des espèces concernées.

Nous disposons donc maintenant d'un outil efficace pour assurer la pérennité et la qualité des suivis. Ces méthodes seront progressivement étendues à l'ensemble du Réseau Réserves de la SEPNB.

Une base de données informatique sur les oiseaux marins de Bretagne a également été créée, concernant les sternes dans un premier temps. Une recherche bibliographique du XIX^{ème} siècle à nos jours a permis la saisie d'environ 1500 données. Il reste maintenant à vérifier les données saisies et rechercher les informations manquantes.

En plus de l'action au niveau régional, ce travail s'inscrit également au niveau national (contacts avec d'autres personnes et organismes travaillant sur les oiseaux marins ; implication dans le GISOM-Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins, notamment pour la mise en place du Recensement National des Oiseaux Marins Nicheurs en 1997-98 ; collaboration au bilan annuel des espèces rares ou menacées en France pour la sterne de Dougall et les alcidés ; implication dans le suivi des problèmes posés par la nidification urbaine des goélands en France -cf. ci-dessous- ; coordination régionale du Recensement National des Oiseaux Echoués en février...), et au niveau international (présentation d'une communication sur les sternes de Bretagne à la conférence du Seabird Group en mars 1995 à Glasgow, Ecosse, dont le thème était « Les menaces pesant sur les oiseaux de mer » ; implication dans le groupe de travail européen sur la sterne de Dougall ; contacts avec d'autres personnes et organismes travaillant sur les oiseaux marins...).

Il faut ajouter à ces principaux points :

- la coordination régionale du recensement annuel des oiseaux échoués,
- l'encadrement de stagiaires sur les réserves (protocoles d'étude, aide pour l'analyse des résultats et la rédaction des rapports...).

CONTROLE DES NUISANCES DES GOELANDS EN MILIEU URBAIN

La SEPNB est fortement impliquée dans le suivi et la gestion des « problèmes goélands », au niveau régional et national, notamment par sa participation à différentes réunions avec les autorités administratives et les municipalités ou particuliers concernés, et à l'organisation et l'animation d'une table ronde sur le sujet à l'occasion du colloque « Oiseaux à risques » à Rennes en mars 1996. De nombreux contacts ont été établis, tant en France qu'à l'étranger (Grande-Bretagne, Canada...).

Des recensements ont été réalisés dans différentes villes bretonnes, avec rédaction de dossiers de demande d'autorisation d'intervention pour la limitation des nuisances (Saint-Malo, Centre Hélium-Marin de Roscoff, Matra Communication à Douarnenez, Hôpital de Pont-l'Abbé, Le Guilvinec).

La SEPNB a assuré, pour la 3ème année consécutive, le suivi scientifique des opérations de stérilisation des oeufs de goélands à Brest, en collaboration avec la ville et la société ACRO BAT', et contribue également au suivi scientifique aux Sables d'Olonne, à Saint-Brieuc, et au Havre. Cette activité a donné lieu à plusieurs interviews, avec le passage aux journaux télévisés de 13 heures sur France 2 et TF1 en mai.

PUBLICATIONS

- rapports annuels :

Observatoire de sternes en Bretagne - 1995.

Observatoire des Oiseaux Marins Nicheurs de Bretagne - 1995.

Annuaire des Réserves - 1995.

- autres publications :

Cadiou, B. 1994. Le fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*) en Bretagne : évolution de sa répartition entre 1935 et 1994 et perspectives de suivi. *Ar Vran* 5 : 57-70.

Offredo, C., Cadiou, B. & Monnat, J.-Y. 1995. Oiseaux de mer de Bretagne. *Penn ar Bed, Numéro hors série* (2nde édition révisée).

Cadiou, B., Monnat, J.-Y. & Rolland, G. 1995. Terns in Brittany: population trends and conservation. pp. 14-15 In: Tasker, M.L. (ed.) *Threats to seabirds: Proceedings of the 5th International Seabird Group Conference*. Seabird Group, Sandy. (résumé de la communication présentée au colloque du Seabird Group à Glasgow en mars 1995)

Cadiou, B. 1995. Le guillemot de Troïl, un plongeur hors pair. *Pays de Bretagne* N°2 : 64-67.

Cadiou, B. & Bargain, B. 1996. Les oiseaux de Bretagne in Curieux de Nature - Patrimoine Naturel de Bretagne. Ouvrage édité par la DIREN Bretagne et la Région Bretagne.

- rapports concernant les problèmes posés par les goélands en milieu urbain :

Cadiou, B. 1995. Dénombrement des goélands nicheurs sur les toits de l'agglomération malouine : 4-6 juillet 1995. *Rapport SEPNB*.

Cadiou, B., Poulain, M. & Gouédic, M. 1995. Bilan des opérations de contrôle des nuisances de la population de goélands de la ville de Brest, Finistère - 1995. *Rapport SEPNB, ACRO BAT', Ville de Brest*.

COLLOQUE

« Threats to seabirds », Glasgow (Ecosse), 24-27 mars 1995

CONFERENCE

« Les goélands dans nos villes », Océanopolis (Brest), 8 novembre 1995

« Les goélands dans nos villes », Université du temps libre (Brest), 14 décembre 1995

DIVERS

contribution au film « Haro sur le goéland » d'Yvon Le Gars

OBSERVATOIRE DE L'AVIFAUNE NICHEUSE ET MIGRATRICE ANIMATION SCIENTIFIQUE EN BAIE D'AUDIERNE

Bruno BARGAIN

- * Suivi de la reproduction de la Mésange à moustaches à la réserve de Trunvel.
- * Suivi de la migration des passereaux paludicoles à la station de baguage, et observation des passages à différents endroits de la baie d'Audierne.
- * Accueil et information du public sur le travail de recherche réalisé en baie d'Audierne.
- * Traitement des données, réalisation du rapport d'activité annuel de la station de baguage

ETUDES

Bruno BARGAIN :

- * Recensement des zones humides de Basse-Normandie dans le cadre d'un plan de gestion des milieux naturels de l'Arc Atlantique, à la demande du SERC (bureau d'étude britannique)
- * Etude sur 4 zones humides de Bretagne dans le cadre du programme Atlantis 2
- * Etude sur le Courlis cendré en Bretagne : démographie et gestion, pour le CREN (terrain + rédaction du rapport).

Maïwen MAGNIER

Nathalie DESANTI :

- * diverses expertises et études naturalistes pour la Communauté Urbaine de Brest

Laurent CHATAIGNERE

Max JONIN

- * Site du Grognon - Ile de Groix : Etat initial et propositions de gestion pour le Conservatoire du Littoral.
- * Réhabilitation du site de la Pointe des Chats - Ile de Groix pour la réserve naturelle F. Le Bail.

Max JONIN (coordination et synthèse)

- * Premier bilan du patrimoine géologique des Réserves Naturelles de France pour RNF.

Stéphane BOULIC

- * Les étangs de Rosporden : bilan naturaliste, proposition de gestion et de mise en valeur

Bernard FICHAUT, Max JONIN, Frédéric BIORET, Maurice LE BENEZET

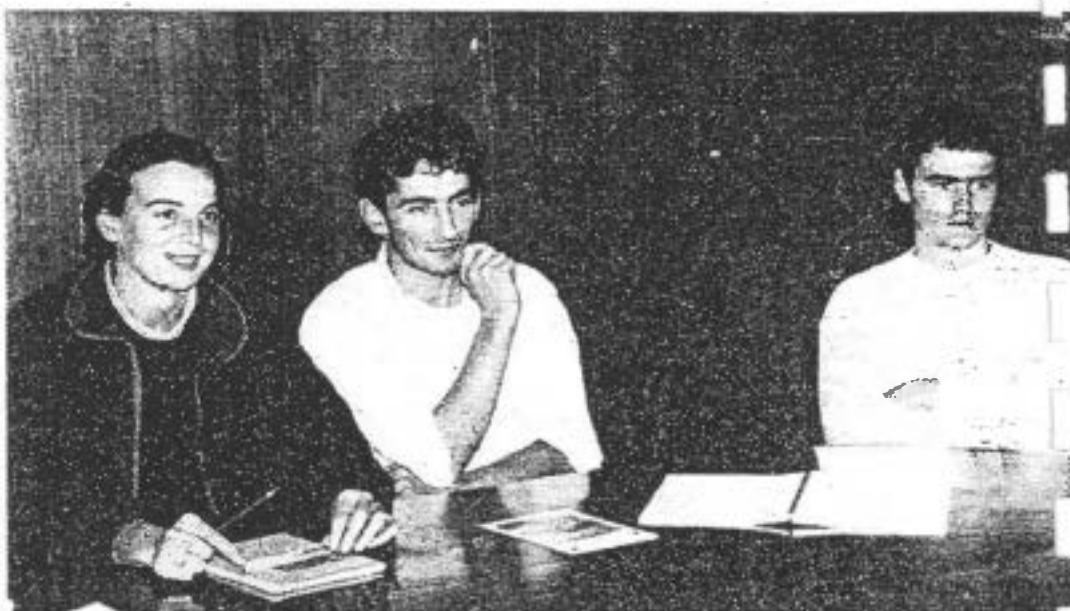
- * La Pointe du Raz : aménagement modèle ou modèle d'aménagement ?
Colloque international Université de Nantes

Des propositions pour mettre les étangs en valeur Une maison de site et des itinéraires balisés

Déjà appréciés des promeneurs, les étangs rospordinois pourraient être mis davantage en valeur par l'aménagement d'une visite structurée : des sentiers balisés avec un plan descriptif, des itinéraires et éventuellement une maison de site. Ce sont là quelques-unes des propositions des responsables de la Société d'études et de protection de la nature et de l'environnement (SEPNB).

Cartes à l'appui, Max Jonin, secrétaire général de la SEPNB, a présenté aux élus, jeudi après-midi, l'étude réalisée par Patrice Bernard et Yannick Ogor, deux étudiants en sciences de l'environnement à l'UBO de Brest. Celle-ci met en évidence l'intérêt du site : intérêt paysager avec des points de vue intéressants sur les étangs, et surtout intérêt écologique lié aux zones humides aux alentours du bras de l'étang, vers Névars, et au bord de l'Aven en amont. « A deux endroits nous avons noté la présence d'une espèce menacée : la potentille des marais. »

Quelques nuisances liées à l'agriculture, aux rejets du Roudou, de la piscine et de la station d'épuration, et même quelques petites décharges sauvages, ont également été répertoriées. « Rien de bien grave, ces nuisances pourront être réduites sans grande difficulté. »



Pour réaliser leur étude, Patrice Bernard et Yannick Ogor ont bénéficié de l'aide de Nathalie Dellie, animatrice locale de la SEPNB.

Afin de protéger le site, Max Jonin propose une gestion pour conserver la diversité : des plans de fauche afin de protéger certaines espèces, un traitement paysager des bordures, etc. Il déconseille la construction sur certaines parcelles et préconise des prairies permanentes au lieu de cultures sur les terres agricoles. « Il existe plusieurs mesures d'aides aux agriculteurs pour compenser la perte de productivité ; les fonds de gestion de l'espace rural, par exemple. »

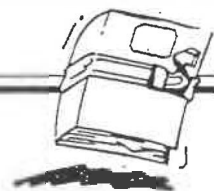
Parmi ses propositions pour la mise en valeur, la création d'une « maison de site » dans la maison située à côté du local des cyclos, qui serait le point de départ de différents sentiers balisés. Il envisage également l'édition d'un guide présentant les intérêts botaniques et ornithologiques des itinéraires. Un observatoire discret, près du troisième étang, particulièrement intéressant du point de vue ornithologique, permettrait au public d'étudier les nombreuses espèces qui passent, en migra-

tion pour certaines, et hibernent pour d'autres. Un aménagement qui pourrait être utilisé dans des actions pédagogiques en collaboration avec les écoles.

« Des pistes intéressantes qui donnent des options pour l'action municipale pour les années à venir », a estimé Gilbert Monfort, maire, qui envisage d'ores et déjà l'acquisition par la commune de certains terrains, ou la mise en place de leur exploitation par des conventions de gestion avec les propriétaires.

***Une structure d'animation
et de formation
Les rapports des animateurs***

Le Projet éducatif de la SEPNB



Texte présenté au vote de l'Assemblée Générale du 10 décembre 1995

Le projet éducatif de la SEPNB est le cadre dans lequel doit s'inscrire tout projet pédagogique initié par la SEPNB. C'est le **document de référence** qui doit alimenter les réflexions nécessaires à la mise en oeuvre de toute action éducative entreprise par la SEPNB. C'est également un outil permettant de présenter aux partenaires avec lesquels la SEPNB travaille les grandes orientations de l'association en matière d'Education à l'Environnement.

Les fondements du projet

• **De la nature à l'environnement**

Le terme « nature » dont le sens s'est souvent vu réduire « aux petites fleurs et aux petits oiseaux » a, aujourd'hui, laissé la place à celui « d'environnement », caractérisant beaucoup mieux une situation où l'homme est omniprésent et où ses relations à la « nature » sont de plus en plus complexes.

Nous retenons la définition du terme **Environnement** établie lors du Colloque d'Aix-en-Provence (1971) :

« C'est l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines ».

Lorsqu'on parle d'Education à l'Environnement à la SEPNB, c'est bien de cet environnement là qu'il s'agit, celui qui ne forme pas, avec l'homme «deux réalités distinctes, se trouvant l'une ou l'autre, selon les époques et les lieux, en position dominante, mais une totalité complexe, englobant la nature et l'homme, l'une et l'autre vivant en symbiose au sein d'un riche réseau d'interrelations» (P.GIOLITTO).

L'Education à l'Environnement doit ainsi permettre aux individus « *d'acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la préservation et à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement.* » (UNESCO 1977).

• **De l'information et de la sensibilisation à la responsabilisation et à l'action**

L'information du grand public aux problèmes environnementaux s'est développée de façon importante à partir des années 60, en liaison avec leur médiatisation (Cousteau, Rossif, « La France défigurée »...), les luttes symboles (Plogoff, Larzac...), les grandes catastrophes écologiques (marées noires, accidents nucléaires...). Cette information a créé des possibilités de **sensibilisation** à de grandes causes internationales (effet de serre, sauvegarde d'espèces menacées...), nationales (choix énergétiques, gestion de l'eau...) ou locales (la bretelle d'autoroute, le traitement des déchets...).

Depuis sa création, la SEPNB participe de façon assidue à ces actions d'information et de sensibilisation du public, assurant de



ce fait depuis longtemps une réelle mission d'éducation à l'environnement. Mais, bien au-delà, la démarche d'éducation à l'environnement, à la SEPNB, repose également sur le souci constant de **responsabiliser** les citoyens face à leur environnement, d'en faire des **écocitoyens**, responsables d'eux-mêmes et de leurs actes et capables de concevoir l'importance de l'**intérêt général** au regard des intérêts particuliers.

C'est cette notion d'**Ecocitoyenneté** qui constitue la clé de voûte du projet éducatif de la SEPNB car elle intègre toutes les notions phares d'une réelle Education à l'Environnement. Cette Education A l'Environnement, synergie d'une éducation PAR et POUR l'environnement vise à développer un éveil sensible et émotionnel, une capacité à observer, à comprendre et à agir, avec créativité, lucidité et responsabilité.

- ***Des espaces naturels aux espaces urbains, des espaces urbains aux espaces naturels***

« L'animation nature » a souvent pris ses racines sur des espaces naturels remarquables. Cette action est à poursuivre. Cependant, les champs d'action de l'éducation à l'environnement ont aujourd'hui largement évolué. En effet, constatant que près de 80 % de la population française vit aujourd'hui en zones urbaines, l'éducation à l'environnement est désormais entrée en ville, diversifiant et complétant ainsi les actions éducatives menées jusqu'alors.

La SEPNB intègre déjà dans ses actions

cette tendance évolutive de la société. Mais l'inscrire dans le projet éducatif, c'est affirmer la volonté de l'association de renforcer encore les actions d'éducation à l'environnement dans les espaces urbains et périurbains qui permettent aisément d'expliquer la complexité des relations entre l'homme et le milieu, par le biais d'approches diversifiées: place de la nature en ville, place de l'habitat, gestion des déchets, de l'eau ...

Cette éducation en ville doit aussi permettre de responsabiliser le public dans ses comportements hors de son environnement quotidien, en particulier lorsqu'il quitte la ville vers les espaces naturels.

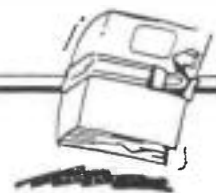
La finalité du projet

La finalité du projet éducatif de la SEPNB s'exprime de la façon suivante :

« Conduire les enfants et les adultes d'aujourd'hui vers l'écocitoyenneté, les rendre responsables et acteurs du respect quotidien et de la protection de leur



environnement, en le leur faisant apprécier comme un facteur fondamental d'équilibre et de bien-être. »



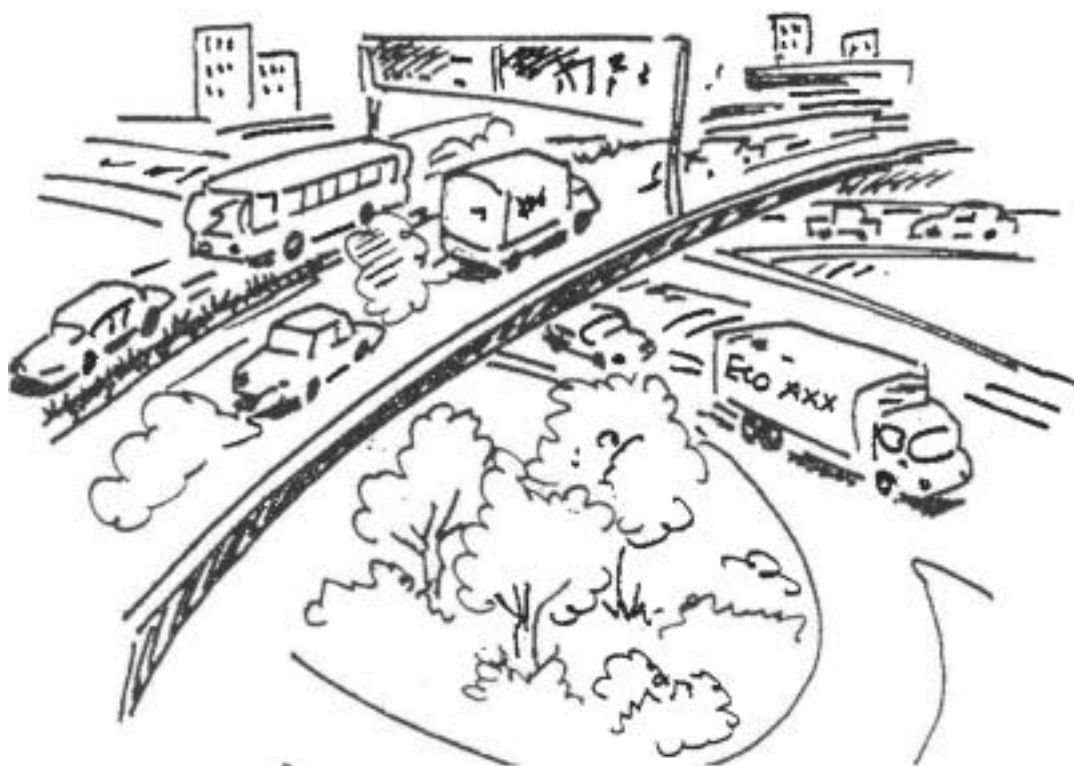
Les orientations du projet

Compte tenu des fondements et de la finalité du projet, quatre objectifs fondamentaux se dégagent :

socio-économiques.

3 - *Evaluer l'environnement*

C'est-à-dire porter un regard critique sur son environnement: quel est l'impact des



1 - *Apprécier l'environnement*

Afin de permettre l'acquisition de nouvelles attitudes vis à vis de la nature et de l'environnement, il est nécessaire de développer une approche sensible, esthétique, émotionnelle de l'environnement. C'est parce qu'on aime qu'on comprend et qu'on respecte.

2 - *Comprendre l'environnement*

Pour pouvoir acquérir des comportements spontanément respectueux de son environnement, il est indispensable de connaître, de comprendre comment fonctionne cet environnement. Il s'agit donc de développer des connaissances de tous ordres: connaissances naturalistes, écologiques, géographiques, historiques,

activités de l'homme, de chacun, sur l'environnement ? Face à tel site ou tel milieu est-on en situation d'équilibre, de dégradation ? Pourquoi ? Vers quoi évolue-t-on ? **Que léguerons-nous à nos enfants ?**

4 - *Agir pour un environnement de qualité*

Pour permettre à chacun d'agir aujourd'hui à son échelle et afin d'aboutir à une mondialisation de l'écocitoyenneté, il est fondamental de donner au plus grand nombre les outils nécessaires à une protection active de l'environnement. Comment préserver, maîtriser, gérer ? Comment améliorer la qualité de la vie ? Quels gestes adopter ? Quels organismes peuvent apporter leur aide ? Autant de



questions auxquelles il sera nécessaire de répondre pour atteindre les objectifs fixés par la finalité du projet.

La mise en oeuvre du projet

Le projet éducatif de la SEPNB a valeur dans la totalité de son champ géographique d'action. Tout projet pédagogique, toute activité éducative engagée au sein de l'association doit s'articuler autour du projet général.

Toutes les actions d'éducation à l'environnement mises en oeuvre par la SEPNB doivent permettre d'appliquer le projet éducatif, en l'adaptant aux réalités du contexte dans lequel elles s'inscrivent.

Chaque projet pédagogique doit donc comprendre:

■ **Les caractéristiques du public visé et accueilli** : âge, conditions de vie habituelles (rurales, urbaines, littorales,...) niveau préalable de connaissances, niveau de sensibilité... Tous les publics, sans distinction aucune, doivent pouvoir être accueillis.

■ **La définition des urgences et des priorités**, en tenant compte du milieu support de l'activité: On essaiera de favoriser les milieux proches des enfants ou des adultes touchés, dans la mesure où c'est à proximité de leur lieu de vie qu'ils auront davantage de possibilités de se sensibiliser et d'exercer une écocitoyenneté au quotidien.

■ **Les objectifs à court terme** : développer une approche sensible, faire acquérir des connaissances, éduquer pour la préservation et la gestion de l'environnement dans son cadre de vie comme dans des lieux plus lointains (développer le regard, l'observation...). Il faut considérer que les actions menées lors d'animations courtes ne peuvent qu'avoir des objectifs très limités mais dans une perspective plus vaste, elles deviennent alors un maillon essentiel d'une plus large chaîne.

■ **Les moyens mis en oeuvre pour atteindre ces objectifs** : définition des outils, des pédagogies utilisées...

■ **L'évaluation de l'action menée** : Cette étape ne doit pas être négligée car elle est fondamentale pour l'évaluation de son propre travail et permet de mettre en évidence les points forts et les éventuels manques qui pourraient apparaître lors des animations mises en oeuvre.

La multiplicité des projets pédagogiques, des actions étalées dans le temps et dans l'espace, toutes aussi indispensables, permettra de développer ce projet éducatif et d'en faire sa véritable richesse.



FINISTERE

Bruno BARGAIN

1 - FORMATION CONTINUE

* Session « La baie d'Audierne » pour les salariés du Crédit Mutuel de Bretagne. 12 participants. Préparation du module et intervention dans le cadre des études sur les oiseaux du secteur.

2 - FORMATION NATURALISTE

- * Stages d'initiation à l'ornithologie à Ouessant : du 11 au 15 septembre : 7 participants
- * Encadrement d'un temps de formation sur les oiseaux des roselières pour les animateurs de réserves de la SEPNE

3 - TOURISME NATURE

- * Voyage naturaliste en Espagne (Parc régional de Monfragüe) du 14 avril au 23 avril - 17 participants.
- * Voyage naturaliste en Pologne (Parc national des marais de Biebrza) du 3 au 11 juin - 7 participants.

4 - PROGRAMME DESTINATION NATURE EN BAIE D'AUDIERNE

- * Organisation et encadrement d'un programme estival de découverte de la nature en baie d'Audierne à destination du grand public.
- * Baguage des oiseaux pour des groupes de la Maison de la baie d'Audierne
- * Ateliers ornithologie, botanique et soirées au marais
- * Encadrement du groupe Nature et Découvertes
- * Encadrement d'un séjour naturaliste pour un groupe de jeunes du centre social de Keryado / Lorient

Fréquentation des animations en baie d'Audierne en 1995 :

	Groupes encadrés	Public de passage
Baguage d'oiseaux	253	530
Soirée au marais	174	
Initiation à l'ornithologie	147	
Initiation à la botanique	37	
Promenade naturaliste	152	
TOTAL	763	530

5 - ACTIONS EDUCATIVES / PUBLIC SCOLAIRE

- * Collège des Carmes/Pont l'Abbé : écologie d'un marais à roselière à Trunvel - 4 demi-journées - 120 élèves
- * Classe de patrimoine de Concarneau : 30 élèves
- * Classe de patrimoine de Quimper : 28 élèves

6 - ANIMATIONS PONCTUELLES

Information sur la gestion des roselières pour un groupe du lycée de Kerplouz : 33 élèves

7 - DIVERS

- * Réunion pour la gestion de l'étang de Poulguidou (arrêté de biotope)
- * Réunions pour la mise en place de la réserve naturelle de la baie d'Audierne

Sorties-découverte de la nature avec la SEPNB C'est un coin de verdure...

Le ruisseau du bois de la montagne du Diable est un des sites retenus pour les balades-nature organisées par la SPNB.



A quelques centaines de mètres du bourg de Bohars, le joli bois de la montagne du Diable offre un intéressant site d'études pour les amoureux de la nature. Depuis le début de l'été, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) organise des balades-nature dans la région brestoise.

Partir à la découverte de la petite faune qui peuple les cours d'eau, telle est l'invitation lancée par les animateurs de la SEPNB.

« Le ruisseau de Bohars est très riche en animaux. C'est également un site très pédagogique, car toutes ces espèces sont tributaires de la qualité de l'eau » précise Pascal Le Dœuf qui, en alternance avec Luc Guillard, encadre les sorties d'initiation à la nature proposés par la SEPNB. A destination du grand public, ces journées de découverte sont calquées

sur celles proposées à l'intention des élèves du primaire et des collégiés. Lors de cette balade, trois arrêts sont prévus : « D'abord, nous analyserons ce que contient le ruisseau lorsqu'il passe en milieu forestier, lorsqu'il manque d'oxygénation. Nous allons ensuite suivre son cours à travers une prairie avant d'établir une comparaison avec ces deux précédents milieux lorsqu'il passe derrière un lotissement. » Les bottes sont de rigueur si l'on veut pêcher les coquillages et crustacés qui peuplent le petit ruisseau. A moins d'y aller pieds nus, si l'on ne craint pas l'eau toujours froide même en été. Équipés d'une passoire à nouilles fournie par la SEPNB, la dizaine de personnes qui suivent la balade raclement le fond de la rivière. Le fond de leur « chalut » révèle des espèces étonnantes. Outre les nombreuses larves de libellules ou de moustiques, on y trouve des petits crustacés et même des bigorneaux, en l'occurrence des gastéropodes d'eau douce. Le ruisseau recèle également nombre d'espèces

de poissons. Si on n'y aperçoit plus d'anguilles, les truites et les épinoches ne sont pas rares. « La présence de poissons dans cette rivière prouve la qualité de l'eau » précise Pascal Le Dœuf.

Plus loin dans un bras calme du cours d'eau, le tubifex, espèce qui peuple habituellement les mares et les eaux stagnantes, apparaît en grande quantité. Cette larve supporte en effet les eaux sales ou privées d'oxygène. Seuls les cours d'eau pollués accueillent des tubifex, qui jouent le rôle de filtres d'eau. Les rejets domestiques, comme ceux des machines à laver, n'y sont pas pour rien dans ce joli petit coin de verdure à proximité d'un lotissement.

L. B.

● **Prochains rendez-vous :** les 8 et 9 août, grève de Porsguen à Plougastel à 9 h. Le 16 août, place de l'église de Bohars à 9 h (bottes obligatoires). Le 22 août, grève de Porsguen à Plougastel à 9 h.

ANIMATION COMMUNAUTE URBAINE DE BREST

Luc GUIHARD

Paskall LE DOEUFF

I - GRAND PUBLIC

I -1 : Enfants hors temps scolaire

I -1 a : Club nature du mercredi

Reconduit pour la troisième année, le club nature de la SEPNB a réuni 7 enfants chaque mercredi après-midi. Ils ont suivi avec assiduité les activités qui se sont succédées au cours de ces 25 demi-journées d'animation, soit **175 demi-journées enfants**.

I - 1 b : Centres aérés :

*** C.A Pontanezen**

Le club-nature du centre aéré de Pontanezen a été reconduit cette année sur la base d'un mercredi matin sur deux. Il a réuni 8 enfants durant 9 demi-journées, soit **72 demi-journées /enfants**.

*** Centre de loisirs de Guilers**

Ce nouveau club-nature a fonctionné en alternance avec le précédent soit un mercredi matin sur deux. 8 enfants ont suivi les 9 demi-journées d'animations, soit **72 demi-journées /enfants**.

Total : 319 demi-journées / enfants
--

I - 2 : Tout public

I - 2 a : Ciné-club nature

Cette année le ciné-club nature a subi quelques modifications.

Nous avons dû, à regret, modifier la programmation et passer des 3 salles initiales à 1 seule, le Mac Orlan.

L'instauration de débats après quelques films est une autre modification.

- 14 films programmés en 9 séances
- Une intervention du Conservatoire Botanique National du Stangalard
- 349 spectateurs

I - 2 b : Sorties adultes

04/06	Les oiseaux de l'anse St Nicolas avec les Papillons Blancs	15
18/06	la vallée de St Anne du Portzic avec le groupe rando de la Sécurité Sociale	18
04/06	Rando rade, atelier nature	600
07-08	Programme estival de 8 sorties	70
19/11	Bois de Kerherault	30
17/12	Le Tridour	8

Total :		741

La rentrée de la SEPNB

Des animations, des formations pour plus d'environnement

6-10-95 *tele*

C'est la rentrée aussi pour les animateurs-nature de la SEPNB, Luc Guihard et Paskall Le Dœuff qui ont élargi le champ de leur activité. Outre le ciné-club nature, les activités pédagogiques et les sorties dominicales, ils vont organiser des animations sur deux grands problèmes environnementaux de notre époque et notamment les déchets.

Depuis cinq ans, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) travaille avec la communauté urbaine pour propager la bonne parole environnementale dans les écoles. Devant le succès de la formule, il fallu engager un second animateur. Ces deux postes sont entièrement financés par la CUB et par le conseil général. L'Education nationale, de son côté, apporte sa garantie pour les interventions en milieu scolaire.

Bilan de cette action en 1994-



En classe de nature avec la SEPNB, l'environnement s'enseigne.

1995 : cent cinquante-trois classes (trois mille sept cents enfants) ont reçu la visite de Luc Guihard ou de Paskall Le Dœuff avec lesquels ils ont pu se familiariser avec la faune et la flore de notre région, appréhender les problèmes de pollution, parfois courir les bois pour poser des nichoirs.

Ciné, oiseaux déchets

Cette formule étant désormais bien rodée - le programme des animations est complet pour l'année en cours -, la SEPNB entend à présent se tourner vers le grand public, en allant au-devant des gens pour débattre de ques-

tions écologiques au sens large. C'est la nouveauté de la saison qui s'ouvre. Deux grandes animations seront organisées sur plusieurs jours, l'une en janvier février, à Plouzané, sur les déchets, l'autre, en mars, au vallon du Stangalard, sur les oiseaux. Autour de ces expositions auront lieu des conférences, une sortie sur le terrain, des spectacles dans les crèches.

Au programme de l'année aussi : le ciné-nature qui se déroulera au rythme d'une à deux séances par mois avec à trois reprises une discussion à l'issue de la projection. La SEPNB veut également faire de ces représentations des occasions de débat sur l'environnement. Ce ciné-club n'est pas conçu comme un cinéma de jeunes amis de la nature. On attend aussi les adultes.

Développant ses activités d'éveil à l'environnement, la SEPNB organise aussi pour les ouvriers des espaces verts communautaires une formation spécifique. De même pour les animateurs de patronage laïque et les enseignants des écoles.

Ciné et environnement

Voici le programme du ciné-nature organisé par la SEPNB. Au Mac-Orlan, une fois par mois. 20 F (tarif réduit 15 F, abonnement 100 F). De 18 h à 19 h. Renseignements, tél. 98.49.07.18.

10 octobre. — « La loutre », C. Bouchardy, P. Gargui, R. Rosoux; fascinante déesse de l'onde, la loutre est le symbole vivant des eaux pures. Ce film nous le rappelle et nous adresse un message pour la sauvegarde des milieux aquatiques d'Europe et l'avenir de l'eau (52 mn).

15 novembre. — « Plus belle sera la moisson », E. Dazin; les graines, vitales pour l'équilibre alimentaire de notre planète, proviennent des pays du Sud. Améliorées, elles sont plus performantes mais aussi plus fragiles. Certaines variétés ont même disparu. Sauvegarder le patrimoine végétal est un enjeu majeur (50 mn). A la suite du film, discussion-débat avec un représentant du conservatoire botanique national de Brest.

13 décembre. — « L'homme qui plantait des arbres », F. Back. Le récit de Jean Giono, dit par Philippe Noiret, nous conte l'histoire d'un homme bon et simple qui se plaît à planter une forêt pour redonner vie au pays. Un magnifique dessin animé aux images riches et douces (30 mn).

« L'homme aux faucons », G. Dif et Y. Vallier. René-Jean Monneret est un passionné. Il a accompli un travail extraordinaire : le sauvetage du faucon pèlerin dans le Jura. Ces images nous le révèlent. Passionnant (26 mn).

17 janvier. — « Au domaine du lynx », M. Strobino. Les projets de réintroduction du lynx ont déclenché les passions, le massacreur revient. Une observation attentive de sa vie secrète démontre qu'il n'est pas le tueur sanguinaire que certains prétendent (50 mn).

14 février. — « Protéger n'est pas tuer », L. Bériot. Ce film présente les réactions de deux

communes que tout oppose face aux situations que fait naître le tourisme moderne. Aménagement du littoral, plan d'occupation des sols sont à l'ordre du jour des conseils municipaux. Des discussions qui datent de 1977 et qui seront toujours d'actualité.

A la suite du film, discussion-débat avec Max Jonin, secrétaire général de la SEPNB.

13 mars. — « Ratopolis », G. Thérien. Le rat présente de remarquables traits de caractère qui méritaient d'être étudiés. C'est chose faite et ce film nous fait part des résultats. Un document passionnant et surprenant (57 mn).

10 avril. — « Le ciel, la pierre et le martinet », P. Henry. Amoureux des pierres et des grands espaces, le martinet, souvent confondu avec l'hirondelle, est un oiseau bien surprenant. A découvrir sur fond de château de la Loire (25 mn).

« Le prix d'une vie », P. de Roubaix. Petite souris dans une

ferme, nous découvrons le monde animal et végétal qui nous environne et nous est habituellement invisible. Pour jeter un regard neuf sur ce qui nous entoure (23 mn).

15 mai. — « Syndrome profond », A. Baptizet. La dégradation de la qualité de l'eau, richesse naturelle fondamentale de notre civilisation, est un des problèmes majeurs de notre époque. Ce film en établit un constat inquiétant en même temps qu'il ouvre une porte sur l'avenir (45 mn).

Suite au film, discussion-débat avec Pierre Thuilliez, animateur de l'association « Eau et rivière de Bretagne ».

12 juin. — « Les oiseaux d'Éléonore », M. et J.F. Terrasse. Dédié à Éléonore, princesse médiévale de Sardaigne qui protégeait ces rapaces en 1392, ce film est un vibrant plaidoyer pour une nature méditerranéenne à la fois riche et très menacée (52 mn).

I - 2 c : Chronique environnement - info

Les bulletins municipaux communautaires ont bien voulu poursuivre l'expérience et accueillir dans leurs colonnes un petit article mensuel d'information sur un point d'environnement.

11/01	Ormes, le retour !
14/02	La biodiversité au jardin
08/03	Economie de lessive
02/05	Déchets toxiques...Beurk !
29/09	Cure au jardin
08/11	Planter des haies
21/12	Il y a ampoule et ampoule

II - ANIMATIONS TEMPS SCOLAIRE

Ce bilan représente le total des projets d'animations réalisés auprès des écoles primaires et maternelles publiques et privées de la Communauté Urbaine de Brest.

Nombre de classes	213
Nombre d'enfants	5211
Nombre d'animations	380
Nombre total de ½ journées/enfants	9183

III - ACTIVITES DIVERSES

Participation : - au jury régional et aux tests techniques du BEATEP UBAPAR
- à un stage enseignants sur l'environnement à Plouzané
- à une formation de professionnels du tourisme à Crozon
- à un stage de formation d'animateur de centre de vacances (BAFA) à Plougasnou

Présentation d'une conférence sur l'animation-nature à un groupe de BTS Protection de la Nature de Sees à Beg-Meil

Concours des jeunes naturalistes bretons : 2ème édition, lancée le 25/11/95, en partenariat avec la Fondation Yves Rocher. De l'élaboration du questionnaire jusqu'à la finale du 8 juin à Lizio, c'est l'ensemble de l'année scolaire qui a été rythmée par le concours.

FORMATION

* Encadrement de 2 stagiaires :

V. Baumgart : stagiaire BEATEP

G. Maussion : stage préparatoire à l'entrée en BTS Gestion de l'environnement

Accueil de plusieurs « observateurs » au cours de séances d'animation

* Formation des personnels des espaces verts communautaires.

Cette formation lancée en 93 s'est prolongée en 94 et se poursuit en 95. Son objectif est de permettre aux jardiniers d'appréhender les richesses naturelles de leurs lieux de travail et de les optimiser en appliquant les techniques de gestion appropriées.

09/95 : 5 ½ journées sur le thème des espaces boisés

* Formation des animateurs des patronages laïques mise en place en concertation avec le patronage laïque de la Cavale Blanche. 5 ½ journées de formation sont prévues sur les espaces verts communautaires.

* Participation active au sein du Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne et contribution à l'organisation des 4èmes rencontres d'éducation à l'environnement en Bretagne les 2-3-4/11/95.

* Du 8 au 16/07 : Encadrement du camp Ecole et Nature, 1er prix de leur concours national en baie d'Audierne.

Dans le champ des jumelles en baie de Goulven **Les oiseaux font merveille pour le tourisme**

Un groupe de dix-sept touristes guidés par Magali, titulaire d'un BTS environnement, a parcouru mercredi les dunes et le haut de la plage face à la baie de Goulven.

Trois pays limitrophes étaient représentés dans le groupe : la Suisse, la Grande-Bretagne et la Belgique.

Au bout de l'observation, facilitée par l'emploi des jumelles et assortie d'explications, chacun a recueilli une masse d'informations sur les mœurs des oiseaux marins et d'étangs : les gravelots qui nichent dans le cordon lu-

naire ; les busards des roseaux qui quadrillent les marais en quête de proie ; les courlis cendrés au long bec recourbé qui capturent les arénicoles et les crabes verts...

Tandis que se déroulait cette sortie à la fois instructive et tonique, deux autres étudiantes, Frédérique et Isabelle, accueillaient

les visiteurs dans la maison des dunes où l'on découvre l'histoire de Keremma, la faune et la flore de ce site original, le tout consigné dans une exposition permanente et une abondante documentation.

● Ouverture tous les jours, de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.



L'observation ornithologique emporte un joli succès à la maison des dunes.

MAISON DES DUNES DU FINISTERE

Isabelle de LANJAMET

I - ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

* 41 séances pour 810 enfants des classes maternelles et primaires de 30 classes de 14 écoles.

Thèmes variés : dunes, bois, forêt, littoral, déchets...

* 4 séances pour 86 élèves de 5 classes de 3 collèges.

II - INTERVENTIONS EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

* 25 séances pour 317 personnes en formation de 5 établissements (IRTS, IREO, Maison Familiale, Etoile de la Mer).

III - ACCUEIL ET ANIMATIONS GRAND PUBLIC

La Maison des Dunes a été ouverte 20 heures par semaine pendant le printemps, tous les jours en période estivale, ponctuellement en septembre.

Visiteurs : 3321 personnes

Groupes reçus et guidés : 198

Public guidé 517 personnes

Thèmes des balades grand public :

- Faune-flore des dunes
- Ornithologie littorale
- Dynamique dunaire
- Histoire du site de Keremma
- Visites de sites : Plougoulm, Menez-Hom, Cléder
- La grande marée

IV - ACCUEIL DE STAGIAIRES

7 stagiaires accueillis (de 1 semaine à 2 mois).

Ecole René-Daniel Objectif terre...

Préserver l'environnement est une nécessité du monde moderne.

L'an passé, l'école René-Daniel obtenait déjà le label européen d'Eco-Ecole (école écologique). Une distinction qui récompense le travail fourni par les écoles primaires (élèves et enseignants) et les municipalités (élus et techniciens), en faveur de l'environnement. Les écoles labélisées peuvent obtenir différentes dotations de matériel et participer à une campagne européenne. Pour conserver ce label honorifique, les enseignants de Saint-Philibert et la municipalité doivent assurer une continuité dans les projets déposés lors de la demande de label. Ainsi, Christine Morin construit, cette année, un nouveau programme Nature, en collaboration avec Nathalie Delliou de la Maison du littoral. Un travail appuyé par Jeannine Le Ster qui représente la municipalité à Trévignon et Saint-Philibert.

Outre les différentes et régulières sorties sur le terrain dont le but est de faire connaître aux



Pour mener à bien le projet « Eco-école », Christine Morin, Nathalie Delliou et Jeannine Le Ster se retrouvent lors de régulières réunions à Saint-Philibert.

enfants les richesses des milieux dans lesquels ils vivent, l'année scolaire 96 est surtout marquée par l'étude de la mare pédagogique de Saint-Philibert; élément clé du label « Eco-Ecole ». (On se

souvient de tout le travail effectué par les enfants, les élus et les techniciens municipaux, pour remettre en état le vallon de « Stang Sant Laorans » et construire une mare d'observa-

tion, véritable mini éco-système).

Pour continuer dans cette voie, les élèves de CM procédaient dès septembre, à l'entretien de cette mare pédagogique et réfléchissaient sur les actions à mener cette année. Faire est une chose, et faire savoir ce que l'on fait en est une autre. Ainsi, une plaquette est en chantier; plaquette d'information et de présentation du site qui sera distribuée à la population en juin prochain.

D'autres interventions sur la mare sont programmées ainsi que des études sur d'autres milieux naturels: le talus, la forêt et les dunes. Pour cette nouvelle année, enseignants et responsables continuent de travailler à sensibiliser les plus jeunes aux notions d'environnement. Le respect de l'environnement passe évidemment par sa connaissance et tout ce travail pédagogique, mené depuis plusieurs années, mérite bien ce label d'Eco-Ecole.

Trégunc

OF 21/12/95

Une sortie nature organisée avec la SEPNB Portes ouvertes à la Maison du littoral

La SEPNB et la Maison du littoral ont organisé, le week-end dernier, une opération portes ouvertes. Dans le cadre de cette manifestation, une sortie nature était au programme le dimanche matin.

Cent soixante-deux personnes ont profité de ces journées portes ouvertes à la Maison du littoral. L'occasion de voir les différentes expositions et vidéos témoignant des actions menées pour la sauvegarde de l'environnement.

Et puis parce que c'est la période des fêtes, des livres et des jeux pour les enfants et adultes, sur le sujet bien sûr, sélectionnés par les spécialistes, étaient proposés. De bonnes idées de cadeaux. Alliant le côté ludique à celui éducatif. Au cours de ces journées portes ouvertes, une sortie « observation des oiseaux »



Nathalie Delion remet à François Doucet la somme de 1 000 F en faveur de la SNSM.

était organisée, à laquelle une quinzaine de personnes ont participé, faisant fi du mauvais temps.

A l'issue de ce week-end, Nathalie Delion a remis la somme de 1 000 F à François Doucet,

président de la SNSM. Cette somme est le résultat de la vente des objets SNSM et de dons effectués par les visiteurs de la Maison du littoral durant ce week-end.

ANIMATION CONCARNEAU-MELGVEN-NEVEZ-TREGUNC

Nathalie DELLIOU

I ANIMATIONS HORS TEMPS SCOLAIRE

A - SORTIES NATURALISTES GRAND PUBLIC

Thème d'animation	Nombre proposé (annulé)			Participants		
	Printemps	Eté	Automne	Printemps	Eté	Automne
Dunes et étangs de Trevignon	6 (2)	18 (3)	1	27	159	15
V.T.T.	2 (2)	7 (5)			8	
Eau douce		2 (1)			4	
Animation enfants	3 (3)	8 (1)			62	
Le Henan	5	9		7	39	
Découverte du bord de mer	1	3 (1)				
les Glénans	5	17 (2)		119	105	
Bois d'Amour	4 (3)	3 (1)		2	4	
Randonnées à la journée	4 (4)	4 (1)			40	
Falaises	2 (2)	2 (1)			4	
Groupe	7	12		314	276	

10 thèmes

121 animations proposées

1202 personnes

B - MAISON DU LITTORAL

La Maison du Littoral a été ouverte tous les jours du 3 juillet au 1er septembre 1995, ainsi que les week-ends du printemps et du mois de septembre.

* Accueil du public :

Printemps 1995 :	1650 visiteurs
1994 :	2047 visiteurs
juillet 1995 :	2743 visiteurs
1994 :	2495 visiteurs
août 1995 :	3519 visiteurs
1994 :	3740 visiteurs
Automne 1995 :	879 visiteurs
1994 :	967 visiteurs

* Mise en place d'un coin vidéo.

Il existe dans ce bâtiment de gros problèmes d'étanchéité. De plus, depuis juillet 1994, trois verrières de la toiture ont glissé. Aucune réparation n'a été réalisée pour l'instant : on a simplement bâché le toit. La Maison de Site qui accueille du public, donne une image un peu négligée !

Après 3 ans de demande, la signalisation routière prévue a enfin été réalisée !

II ANIMATION EN MILIEU SCOLAIRE

CONCARNEAU

ECOLE	CLASSE	ELEVES	NOMBRE DE DEMI-JOURNEES
Ecole de Keramporiel	4	104	10
Ecole du Centre Ville	8	170	25
Ecole du Dorlett	8	195	19
Ecole de Lanriec	8	197	26
Ecole du Rouz	10	244	29
Ecole de Kerosé	1	18	4
Ecole Sacré Coeur	1	24	3
Ecole de Beuzec	4	93	13
Ecole de Kérandon	8	169	24
10 écoles (sur 12)	52	1214	153

MELGVEN

Ecole de Cadol	2	40	7
Ecole Publique	5	118	16
2 écoles (sur 2)	7	158	23

NEVEZ

Ecole Publique	4	97	8
Ecole Sainte Barbe	3	39	
2 écoles (sur 2)	7	136	17

TREGUNC

Ecole St Philibert	1	21	5
Ecole St Michel	2	39	7
Ecole Diwan	2	21	5
Ecole Marc Bourhis	6	134	21
4 écoles (sur 4)	11	215	39

BILAN

17 ECOLES	232 INTERVENTIONS	1723 ENFANTS
(13 en 93/94)	(164 en 93/94)	1310 en 93/94)

III ACTIVITES DIVERSES

Formation personnelle :

- * Stage de commissionnement : Protection de la Nature - Ministère de l'Environnement :
du 8 au 22 janvier
du 12 au 18 février
du 5 au 18 mars
- * Stage sur la morphologie des milieux dunaires, organisé par l'I.R.P.A. :
les 13 et 14 juin.

Divers :

- * Reprise de lapins sur les terrains du Conservatoire (Comité de gestion)
le 10 février.
- * Sortie dans les marais de Pen en Toul dans le Golfe du Morbihan avec la section SEPNB de Concarneau pour sensibilisation des adhérents
le 5 février.
- * Organisation locale de la nuit de la chouette : projection de films et sorties nocturnes
le 25 mars : 120 personnes.
- * Rencontre éco-écoles à Brest avec la Mairie de Trégunc et les instituteurs de l'école St Philibert
le 26 avril.
- * Réunion de travail des animateurs de la SEPNB à la Réserve de Séné
le 30 avril et le 4-5 octobre 1995.
- * Participation au comité de gestion du site de Trévignon
Conservatoire du Littoral
le 5 mai.
- * Sortie Conservatoire Botanique sur le site de Trévignon
le 20 mai.
- * Participation au chantier Eaux et rivières avec le collège du Porzou sur la commune de Nevez
le 23 mai.
- * Participation à la préparation d'un concours, puis d'un séjour organisé par la SEPNB et la fondation «Nature et Découverte» en baie d'Audierne
le 3 mai et du 8 au 16 juillet.
- * Participation à l'organisation de la finale du concours des meilleurs jeunes naturalistes bretons (SEPNB/ Fondation Yves Rocher)
du 7 au 8 juin à LIZIO (56).
- * Journée de l'environnement : découverte des sentiers de randonnées de Trégunc
le 11 juin 1995.
- * Participation au jury du B.E.A.T.E.P.
les 26 et 27 juin 1995
- le 9 et 10 novembre 1995.
- * Travail avec la commune de Nevez et Trégunc pour l'ouverture de chemins de randonnées.

ARZON

Le Télégr.
15.05.95

A la découverte des marais de Suscinio



Le matériel de la SNEB fort utile pour repérer les oiseaux migrants.

L'Office du tourisme d'Arzon, en collaboration avec la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), organisait une sortie à Suscinio dimanche dernier. L'animateur, Jean David, guidait une quinzaine de personnes venues en famille, qui du Nord, de l'Alsace, de la région parisienne et de l'Eure. Le château de Suscinio, abritant pigeons et choucass, n'était pas le but de la sortie, mais les marais qui entourent ce site prestigieux. Quel plaisir, par une matinée fraîche et ensoleillée, de s'installer devant des longues-vues placées sur des trépieds ou de régler ses jumelles pour découvrir la faune ornithologique se déplaçant dans le marais en quête de nourriture. C'est la période de migration des barges rousses qui passent l'hiver en Mauritanie et partent au printemps pour aller nidifier jusqu'en Laponie. Les oiseaux ont besoin de refaire leurs forces, et ils ont des lieux d'étape bien précis. Par

contre, les gravelots à collier interrompu, assez rares dans nos régions, y séjournent et font leur nid à même le sol, soit dans les dunes, soit à proximité des plages, ce qui est néfaste lorsque les femelles couvent.

Le but de la sortie c'est la découverte des oiseaux migrants, mais aussi l'occasion de recourir au livre pour s'assurer de leur identité et mieux connaître leurs mœurs. C'est l'échange des connaissances, la fierté d'apercevoir des aigrettes et autres petits échassiers. Ces sorties aident à connaître la vie des oiseaux, les marais, leur entretien et leur utilisation antérieure. Ces sorties découvertes ne sont pas réservées exclusivement au tourisme, mais quels sont les groupes locaux souvent à la recherche de sorties lointaines qui pensent à mieux connaître les phénomènes qui se vivent quotidiennement près de nous et souvent à notre insu ?

I - ANIMATIONS TOURISME - NATURE

Plusieurs nouveautés cette année, en plus des classiques :
Sorties nature avec l'Office du tourisme d'Erdeven
Sorties nature hebdomadaires à Sérent en juillet et août
Sorties à Houat au départ d'Arzon
Visites guidées détaillées à Falguérec au printemps
Sorties nature avec le village vacances C.N.P.O. d'Arzon
Soit 133 demi-journées et 8 journées d'animation
Soit environ 3850 personnes touchées dont 2208 à Falguérec.

II - ANIMATIONS POUR LES JEUNES (Scolaires ou non)

A noter cette année une opération importante auprès de l'école du Sacré-Cœur à Vannes (expos + projections + sorties), et aussi la participation nouvelle à « Ticket Sport » à Muzillac. Les visites à Falguérec « marchent » toujours fort bien.

75 demi-journées d'animation
85 classes animées (environ 2150 enfants), dont 57 classes (environ 1550 élèves) à Falguérec
41 établissements scolaires concernés.

III - FORMATION

Cette année, l'essentiel des interventions de formation a concerné la formation continue du C.M.B. (1 semaine en baie d'Audierne) et le BEATEP milieu marin de l'I.N.B. de Concarneau.

Soit 10 journées et 4 demi-journées de formation,
soit 65 personnes encadrées.

IV - DIVERS

Rédaction d'articles (Vannes-Info, Mer et Salines, Pays de Bretagne).
Chroniques hebdomadaires sur une radio locale : Radio Sainte Anne.
Participation à la rédaction d'une plaquette pour le C.D.T.
Promotion de la réserve de Falguérec :
Diffusion de dépliants dans plus de 50 campings et plus de 30 O.T.S.I.
Invitation à une visite spéciale pour les O.T.S.I.
Coordination de l'animation sur la réserve de Falguérec au printemps et en été :
1 C.E.C., 1 objecteur, des stagiaires et environ 15 bénévoles
Démarrage d'une étude pour le district de Lorient.

BILAN

124 journées d'animation
3915 adultes concernés dont 2208 à Falguérec
2150 élèves concernés dont 1550 à Falguérec
85 classes concernées dont 57 à Falguérec
41 établissements concernés dont 30 à Falguérec.

Paysages, faune et flore découverts avec la SEPNB Les sorties nature dans la pays de Muzillac

OF 5.8.95

Chaque lundi depuis le 17 juillet, des sorties nature permettent à qui le souhaite, de découvrir, avec le concours de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, le pays de Muzillac à travers ses paysages sa faune et sa flore. Dunes et marais d'Ambon ont été explorés à Bétahon ainsi que l'étrier de Tréhervé et en Damgan, la baie de Kervoyal.

Sur la commune de Noyal-Muzillac, se sont ses landes et son bocage, qui sans artifice aucun ont dévoilé quelques-uns de leurs secrets aux amoureux de la nature. Chaque sortie est le temps d'une matinée, une agréable promenade en compagnie de Jean David permanent de la SEPNB.

Lunette d'observation sur l'épaule durant les longues marches, un filet à papillon, toujours prêt à saisir pour le faire mieux observer, tout insecte volant, avant de lui rendre sa liberté, Jean David est intarissable. « J'aime, dit-il que les gens me posent des questions, elles sont la preuve de l'intérêt porté aux découvertes que nous faisons ensemble ».

La prochaine sortie nature aura lieu, lundi 7, pour la découverte



Le plaisir est toujours grand d'écouter la nature et découvrir les richesses des paysages, en compagnie de Jean David.

du ruisseau de Kervily et l'étang de Pen-Mur, départ à 9 h 30,

place de l'Hôtel-de-Ville, devant l'office de tourisme. Si possible,

se munir de jumelles. Tarif : 5 F, gratuit jusqu'à 12 ans.

ACTIONS D'ANIMATION ET DE FORMATION DANS L'AGGLOMERATION NANTAISE ET EN LOIRE-ATLANTIQUE

I - SENSIBILISATION / INITIATION DU PUBLIC SCOLAIRE

En 1995, cette action a concerné 900 élèves, originaires de 7 écoles primaires, 1 collège et 1 lycée. tous ces établissements sont situés dans l'Agglomération Nantaise. Les interventions ont eu lieu en sortie, ou en classe. Leur durée est de 1 h, 1 h ½, ½ journée ou 1 journée.

CYCLES D'INTERVENTIONS /

* Ecoles primaires publiques de Bouguenais : 21 classes, réparties sur 4 établissements.
60 interventions pour 520 élèves, du CP au CM2 et une classe de perfectionnement.

* Ecoles primaires publiques de Bouaye : 10 classes réparties sur 2 établissements.
25 interventions pour 159 élèves, du CP au CM1.

Les classes ayant bénéficié de ces programmes d'interventions ont travaillé sur les thèmes suivants :

- * Rythmes et diversité de la nature, au fil des saisons, dans un environnement proche (CP).
- * Les oiseaux et leurs habitats (CE2, CM1, CM2 et CE1).
- * La petite faune des eaux douces (CE1, CM1).
- * Les champignons et leur rôle dans la nature (CE2, CM1, perfectionnement).
- * Etude d'un habitat naturel : la mare et ses abords (CE2).
- * Les insectes (CE2, perfectionnement).
- * Flore des bois et des prairies (CE2).
- * Les milieux boisés : faune, flore, écologie (CE2).
- * Le milieu marin : faune, flore, activités humaines (CE2, CM1, CM2), dans le cadre d'un séjour de classe de mer.

INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES PONCTUELLES :

* Ecole primaire publique Jules Ferry / La Montagne :
2 classes ; 2 interventions pour 42 élèves
Thème : la petite faune des mares.

* Collège Théophile Vénard / Nantes :
3 classes de 6ème ; 3 interventions pour 90 élèves
Thème : la SEPNE et son action.

* Lycée Notre-Dame / Rezé :
3 classes de seconde ; 2 interventions pour 92 élèves
Thème : les marais de Mazerolles, richesses naturelles et problèmes de gestion.

II - FORMATION D'ADULTES

* 2 journées de formation pour l'équipe d'animation (12 personnes) du centre « l'Ormelette » / P.E.P 21, à la plaine/Mer

Thème : la découverte du milieu marin en classe de mer.

* 1 intervention d' ½ journée pour l'équipe d'animation de la Maison de la Nature de Bois Joubert (4 animateurs)

Thème : avifaune des marais de Guérande.

* 1 intervention d' ½ journée en conférence pédagogique pour 5 enseignants de l'école Jules Ferry / La Montagne

Thème : la faune des petits milieux d'eau douce.

* 6 interventions de 2 à 3 h dans le cadre du BTS « gestion et protection de la nature », proposé par le CSPA de Carquefou, pour 25 personnes

Thème : initiation à l'ornithologie.

III - LOISIRS ET TOURISME DE NATURE :

* 15 interventions en soirées (conférences / diaporama) ou en sorties d' ½ journée pour le VVF de Batz/Mer. 517 participants

Thèmes : connaissance et protection des marais briérons et guérandais
initiation à l'ornithologie

* 2 interventions en sorties d' ½ journée pour le camping « St Clair » à Guenrouët - 29 participants

Thème : faune et flore des bords de l'Isac.

* 1 intervention d' ½ journée en conférence pour l'Université inter-âges de St Nazaire - 250 personnes

Thème : l'avifaune des zones humides de Loire-Atlantique.

* 5 interventions d' ½ journée, en sorties, pour l'office municipal des loisirs de St Aignan-de-Grandlieu - 24 personnes, ayant participé à une ou plusieurs sorties

Thèmes : les traces d'animaux, marais de Brière, le brame du cerf, faune et flore de l'estran rocheux, les oiseaux hivernants de l'estuaire de la Loire.

* 2 interventions d' ½ journée lors des sorties Ouest-France à Bouguenais et St Sébastien/Loire, en collaboration avec les bénévoles de la section SEPNB du pays nantais : observation des oiseaux, stand d'information sur les milieux concernés et l'action de la SEPNB.

Environ 500 personnes se sont arrêtées à notre point d'animation.

* 3 interventions en soirées d'information et en sorties pour les adhérents SEPNB du pays nantais - 74 personnes

Thèmes : les canards hivernants, la faune en hiver.

NOMBRE TOTAL D'INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES REALISEES : 130

VOLUME TOTAL, EXPRIME EN JOURNEES : 64 (durées cumulées)

NOMBRE DE PERSONNES CONCERNEES : 2390, dont 900 scolaires.

ACTIVITES D'ETUDES ET DE CONSEIL

I - O.G.A.F. MARAIS SALANTS DE GUERANDE :

Le travail de suivi ornithologique commencé en 1994 s'est poursuivi en 1995, à la demande de la DIREN des pays de la Loire. Il concerne les salines incultes gérées par les paludiers dans le cadre de l'O.G.A.F.. L'avifaune, les paramètres liés à la gestion hydraulique, les paramètres macrofaunistiques sont étudiés sur un échantillon de sites témoins.

II-HIVERNAGE DE L'AVOCETTE EN PRESQU'ILE GUERANDAISE

Etude de sa répartition spatio-temporelle et des critères de choix de ses sites d'alimentation.
Cette étude a été menée à notre initiative, en complémentarité du suivi de l'O.G.A.F. marais salants.

Les marais étant reconnus d'importance internationale pour l'avocette (site « RAMSAR »), les résultats de ces travaux préliminaires justifient qu'une étude plus étendue soit entreprise. Elle aurait pour objectif de définir les modalités de gestion hivernale des marais salants, à préconiser pour favoriser l'hivernage de l'espèce sur la zone. Elle permettrait de situer l'enjeu du maintien de ses potentialités d'accueil, en regard du déclin de l'hivernage de l'avocette dans l'estuaire de la Loire.

III - O.L.A.E. MARAIS DU BRIVET (BRIERE) :

Participation à l'état ornithologique initial des marais de Donges et de Besné, en soutien et conseil de l'équipe de Bois-Joubert. Ce travail a fait l'objet d'une commande du P.N.R. de Brière, à la SEPNB.

IV - RESTAURATION DE ZONES HUMIDES, A BOUGUENAIIS :

A la demande de la mairie de Bouguenais, une fiche scientifique, technique et financière a été rédigée afin d'obtenir une aide du F.G.E.R.. L'opération s'inscrit dans le programme « POLLEN », lancé par la commune.

La SEPNB assurera dans ce cadre une mission de conseil et de suivi scientifique.

DIVERS

La SEPNB a organisé

- * Pour l'Université d'été de l'Université de Bretagne Sud
« L'Université d'été de Groix » du 17 au 21 avril
- * L'Université naturaliste d'été de la SEPNB à Groix
du 26 juin au 1^{er} juillet

La SEPNB a participé à l'Université Tous Ages de Vannes le 21 novembre.

***Le domaine
de Bois-Joubert***

LES ROIS DE LA NATURE

À la maison de la Nature de Bois-Joubert, en bordure des marais de Donges les enfants sont rois. Tout est mis en œuvre pour leur permettre un véritable apprentissage de la nature, à la ferme et dans le marais

Pb 9.08.95



Les « parcours nature » font partie d'un séjour à Bois-Joubert

Vers 17 h, les trois chèvres qui broutent la belle herbe fraîche dans le petit parc de Bois-Joubert, commencent à s'impatients. Elles savent que l'heure de la traite approche. Et en effet, un groupe d'enfants ne tarde pas à rejoindre les chèvres : avec l'aide d'un animateur de Bois-Joubert, ce sont eux qui vont traire les bêtes. Ils l'ont déjà fait ce matin, tout comme ils se sont occupés des autres animaux de la ferme pour enfants, nouveau volet des activités pédagogiques à Bois-Joubert.

Le Centre de découverte du milieu et d'éducation à l'environnement que la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a créé ici en 1982 (lire ci-dessous) ne désemplit pas de toute l'année. Seule période de fermeture : mi-novembre à janvier. « Les animateurs en profitent pour mettre au point de nouveaux outils pédagogiques », précise Yann Gouraud, directeur de Bois-Joubert.

De Bois-Joubert à Brocéliande

Au fil des années, le centre a considérablement enrichi sa palette de propositions, axées sur la nature et/ou la ferme. Les formules sont nombreuses : en période scolaire, les classes de découverte - de la maternelle au lycée - sont accueillies soit à la journée soit pour un séjour de deux ou trois jours ce qui permet de rayonner jusqu'aux marais

salants et l'estuaire de la Loire. D'autres écoles optent pour un projet annuel avec plusieurs journées réparties sur les différentes saisons.

L'été, Bois-Joubert accueille des centres de loisirs - les petits Dongeois, par exemple, viennent en voisins passer la journée - tandis que des centres de vacances, venant d'un peu partout dans le département ou d'ailleurs, passent une ou deux semaines, sous la toile de tente ou en gîte. « Nous organisons aussi nos propres camps de vacances, sur place et dans d'autres centres gérés par la S.E.P.N.B., comme dans les Monts d'Arrée ou en forêt de Brocéliande », indique Yann Gouraud.

Lascar le cochon

Dans le domaine, la ferme pour enfants constitue donc un nouveau pôle d'intérêt. « C'est avant tout une ferme en Brière, c'est-à-dire connectée à la nature », explique le directeur de Bois-Joubert. La vache nantaise, race sauvée de l'extinction par un programme de sauvegarde élaboré ici même, en est un bon exemple : vache rustique par excellence, elle peut passer toute l'année dehors et contribue à l'entretien du marais.

Les enfants trouvent ici des animaux qui ont quasiment disparu des fermes actuelles. La basse-cour est constituée de plusieurs races de poules dont les « coucoucs de Rennes », race devenue très rare. Dans un des prés du

domaine, de petites chèvres accourent dès qu'elles aperçoivent quelqu'un : ce sont des « chèvres des fossés », très répandues autrefois. À côté paissent des moutons des landes de Bretagne et des moutons de Belle-Île, et un peu plus loin, Lascar le cochon normand bénéficie d'un vaste enclos... qu'il partagera avec une compagne à partir de l'automne.

« Bien sûr, il ne s'agit pas d'une ferme d'élevage, souligne Yann Gouraud, c'est un lieu privilégié pour permettre aux enfants le contact direct avec les animaux et une première initiation à l'observation. Avec des classes on visite aussi des vraies fermes, que ce soit la ferme de Bois-Joubert, une exploitation agro-biologique, ou une exploitation laitière tout à fait classique, un peu plus loin. Un verger de conservation avec 62 variétés de pommes à cidre et des ruches complètent cette ferme pédagogique.

Écocitoyens de demain

Retournons dans le parc où la traite des trois chèvres est presque terminée. Les enfants du centre de vacances de Vertou, installés pour la semaine à Bois-Joubert, commencent à être de vrais spécialistes de la traite... enfin, certains d'entre eux.

Lorsqu'ils rentreront chez eux, ils auront énormément de choses à raconter : les rannonnées, les grands jeux sur la

piste du ragondin, le pain qu'ils ont fabriqué, les facéties des chèvres... Ils auront passé une semaine au cœur de la nature, certainement la meilleure façon de se sensibiliser à l'environnement.

sejour, raconte Yann Gouraud. À peine la voiture sortie du parking, j'ai vu un paquet de cigarettes vide balancé par la fenêtre. Puis, dix mètres plus loin, la voiture s'arrête, le père descend et ramasse le

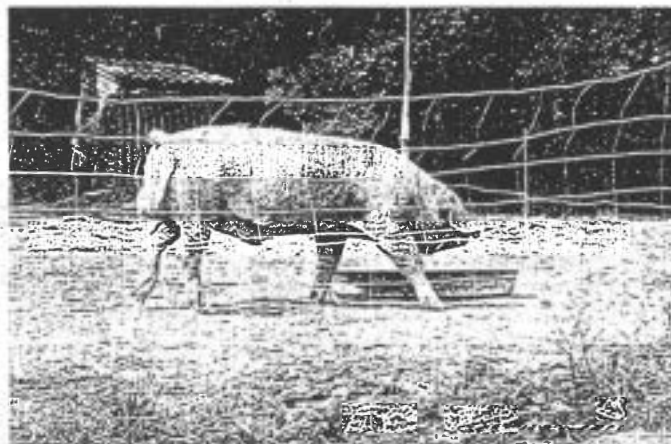


Traire une chèvre n'est pas si évident que cela...

Il y a sans doute des gestes qu'ils ne pourront plus supporter, que ce soit chez eux ou chez les autres. « Je me souviens de ce père venu chercher son enfant à la fin d'un

paquet. Visiblement son enfant lui avait fait la leçon ». Les enfants ne sont-ils pas les « écocitoyens de demain » ?

Andreas Klose



Lascar le cochon, un des animaux favoris des enfants



Une invitation constante à observer du plus grand au plus petit...

FREQUENTATION BOIS JOUBERT 1995

HEBERGEMENT / RESTAURATION 1995

		NOMBRE DE PERSONNES	JOURNEE PARTICIPANTS	NOMBRE DE REPAS
MAISON DE LA NATURE	GESTION LIBRE	196	1136	/
	PENSION COMPLETE	984	3171	9630
	ACCUEIL JOURNEE	2825	2825	/
	CENTRE AERE	100	989	/
GITE		590	1033	883
POINT ACCUEIL JEUNES		348	1283	/
TOTAL		5043	10437	10513

Donges

La maison de la nature de Bois-Joubert Lieu de découverte en constante évolution

Ouvert il y a une dizaine d'années par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), la maison de la nature de Bois-Joubert n'a pas cessé d'évoluer. Centre de découverte accessible aux enfants et aux adultes, ses animateurs sont le spartenaires des écoles, des centres de vacances et des communes. Dont celle de Donges.

Le centre de loisirs de l'office socioculturel est prêt d'y fermer ses portes. Le maire, René Drolon et son adjoint aux affaires sociales, Josselyne Privé Saint-Lanne, ont voulu se rendre sur place pour constater de visu les conditions de fonctionnement. Ils en ont profité pour visiter l'ensemble des installations en compagnie du responsable des lieux, Yann Gouraud. Le centre aéré a dû se déplacer chaque année au rythme des travaux effectués.

Dorénavant, les enfants peuvent déjeuner dans le réfectoire les repas confectionnés dans la cuisine attenante. A côté, le presoir attend l'automne pour broyer les pommes du verger ramassées par les écoliers. Plus loin, le bois est déjà amassé à proximité du four à pain en prévision des prochaines séances de boulange avec d'autres classes.

Un gîte pour randonneurs

Dans l'ancien verger, qui sert à l'occasion de camping, la future ferme pour enfants est en cours de finition. Le poulailler est monté, les cabanes des porcs, chèvres, moutons et autres mammifères appartenant à des races en voie de disparition sont installées. Là, les écoliers de la maternelle au lycée pourront découvrir d'autres aspects de la vie à la campagne.

Après avoir traversé le potager on accède au gîte bien connu des randonneurs qui empruntent le GR 3 pour un tour de la Brière.



Les élus ont visité les lieux récemment en compagnie de Yann Gouraud, le responsable des lieux.

Au total, le centre de la SEPNB dispose de quatre-vingts lits, pour accueillir des groupes pour des animations durant plusieurs jours ou semaines. A deux pas du marais briéron, isolée du reste de la commune, la maison de la nature est lieu de découverte et un point de départ pour de multiples activités en compagnie des animateurs. Six exercent une activité en permanence, des objecteurs de

conscience et des personnes bénéficiant de contrat emploi solidarité sont toujours là. Au total, une vingtaine d'emplois découlent des activités nature de l'association. Mais la plupart des investissements ne sont possibles que grâce au mécénat d'entreprises comme Gaz de France ou la Cana. Déjà partenaire de nombreuses écoles, la SEPNB souhaite s'adresser encore plus à

celles de la région. Les écoles dongeoises ont répondu depuis longtemps. Renseignements au 40 91 01 10.

BILAN PEDAGOGIQUE 1995

L'équipe d'animation composée, en 1994, de 2 salariés et 2 objecteurs animateurs est, depuis 1995, constituée de 7 personnes : 1 coordinateur pédagogique, 1 animateur salarié "nature", 1 animateur salarié "ferme" et 4 objecteurs animateurs (1 ferme et 3 nature).

1 - LES ANIMATIONS SCOLAIRES

NB : 1 séance est une prestation d'animation effectuée par un animateur pendant 2 heures, 1/2 journée ou 1 journée (si 2 animateurs --> 2 séances)

NOMBRE DE SEANCES

TYPE	PERIODES		ANIMATION S A LA JOURNEE	ANIMATIONS SUR PROJETS ANNUELS	ANIMATIONS POUR GROUPES HEBERGES	
					Séances	Séjours
ANIMATIONS SCOLAIRES	RAPPEL 1994		17 séances avec 1 ou 2 classes	46 séances avec 11 classes de Donges		29 séj. dont 13 avec 2 classes + 1 séj. avec animation ponctuelle
	1995	Hiver/ Print.	45 séances (84 % en journée)	53 séances (37% 2H - 58% en journée)	163 séances (en journées sur séjours)	11 séj. de 2 à 4 j. 11 séj. de 5 j. 1 séj.de 9 j.
		Automne	36 séances (94% journée)	39 séances (84% en journées)	37 séances (en journées sur séjours)	----- 23 séjours dont 6 avec 2 classes
		TOTAL	81 séances (88% en journées)	92 séances (72% en journées)	200 séances (en journées sur séjours)	
	NB : En 94, en cas de 2 animateurs sur le groupe, 1 seule séance a été comptabilisée					
ANIMATION CENTRES DE VACANCES	ETE 1995		7 séances (57% en journées)	38 séances (journées) d'animations nature sur CLSH Donges	48 séances sur séjours nature/ferme	4 séj. de 2 j. 10 séj. de 5 j. ----- 14 séjours
ANIMATION ADULTES	WE randonneurs ou Naturalistes		10 séances (1/2 journée)		12 séances :	Formation sur stage : 5 journées stage IRTS 5 journées BEATEP 2 séances autre stage
TOTAL SEANCES 95			98 séances	130 séances	260 séances	

Le partenariat EDF-Auchan entre dans sa phase finale

Sept jeunes au bout de la passerelle

Début 1994, huit jeunes sélectionnés par les missions locales s'engagent dans un contrat de qualification managé par EDF en collaboration avec Auchan. L'opération s'intitule : « Passerelle pour l'emploi ». Premier bilan.

Cette semaine, en guise de symbole un peu outré, ils participent à la remise en état de passerelles sur les canaux de la Brière. Mais la semaine passée à la maison de la nature de Bois-Joubert (Donges) est surtout l'occasion de faire le point sur un parcours d'insertion entamé voici deux ans.

En septembre 1993, neuf jeunes (trois de Trignac, trois de Siant-Sébastien, trois du Sillon de Bretagne) en échec scolaire sélectionnés par les missions locales s'engagent dans l'opération menée par EDF en collaboration avec Auchan. Contrat d'orientation puis contrat de qualification à partir de janvier 1994, orienté sur le métier d'employé libre service (réassort des rayons...). A l'arrivée, ou presque, ils sont sept (un a lâché avant le contrat de qualif,



Jo Étrillard (EDF) en compagnie de trois des jeunes gens en contrat de qualification.

une autre pour raisons familiales plus tard) et bien plus près de l'emploi.

Tout n'est pas parfait dans cette opération montée par EDF dans le cadre de ses initiatives menées depuis 1990 pour l'insertion et les organisateurs reconnaissent les difficultés rencontrées.

« On a dû changer la formule des six derniers mois. Ils sont à plein temps dans l'entreprise. Avant, il y avait trop d'absentéisme », commente Véronique Perrec (Auchan Trignac). Le système initial, en effet, n'est pas particulièrement stabilisant. Les jeunes gens travaillaient à mi-temps comme releveurs de comp-

teurs EDF, passaient un quart-temps en formation AFPA et un quart-temps dans l'entreprise partenaire.

« On avait du mal à s'adapter aux rythmes différents des deux entreprises », reconnaît Giovanni. « Deux ans, c'est trop long », assure Catherine (la seule fille du groupe). On ne sait toujours pas si on aura un boulot. »

Le partenaire avoue ne pas encore savoir combien il y aura d'embauches. « C'est aussi à ces jeunes de prouver qu'ils en ont vraiment envie », ajoute Joseph Etrillard, le monsieur insertion de l'EDF44. EDF affirme de plus en plus sa vocation d'interface (passerelle) entre entreprises et publics en difficulté (d'autres opérations, un peu différentes, sont en cours) cherche des partenaires pour renouveler cette opération. Si, bien sûr, au final, elle se révèle payante.

OF 5/10/95 Ph.R.

Lire jeune
c'est prendre un bon départ

NOMBRE DE SEANCES/PARTICIPANTS

	ANIMATIONS A LA JOURNÉE		ANIMATIONS SUR PROJETS ANNUELS		ANIMATIONS POUR GROUPES HEBERGES	
SEANCES/ Participants	Hiver/printemps	1027	Hiver/printemps	1235	Hiver/printemps	2751
	Automne	638	Automne	556	Automne	537
	-----		-----		-----	
	Scolaires	1665	Scolaires	1791	Scolaires	3288
	TOTAL SCOLAIRES = 6744					
	CVL / CLSH	94	CVL/CLSH	160	CVL/CLSH	801
	WE Randonneurs	208			Formation	139
					BEATEP	100
TOTAL SEANCES 1995	1967		1951		4328	

REMARQUES :

- Développement des animations à la journée et des projets annuels
- Légère régression sur les séjours

1.1 - LES ANIMATIONS A LA JOURNEE (ponctuelles ou intégrées dans un projet annuel)

Elles permettent aux classes des communes périphériques (Donges en majorité) de s'initier à la nature et, depuis juin, de venir découvrir la ferme pour enfants.

Notre but est d'inviter les enseignants à s'engager de plus en plus sur des projets à l'année (Bois Joubert au fil des saisons) qui permettent une approche pédagogique plus intéressante. Des thèmes plus environnementaux (les déchets) ont été développés cette année (2 projets).

Suite à la diffusion de notre nouveau fichier scolaire à la rentrée 95/96, les animations d'automne ont été bien suivies "Du verger au cidre".

1.2 - LES SEJOURS (classes de découverte)

D'une durée de 2 à 9 jours selon le cas, les thèmes retenus en priorité cette année ont été les suivants :

- | | |
|--|-----------|
| • Pays noir / Pays blanc | 5 séjours |
| • Entre terre et eau | 4 séjours |
| • Ferme et Nature | 4 séjours |
| • Brière - Briérons | 3 séjours |
| • Nature / Boulange | 2 séjours |
| • La presqu'île guérandaise "Entre terre et mer" | 1 séjour |
| • La saison des pommes | 2 séjours |
| • L'automne à la ferme | 2 séjour |

TOTAL 23 séjours

Les 35 élèves de la classe gagnante du Concours du Jeune Naturaliste, organisé par la SEPNB au printemps 1995, ont été accueillis pendant une semaine à Bois Joubert, du 19 au 23 juin, en pension complète avec mise à disposition de 2 animateurs Nature.

Avec la mise en place de la ferme pour enfants, les premiers séjours Ferme et Nature ont vu le jour cette année pour les maternelles ou CP en grande majorité ; les autres séjours étant destinés, en priorité, pour les classes primaires ou collèges.

Donges

Actions en faveur de la jeunesse au conseil municipal Un centre de loisirs sera aménagé à Bois-Joubert

Après les questions économiques et portuaires, le conseil municipal a traité un second volet important concernant la politique en faveur de la jeunesse. Le contrat ville enfant-jeune a été adopté pour trois ans. Un bâtiment pour le centre aéré sera construit au domaine de Bois-Joubert.

D'un montant global s'élevant à deux millions et demi de francs, le nouveau contrat ville enfant-jeune concernera les années 1995 à 1998. Dans l'esprit du contrat de ville signé entre l'agglomération nazairienne et l'État, celui-ci devrait participer pour moitié dans le financement. Ainsi pour cette année, la participation de la commune s'élèverait à 851 000 F. Une aide égale de l'État est donc sollicitée par l'intermédiaire de la Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des sports.

Aujourd'hui, 141 000 F ont été reçus. Cela n'a pas empêché la mise en place de nombreuses actions en direction des jeunes, dont notre journal s'est souvent fait l'écho (médiathèque, centre de loisirs de l'office socioculturel, activités du club ados, animation sportive, accueils périscolaires). Pour rechercher plus de cohérence entre le temps scolaire et le temps passé hors de l'école, le nouveau contrat englobe tous les types d'activités.

Le centre aéré à Bois-Joubert

Depuis une dizaine d'années, l'office socioculturel a organisé les centres de loisirs sans hébergement (CLSH) pendant l'été, au domaine de Bois-Joubert, en partenariat avec la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB). Le conseil a approuvé à l'unanimité le projet d'aménagement d'un bâtiment existant en véritable structure, selon les normes en vigueur, permettant d'accueillir jusqu'à quarante enfants. D'un montant global estimé à 375 000 F, il sera financé par la commune à 50 %, par la Caisse d'allocations familiales à 25 %, par l'OSCD et la SEPNB pour 50 000 F chacun.



La maison de la nature de Bois-Joubert, un dépaysement à quelques kilomètres du bourg pendant les vacances (archives).

Les autres dossiers en bref

Zac des Six-Croix. — Le bilan prévisionnel actualisé est adopté. Il présente au 31 décembre 1994 des dépenses de 6,192 MF pour des recettes de 3,277 MF, la commune ayant versé à la SELA 4,383 MF au titre d'avances et participations.

Budget primitif. — Décision modificative n° 3 qui ajoute 501 000 F en fonctionnement et 175 000 F en investissement.

Impôt sur les spectacles. — Les associations sportives et sans but lucratif en sont exonérées.

Plan local d'insertion. — Le contrat du chargé de mission pour l'accompagnement individualisé des personnes en contrat emploi-solidarité est prolongé pour un an.

Dépôt de gaz. — Avis favorable est donné pour l'extension du dépôt de la SA Gazarmor à Montoir.

Carrefour giratoire. — Les travaux de transformation du carrefour des RD4 et RD100 (près de la place de la Gare) en giratoire

sont estimés à 2,127 MF TTC. Le département devrait contribuer pour 500 000 F. Des subventions sont sollicitées auprès de la société Elf, du port et de la communauté européenne (fonds Feder). Cela repousse la réalisation au printemps 1996.

Après un développement progressif de ces activités depuis plusieurs années, la palette de nos animations est maintenant plus cohérente et adaptée à chaque niveau de classes :

- | | |
|---------------|--|
| • Maternelles | Ferme et Nature |
| • CP/CE1 | Sensibilisation nature, découverte du domaine et de son patrimoine |
| • CE2/CM | Découverte des milieux naturels, initiation à l'écologie |
| • Collèges | Etude de milieu, Ecologie |

Perspectives 96 : les séjours d'automne restent à développer pour l'année prochaine.

2 - LES ANIMATIONS CENTRE DE LOISIRS - CENTRE DE VACANCES - EDUCATION SPECIALISEE

Cette année, la plupart des séjours avait un thème de découverte nature bien exprimé. Le fonctionnement en activité nature et nature/ferme sur le CLSH de Donges a été développé. Un ou deux animateurs de Bois Joubert ont permis le fonctionnement permanent (selon les semaines) d'un atelier Nature/Ferme sur le CLSH durant juillet/août.

3 - LES ANIMATIONS ADULTES

- Moins de formation adultes en 95 --> Stage d'éducateurs en formation de l'IRTS
- Préparation et lancement, en novembre, d'une formation BEATEP qui se déroulera sur 1 an et qui concernera 20 stagiaires en partenariat avec les CEMEA de Nantes.

4 - LES ANIMATIONS POUR GROUPES NATURALISTES ET RANDONNEURS

Légère progression des WE en 95 (10 interventions au lieu de 6 en 94). Les WE restent à développer mais sont difficiles à intercaler entre les semaines déjà bien chargées des classes de découverte du printemps.

5 - CAMPS NATURE

Trois séjours ont été proposés en juillet et août pour des enfants de 8 à 17 ans :

- Camp "Ferme et Nature en Brière" du 12 au 23 juillet pour les 8/10 ans avec 9 enfants
- "Rando nature en Monts d'Arrée" du 16 au 29 juillet pour les 14/17 ans avec 13 enfants
- "Sur les pas de Merlin l'Enchanteur" du 13 au 25 août pour les 10/13 ans avec 15 enfants

A NOTER : Malgré une bonne promotion, le faible taux de remplissage de ces séjours prévus normalement pour une vingtaine d'enfants.

Perspectives 96 : Cette année, 2 séjours sont en projet en juillet (1 séjour à Bois Joubert dans la première quinzaine et 1 séjour dans le Finistère pour les ados dans la deuxième quinzaine).

6 - REALISATIONS PEDAGOGIQUES

Diverses réalisations venant compléter nos supports pédagogiques déjà existants, ont été élaborées cette année :

- Réaménagement de la salle de travaux pratiques : aquarium permanent, vitrines d'expo "traces et indices", présentation des supports pédagogiques...
- Constitution de transparents sur la faune des eaux douces
- Fabrication d'un affût (équipe chantier) pour l'observation des oiseaux des jardins lors de nos animations sur le nourrissage hivernal
- Elaboration de panneaux (les serpents...) et supports magnétiques permettant la constitution de chaînes alimentaires modulables
- Entretien des réalisations antérieures "Piste de l'Hermine"

7 - OUTILS DE PROMOTION

- Création d'une nouvelle cassette vidéo présentant l'ensemble des activités pédagogiques proposées par la Maison de la Nature de Bois Joubert au fil des 4 saisons.
- Réactualisation des deux fichiers présentant les activités : fichier "centre de classes de découverte" et fichier "centre de vacances".

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS ET RECEPTIONS OFFICIELLES

FETE DE LA NATURE ET DE L'ANIMAL à St Nazaire le 21 mai 1995

Triple stand :

- 1 stand Bois Joubert.
- 1 stand "Ferme pour enfants de Bois Joubert" où la plupart des animaux était présentée : vaches, moutons, chèvres, cochons, oies, poules.
- 1 stand SEPNB (tenu par la section La Baule Prequ'île).

FESTIVAL DU FILM ORNITHOLOGIQUE DE MENIGOUTE du 27 octobre au 1er novembre 1995

Double stand SEPNB / Maison de la Nature de Bois Joubert, conçu et tenu par l'équipe de Bois Joubert.

UNE PASSERELLE POUR L'EMPLOI du 2 au 6 octobre 1995

Montage d'une opération de réinsertion concernant une dizaine de jeunes en collaboration avec EDF / GDF, L'ANP, l'AFPA et les magasins AUCHAN.

LE TROUPEAU DE VACHES NANTAISES EN 1995

1 - VELAGES 1995

Nom des vaches	Numéro	Date vêlage	Sexe	Destination	BILAN VELAGES
ESTHER	249	12/03/95	M	Boucherie	6 femelles + 4 mâles (bon rapport pour la sauvegarde de la race)
CHASTE	236	23/03/95	M	Boucherie	
GUIMAUVE	270	27/03/95	F	Elevage - vendue	
RHUM	218	29/03/95	F	Elevage	
FICELLE	259	31/03/95	F	Elevage	
FORTE	255	04/04/95	F	Elevage	
HUPPEE	284	06/04/95	F	Elevage	
DEJA	245	09/04/95	M	Boucherie	
GIROLLE	268	09/04/95	F	Elevage - vendue	
RACOUET	264	07/06/95	M	Boucherie	

REMARQUES

- Les vaches DIVINE (239) et GIROLLE (268) ont été vendues à un jeune maraîcher bio de Séné (56).
- Les 3 génisses de 1993 ont été vendues pour la réserve ONC du Massereau (44).
- 2 génisses de 1994 ont été vendues à un jeune éleveur bio du Sud Loire (44).

2 - DESCRIPTIF DU TROUPEAU AU 1ER JANVIER 1996

- 9 vaches pleines
- 4 génisses de 9 mois
- 1 taureau de 6 ans (GUENROUET)

3 - INFOS PROGRAMME DE SAUVEGARDE

L'APRBN (Association pour la Promotion de la Race Bovine Nantaise) a lancé cette année, un programme de multiplication embryonnaire en vue d'accélérer l'augmentation du cheptel femelles, notamment sur les souches femelles peu représentées.

L'opération a démarré sur une vache de 12 ans qui a, tout de même, produit 11 embryons viables : 4 ont été implantés directement sur 4 génisses d'une autre race et les 11 autres ont été congelés. A ce jour, les 4 génisses sont apparemment pleines. Ce bon résultat nous amène à être assez confiants pour l'année prochaine où nous allons étudier les possibilités de renouveler l'opération (financement et élevage de mères porteuses).

Cette opération a été financée par le Conseil Régional Pays de Loire par le biais du GIE LAIT-VIANDE.

LES ANIMAUX DE LA FERME POUR ENFANTS

INVENTAIRE

RACE	EFFECTIF	CROIT 1995
Chèvre Poitevine	4 femelles + 1 mâle	1 femelle
Chèvres des Fossés	2 femelles + 1 mâle	/
Moutons Lande de Bretagne	3 femelles + 2 mâles	1 mâle + 1 femelle
Moutons de Belle-Ile	2 femelles + 1 mâle	/
Porcs Blanc de l'Ouest	1 femelle	/
Poules Coucou de Rennes	2 femelles + 1 mâle	/

+ 1 ânesse,

+ diverses volailles (oies, pintades, dindes et dindon, poules communes naines et coq)

LE POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX 1995

1 - FERME POUR ENFANTS

L'année 1995 a été essentiellement consacrée aux travaux de construction de la ferme pour enfants de Bois Joubert. Ce nouvel outil pédagogique se situe à l'emplacement de l'ancien verger et se compose de 4 bâtiments :

Les trois premiers, destinés à l'accueil des animaux, ont été construits durant l'année 1995 par l'équipe chantier de Bois Joubert (aucune intervention d'entreprise) :

- 1er bâtiment = Poulailier
- 2ème bâtiment = Porcherie, écurie, étable
- 3è bâtiment = Bergerie pour chèvres et moutons

Le quatrième bâtiment, destiné à l'accueil des enfants (salle d'animation, mini-laiterie, bureaux animateurs, bl ; sanitaire) sera réalisé durant le 1er semestre 1996.

Le mur d'enceinte du vieux verger entourant ces équipements a été relevé en 1995 et va être paré de pierres en 1996

L'espace intérieur du site a été aménagé en "parc" pour les animaux.

2 - AUTRES TRAVAUX

- Terrassement et aménagement du parc
- Implantation d'un nouveau parking (commune Donges)
- Remplacement de clôtures sur la chênaie (chantier section Rennes)
- Restauration du vieux puits de la colline (chantier section Rennes)
- Création de passerelles sur les canaux (chantier insertion)

***Le concours des meilleurs jeunes
naturalistes bretons***

« L'éco-citoyenneté » commence dans le primaire

Les écoliers planchent sur la nature

28-295 Tel.

La deuxième étape du concours régional « Les jeunes naturalistes bretons » est lancée. Les trente classes primaires sélectionnées vont être invitées à monter un dossier sur un milieu naturel de leur choix. Les cinq finalistes participeront le 8 juin, à La Gacilly, à l'épreuve ultime qui se déroulera sous la forme d'un jeu de piste.

Questions sur les déchets, sur les champignons, les algues, les kaolins, les oiseaux, les insectes. Les élèves de CM1 et de CM2 qui ont participé au concours lancé par la SEPNB, en partenariat avec un certain nombre d'organismes dont la direction régionale de l'environnement, le rectorat d'académie, le conseil régional et le conseil général du Finistère, ont eu de quoi feuilleter les ouvrages de sciences naturelles.

Les questions qui leur étaient soumises ne se caractérisaient pas en effet par la plus grande des simplicités. Certains ont même estimé que la barre avait été placée un peu haut. Mais c'était le jeu.

Sur les trois mille courriers envoyés par les inspections d'académie et les directions diocésaines, cent soixante-quatorze classes de CM1 et CM2 ont répondu à l'invitation de la SEPNB. « Le but était d'amener les enfants à fouiller dans les bibliothèques et de faire connaître à travers ce concours les organismes qui travaillent dans le domaine de l'environnement comme le conservatoire botanique, l'Ifremer ou le conservatoire du littoral ».



Finale l'an passé du concours des jeunes naturalistes bretons à La Gacilly. (Ph Michel Cambournecl).

Les vainqueurs de la première étape

Ecole Jean Cadoret, La Chêze (22), note 87,5; école publique, Kerpert, 92; école publique, Saint-Brandan, 89,5; école publique, Pédernec, 92; école publique, La Vicomté-sur-Rance, 77,5; école Jean-Le Morvan, Pleumeur-Bodou, 94.

Ecole publique, Combrit (29), 96; école publique, Clohars-Carnoët, 91; école publique, Rosnoën, 86; école publique, Pont-Croix, 88,5; école publique, Carantec, 96; école publique, Ploudalmézeau, 93.

Ecole publique, La Guerche de Bretagne (35), 81; école Saint-Joseph, Maxent, 91; école Amélie-Fristel, Saint-Malo, 86; école publique, Saint-George de Reintembault, 79; école publique, Melesse, 83; école privée, Ifendic, 91,5.

Ecole Sainte-Bernadette, Saint-Sébastien/Loire (44), 84; école Houssais, Rezé, 75; école du Sacré-Cœur, Les Touches, 78; école Saint-Joseph, Corsept, 38; école Lamartine, Saint-Nazaire, 89; école Saint-Aubin, La Chevallerais, 82.

Ecole publique, Serent (56), 90; école Saint-Jean, Beiz, 95; école la Lune-Verte, Berlic, 90; école Saint-Melaine, Plumelin, 58; école Sacré-Cœur, La Faouët, 82; école publique B. Le Gall, Gueltas, 73,5. Moyenne 84,3.

Meilleurs jeunes naturalistes : Les écoliers du Faouët



Les Cm2 de l'école Notre Dame du Faouët se sont imposés en territoire morbihannais à Lizio lors de la finale du concours des jeunes naturalistes bretons.

Les élèves de l'école du Sacré-Cœur du Faouët sortent vainqueurs du concours des jeunes naturalistes bretons organisé par la Société pour l'étude et la Protection de la Nature en Bretagne avec la Fondation Yves Rocher. Cinq classes de Cm2, venant chacune d'un département breton, participaient à la finale jeudi à Lizio. Au cours d'un rallye-nature, il leur a fallu reconnaître des

chants d'oiseau, identifier des végétaux, rechercher des indices de présence d'animaux... L'école du Faouët qui compte travailler avec la Sepnb à un projet de mise en valeur d'une tourbière à Guiscriff, s'est montrée la plus habile. Les gagnants partiront en classe de découverte durant une semaine à la maison de la nature de Bois Joubert.

ral », indiquent Luc Guihard et Paskal Le Douff, animateurs à la SEPNB et rédacteurs des questions.

Des écoles se sont particulièrement bien défendues, comme Ploudalmézeau, Carantec, Beiz qui approchent les cent points.

Finale à La Gacilly

Six classes ont été retenues par département au terme de cette première étape. Elles vont avoir pour tâche maintenant de remplir un dossier sur un milieu naturel proche de chez elles. Et il y aura seulement, in fine, une élue par département. Ces cinq finalistes participeront, comme l'an passé, à La Gacilly, à une épreuve sur le terrain, sous la forme d'un « rallye nature ». La date retenue, le 8 juin, tombera en même temps que la journée nationale de l'environnement. Récompense : la classe gagnante passera une semaine en classe de découverte au domaine de Bois-Joubert en Loire-Atlantique.

Tirant les enseignements d'une participation moindre cette année, la SEPNB va revoir la formule l'an prochain. Pourquoi ne pas ouvrir le concours aux grandes classes ou aux adultes ? Car, si la protection de l'environnement fait maintenant partie en primaire de l'éducation civique, comme le souligne Jean-Paul Moal, inspecteur de l'Education nationale, il faut, estime Max Jounin, secrétaire général de la SEPNB, poursuivre sur cette voie dans les grandes classes et même dans l'enseignement supérieur. « Pour arriver à une éco-citoyenneté ».

Les écoles qui souhaitent avoir le corrigé des questions peuvent le demander à la SEPNB 135, rue Anatole-France, Brest. (Joindre un timbre).

DF 9.6.95



CONCOURS DES MEILLEURS JEUNES NATURALISTES BRETONS

EDITION 1995

Avec le partenariat de la Fondation Yves Rocher, le concours des meilleurs jeunes naturalistes bretons a été de nouveau proposé à toutes les classes CM2 -publiques et privées- des cinq départements de Bretagne, selon la même formule qu'en 1994.

*** ETAPE 1**

Nombre d'écoles destinataires du questionnaire : 2980

Questionnaire (cf. annexe)

Nombre d'écoles participantes : 174 (cf. listes ci-jointes)

*** ETAPE 2**

Ecoles sélectionnées pour la deuxième phase du concours

Finistère :

* Ecole publique	Combrit
* Ecole publique	Clohars-Carnoët
* Ecole publique	Rosnoën
* Ecole publique	Carantec
* Ecole publique	Pont-Croix
* Ecole publique	Ploudalmézeau

Côtes-d'Armor

* Ecole Jean Cadoret	La Chèze
* Ecole publique	Kerien
* Ecole publique	Pedernec
* Ecole publique	Pleumeur
	Bodou
* Ecole publique	La Vicomté sur
	Rance
* Ecole publique	St-Brandan

Morbihan

* Ecole La Lune Verte	Berric
* Ecole Sacré-Coeur	Le Faouët
* Ecole publique	Sérent
* Ecole St Melaine	Plumelin
* Ecole St-Jean	Belz
* Ecole publique J. Le Gall	Gueltas

Ille-et-Vilaine

* Ecole publique	La Guerche de
	Bretagne
	Maxent
* Ecole St-Joseph	St-Malo
* Ecole privée Amélie Fristel	St-Georges de
* Ecole publique	Reintembault
	Melesse
* Ecole publique	Iffendic
* Ecole privée	

Loire-Atlantique

* Ecole Ste-Bernadette	St-Sébastien sur Loire
* Ecole du Sacré Coeur	Les Touches
* Ecole Houssais I	Rézé
* Ecole St-Joseph	Corsept
* Ecole Lamartine	St-Nazaire
* Ecole St-Aubin	La Chevallerais

Les cinq finalistes

Finistère	Ecole publique	Combrit
Morbihan	Ecole du sacré-coeur	Faouët
Côtes-d'Armor	Ecole publique	Pédernec
Ille-et-Vilaine	Ecole St-Joseph	Maxent
Loire-Atlantique	Ecole St-Aubin	La Chevallerais

* Le rallye nature de la finale s'est déroulé à LIZIO (Morbihan), le 8 juin 1995 par une belle journée de printemps.

La classe gagnante est l'**Ecole du Sacré-Coeur du Faouët (Morbihan)**.

Elle a gagné un séjour de classe de découverte au domaine de Bois-Joubert (Loire-Atlantique) du 19 au 24 juin. Chaque classe est repartie de Lizio avec le souvenir d'une bonne journée et une valise remplie de livres naturalistes et d'équipements divers.

Les partenaires de la SEPNB

- * La Fondation Yves Rocher
- * Le Conseil Régional de Bretagne
- * Le rectorat d'Académie
- * Le conseil général du Finistère
- * Le conseil général du Morbihan
- * Le conseil général de Loire-Atlantique

- * Les éditions Ouest-France
- * Le Pesquer Optique
- * WWF
- * Flammarion
- * Ecole des Loisirs
- * Société d'Optique Corse
- * Nashvert
- * Nathan
- * La Hulotte
- * Hachette Jeunesse

Annexes

- 1 - Le règlement
- 2 - Le questionnaire
- 3 - La revue de presse

***Les journées nationales
de l'environnement***

FINISTERE

GOULIEN

« Education à l'environnement par l'esthétique du paysage » 70 participants
Exposition de 25 clichés, regards d'un photographe sur
l'environnement littoral proposés aux habitants de la commune
Echanges, discussion, sélection d'une image qui deviendra l'affiche de l'expo
Du 3 juin au 31 août 1995 - Salle de la Mairie de Goulien

MORLAIX

« Vois au-dessus d'un tas d'ordures » 50 participants
Sortie nature pour sensibiliser à la nature et à la gestion
des ordures
Le 11 juin - Rendez-vous au local de la SEPNE à Morlaix à 15 h
Exposition au local du 3 juin au 11 juin

CROZON

Les Algues, connaissance et utilisation 60 participants
Identification et dégustation de quelques algues faciles à identifier
11 juin - Four à Chaux en l'Aber à Crozon

Petits et grands, tous éco-citoyens de la Presqu'île de Crozon 276 participants
6 juin : Visite de la déchetterie
7 au 10 juin : ouverture de l'expo à tous les publics

TREGUNC

Découverte des chemins de la commune 23 participants
Animation tout public en partenariat avec la mairie
de Trégunc, l'Office du Tourisme, le Conservatoire du Littoral

CONCARNEAU

Animation sur la Forêt 52 participants
Avec l'Ecole de Kerenden et la mairie de Concarneau

FOUESNANT

Une Ile à protéger 161 participants
Animation sur le thème de la réserve naturelle de l'Ile
de St-Nicolas-des-Gléan

MORBIHAN

GUIDEL

Protection de la dune

* Exposition sur les dunes (et particulièrement la dune de Guidel) : rôle de la dune, travaux entrepris, faune, flore

4 au 11 juin - Ecole de voile de Guidel-plage

* Sortie naturaliste sur la dune de Guidel

11 juin, centre commercial de Guidel-plage à 9 h 30

85 participants

8 participants

PLOERMEL

"A l'écoute des bruits de la forêt" marche en soirée le long de la vallée de l'Aff, en bordure de la forêt de Brocéliande
Vendredi 9 juin - 20 h 30 - Place de l'église de Beignon

1 participant

LORIENT

Exposition Orchidées

Plouay - 4 juin 1995

40 participants

SENE

Accueil des classes de CM des écoles de Séné sur la réserve.

Visite de la réserve ornithologique et concours de dessins
29 mai au 10 juin

120 participants

VANNES

« Protéger les sternes du Golfe du Morbihan »

Réalisation d'une fresque par des enfants qui circulera dans les ports du Golfe durant l'été 95

Diaporama et sortie de terrain

Panneaux d'information aux plaisanciers dans les capitaineries de Vannes et du Crouesty

Du 6 au 11 juin

GROIX

Exposition sur le problème des déchets

Salle des fêtes de l'île de Groix, présentation au public de la gestion des déchets en France et à Groix pour le sensibiliser à l'ouverture d'une déchetterie à Groix d'ici 2 ans

Du 2 au 5 juin, salle des fêtes, bourg de Groix

* **Animations nature sur la réserve**

80 participants

77 participants

LIZIO

8 juin - Finale du concours des meilleurs jeunes naturalistes bretons avec la Fondation Yves Rocher et proclamation en soirée de la classe gagnante de l'année 1995

Une centaine d'enfants et leurs instituteurs

ILLE-ET-VILAINE

SAINT-MALO- POINTE DU GROUIN

Observation des oiseaux marins de la réserve SEPNE
de l'île des Landes
10 et 11 juin - Pointe du Grouin

COTES-D'ARMOR

MATIGNON

« Marée Verte, sous la laitue, la plage »
Conférence organisée à la
7 juin 1995 - Pointe du Grouin

100 participants

Total

1 303 participants

Editions

Revue PENN AR BED

n° 152

- 1 Les characées de la baie d'Audierne
par Robert CORILLION.
- 20 Flèches en chicanes : Evolution du complexe du Loc'h en rade de Brest
par Bernard HALLEGOUET et Valérie MOREL.
- 32 Caractéristiques des limons de la Bretagne occidentale
par Louis DUVAL.
- 39 Notes de lecture

n° 155

- 1 Pollution industrielle au XVIII^{ème} siècle : les mines de plomb du Huelgoat
par Louis CHAURIS
- 6 Observations naturalistes sur la Bretagne et la Cornouaille
par Adrian SPALDING
- 16 La végétation de la presqu'île de Crozon
par Auguste DIZERBO
- 19 Il n'est peut-être pas trop tard pour ouvrir l'œil...
par Patrick HAMON
- 20 Les prairies naturelles inondables des marais de Donges
par Sylvie MAGNANON
- 39 Notes de lecture
par Max JONIN

n° 153 / 154

TALUS DE BRETAGNE

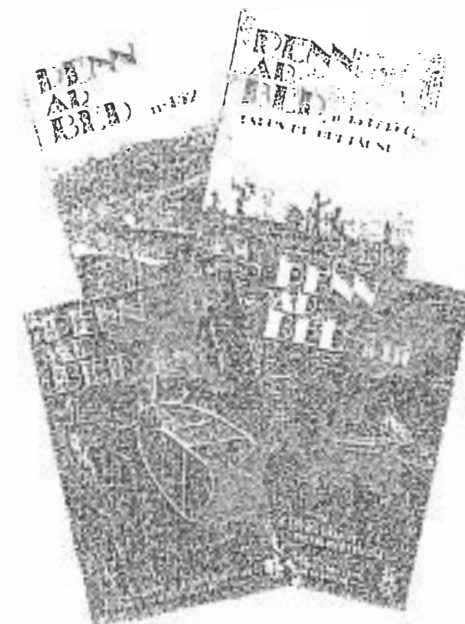
- 1-2 Avant-propos
par François de BEAULIEU.
- 3-13 De l'arbre têtard au bocage pavillonnaire
par François-Xavier TRIVIERE.
- 14-23 Fagoter : pratique d'hier, savoir pour demain ?
par Marie-Armelle BARBIER.
- 24-33 Talus du Léon / Kleuziou e Bro-Leon
par Mikael MADEC
- 34-41 Histoire de talus
par Mikael MADEC
- 42-43 A l'école des talus
par Saig GESTIN
- 44-55 Les traces d'aménagement et d'agriculture en Armorique
par Pierre-Roland GIOT et Dominique MARGUERIE
- 56-64 Les talus et l'archéologie : une expérience morbihannaise.
par Maud LE CLAINCHE
- 65-71 Haies et talus : Leur rôle dans la régulation des eaux.
par Emile VIVIER
- 72-77 Les mammifères des haies
par Marie-Charlotte SAINT-GIRONS
- 78-84 Ecologie et répartition des reptiles : rôle des haies et talus plantés
par Hubert SAINT-GIRONS
- 85-93 L'avifaune et la haie
par Pierre CONSTANT et Marie Christine EYBERT.
- 94-106 Du bocage au développement soutenable en Bretagne
par Michel DANNIS
- 107-108 Talus de nos voisins

Les dessins sont de Balho (p. 41,90,101), Goutal (p.2,96) et O. Soun (p. 11,19,23).
Fascicule coordonné par François de Beaulieu

n° 156

Pollution urbaine et milieu littoral en Bretagne

- 1 Avant-propos
par Pierre-Yves LE RHUN
- 3 La pollution microbienne sur le littoral breton
par Pierre-Yves LE RHUN
- 10 Le programme Neptune, une grande ambition
par Jean-Pierre GOURET
- 21 Une ria polluée, la Laïta
par Jean-Baptiste GAUDET
- 28 Urbanisation et pollution littorale : le cas de la Plaine-sur-mer
par Hélène GARNIER
- 37 Tourisme et pollution littorale en pays guérandais
par David GRZYB
- 47 La gestion de la pollution des eaux en milieu urbain : une nouvelle approche par l'informatique
par Véronique JANTZEN



EDITIONS 1995

Ré-édition revue et corrigée de « Oiseaux de mer en Bretagne » pour l'édition Bretagne Vivante.

Edition à part du numéro de Penn ar Bod « La réserve biologique de Goulien - Cap Sizun »

Edition de nouvelles cartes postales « Bretagne Vivante »

Bruyère vagabonde
Dauphin en Iroise
Râle d'eau
Goéland brun

Papier à lettres « Réserve de Goulien »

EXPOSITIONS

En 1995, deux expositions ont été réalisées et présentées :

- * Exposition photographique sur LA SPATULE
Photos Rémy Basque
- * Exposition « Goulien - Cap Sizun : un littoral à découvrir »
Photos de René-Pierre Bolan
- * Participation à l'exposition d'Océanopolis sur la pollution des mers par les hydrocarbures

FILM

« Histoire d'une réserve : Goulien - Cap Sizun »
Yvon Le Gars / CG 29 / DIREN / Région / WWF

***Centre de documentation
et photothèque***

CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION

Adresse : SEPNB

186 rue A. France - B.P. 32
29276 BREST CEDEX

Responsable bénévole : Brigitte GUISNEL

* Condition d'accès :

Ouverture à tout public

Chaque jeudi de 15 heures à 19 heures (sauf juillet et août)

Prêt gratuit pendant 4 semaines

Photocopies payantes

Demandes (précises) par correspondance acceptées

Le nombre de documents rassemblés au Centre de Brest aura atteint 2000 en 1995. L'accès en est toujours par fichier manuel eu égard à la fréquentation restreinte de cette bibliothèque spécialisée dans l'environnement. Les visiteurs, au nombre de 180 environ, sont toujours en majorité universitaires. Néanmoins les clients fidèles ou les adhérents intéressés par un thème précis (ornithologie, eau, botanique...) viennent aussi régulièrement.

La gestion des périodiques, par le biais des échanges entre Penn ar Bed et des revues françaises et étrangères, a été allégée. Ainsi, sur une centaine d'envois, le quart a été supprimé car ils s'avéraient inutiles (échanges avec des revues ornithologiques, avec la bibliothèque universitaire). Le temps, l'espace et les finances s'en trouvent modestement allégés eux aussi.

La mise à jour des notes naturalistes est envisagée pour 1996.

Brigitte Guisnel

22 février 1995

PHOTOTHEQUE REGIONALE

Adresse :

René-Pierre BOLAN
Photothèque SEPNB
6, rue Guérin - 35470 Bain de Bretagne

I - EDITIONS SEPNB - PENN AR BED

- * Complément icono pour - réédition « Nos oiseaux des Mers »
-édition des cartes postales 95
- * Prêt de dias - projet de réédition PAB spécial tourbières
- * Pas de participation aux PAB (il n'y a d'ailleurs eu que 2 numéros)

II - SECTIONS SEPNB - ANIMATIONS - RESEAU DES RESERVES

- * Section Rennes : animation - présentation du réseau des réserves.
Montage de 200 diapos (côte nord de la Bretagne de l'île des Landes à Keremma)
- * Expo Goulien : « un littoral à découvrir »
- * Sélection de 30 dias pour B. Bargain, conférence sur la Baie d'Audierne à l'occasion de la remise des prix du concours « Nature et Découvertes »
- * Don de 13 dias à Catherine Pichot pour le montage permanent de la réserve de Groix
- * Prêt de 13 dias pour une animation, les animaux de Bretagne, section Fougères

III - ANIMATIONS ET PUBLICATIONS HORS SEPNB

- * Centre VVL, La Turballe (Rhône Poulenc !) : prêt de 63 dias pour un montage faune et flore du bord de mer
- * Classe de découverte A. Thomas : prêt de dias des Tas de Pois et des pétrels
- * Illustration (200 dias) d'une conférence de J.Y.Monnat - CCSTI Rennes
- * Ouvrage « Curieux de Nature » : Patrimoine Naturel de Bretagne / CERESA / Conseil Régional de Bretagne
Prêt de 63 dias - 31 utilisées
- * Conservatoire du Littoral, St Brieuc : prêt dias oiseaux de mer pour dépliant d'information pour le public
- * Magazine « Vivre Ici » : prêt dias chauves-souris. Sans suite : dépôt de bilan du magazine
- * Magazine « Pays de Bretagne » : prêt dias guillemot pour illustration d'un article de B.Cadiou
- * Yvon Guermeur et JP Cuillandre : prêt de 73 dias pour l'illustration de la plaquette du Parc d'Armorique sur l'Iroise. En cours
- * Région Bretagne : prêt de 2 dias pour l'illustration du guide régional TER
- * AGENA - David Einborn : prêt (gratuit) de 14 dias faune de Bretagne pour réalisation d'un CD ROM sur le bocage
(On peut disposer gratuitement de ce CD ROM).
- * Magazine « Bretagne Economique » : prêt de 19 dias pour l'illustration d'un article sur l'environnement - sans suite : ne prennent pas de photos payantes !
- * Editions Nathan - Françoise Mosse : Livre sur les Réserves Naturelles de France
Envoi de 5 dias en complément d'une sélection de 18 dias - en cours
- * Comité Tourisme en Bretagne : prêt d'1 dia pour l'édition 95 de la plaquette du Patrimoine Naturel en Bretagne
- * Comité Tourisme en Bretagne : prêt 9 dias pour le guide des loisirs : Bretagne Nouvelle Vague (je ne crois pas qu'elles aient été utilisées)
- * Office du Tourisme de Carantec : prêt de 20 dias pour une plaquette d'information sur la baie de Morlaix. Pas de nouvelles sur leur utilisation, ni retour !
- * La Lettre des Réserves Naturelles - J. Roland : prêt 7 dias Iroise et Venec, publiées

- * Journal « Mon Quotidien » : prêt et utilisation d'1 dia pour un article sur le narcisse des Glénans
- * Ar Men : prêt de 9 dias sur les oiseaux du golfe du Morbihan. Sans suite
- * DAE 35 - Services Espaces Naturels - Sélection de 62 dias oiseaux nicheurs 35, pour réalisation d'1 CD ROM. Sans suite : pas de réponse au courrier conditions de prêt !
- * Comité du Tourisme de Malestroit : prêt 1 dia de Drosera pour illustration d'1 panneau d'information sur la tourbière de Sérent. Pas de nouvelles quant à l'utilisation et pas de retour.
- * Prêt pour l'Almanach du Marin Breton 95
- * Magazine « Mer et Littoral » : prêt de 15 dias sur les Glénans. Sans suite : conditions de prêt trop élevées !

PRETS DIVERS

- * Agence ANDIA - Rennes : dépôt 13 dias sur la géologie de l'île de Groix
- * Service Environnement de la Ville du Havre : prêt de 20 dias de goélands. Pas de retour ni de nouvelles de leur utilisation !
- * Université d'été - J.Y. Le Touzé : prêt de 20 dias sur l'île de Groix pour réalisation d'1 affiche université d'été - 1 utilisée
- * Communauté de Communes des Pays d'Iroise : prêt de 20 dias pour l'exposition Belvédère de Ploumoguier - sans suite

Conclusion : de nombreuses demandes de prêts pour magazines et hebdomadaires sont restées sans suite : délais trop courts, documents absents de la photothèque, refus de nos conditions...
On commence à avoir une activité hors SEPNEB très importante et c'est tant mieux (bicôse pesetas !)

IV - COUVERTURE PHOTO DES RESERVES

Cette année, la photothèque s'est enrichie de :

30 diapos sur le Cragou
 52 diapos sur le Venec
 72 diapos sur les Monts d'Arrée et le Jeun Elez
 356 diapos sur l'Iroise - essentiellement Banaleg
 15 diapos sur Glénac (site) et les marais de Redon
 19 diapos sur St Nicolas de Glénac
 50 diapos sur la tourbière de Kerfontaine (flore)
 107 diapos sur les étangs de Trévignon/Trégunc
 202 diapos sur l'île aux moutons - paysages et sternes
 167 diapos sur Groix + 13 données à C. Pichot
 17 diapos sur Goulien

TOTAL : 1100 dias, soit l'équivalent de 30 films 24x36.

V - DONS DE PHOTOGRAPHES

Claude Guihard (faune, flore)	129 diapos
Jean-Yves Legall (phoques) Iroise et Eric Derval (photographe indépendant)	28 duplis

Total : 157 diapos

La participation institutionnelle *

*** actualisation avril 1996**

I - AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

La SEPNB travaille au sein des :

*** Commissions départementales des sites**

- Finistère	Max JONIN
- Morbihan	Louis FLAHAUT (remplaçant à nommer)
- Ille et Vilaine	Guy-Luc CHOQUENE
- Côtes d'Armor	Max JONIN et Gilbert BACLET
- Loire-Atlantique	Michel GARNIER

*** Commissions départementales des carrières**

- Finistère	Michel BEUCHER
- Ille-et-Vilaine	Henri LE LOUARN
- Morbihan	Roger MAHEO

*** Conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage**

- Finistère	Jacques GARREAU (remplaçant à nommer)
- Morbihan	Jacques ROS et Bernard ÎLIOU
- Ille-et-Vilaine	Guy-Luc CHOQUENE
- Côtes d'Armor	Jacques PETIT
- Loire-Atlantique	à nommer

*** Conseil départemental d'hygiène**

- Loire-Atlantique	Jean-Pierre GOURET
--------------------	--------------------

*** Groupes de travail divers :**

- SNVM Rade de Lorient : Jean-Paul AUCHER
- Observatoire de l'environnement du Finistère : Michel BEUCHER
- Observatoire de l'eau du district de Rennes : Jean DENIER
- Comité de suivi de l'usine d'incinération de Concarneau : Michel BEUCHER
- Comité de suivi de l'usine d'incinération de Rennes : Jean DENIER
- Schéma départemental des déchets ménagers du Finistère : Michel BEUCHER
- Comité de suivi de l'usine d'incinération de Briec : Rémy FRAQUET
- Comité de suivi de l'usine d'incinération de Tréméoc : Rémy FRAQUET

*** Dans le Finistère :**

- * Comité consultatif de l'environnement de l'agglomération brestoise : Jean SALAUN et Max JONIN
- * Contrat de Baie de la rade de Brest : Jean SALAUN
- * Réserve de la biosphère d'Iroise : membre du comité de gestion et présidence du conseil scientifique : Maurice LE DEMEZET et Max JONIN
- * Conservatoire botanique national de Brest, membre du conseil scientifique : à pourvoir
- * Comité de pilotage du parc national de l'Iroise : Maurice LE DEMEZET et Max JONIN

*** Dans le Morbihan :**

- * Instance départementale de concertation mise en place par EDF : Jean-Paul AUCHER
- * Conseil d'administration de l'association pour l'animation nature de la base de loisirs de Kerguelen : Jean-Paul AUCHER

II - AU NIVEAU REGIONAL

- * Réserve de la biosphère d'Iroise, MAB-UNESCO/Parc Naturel Régional d'Armorique : Maurice LE DEMEZET - Max JONIN
- * Collège régional du patrimoine et des sites : Max JONIN - Gilbert BACLET
- * Institut régional du patrimoine : Max JONIN
- * Comités de gestion de terrain du Conservatoire du Littoral : Etang de Trévignon, Baie d'Audierne, Etang de Kerloc'h, etc... (sections locales)
- * Commission régionale de la forêt et des produits forestiers : Daniel CHICOUENNE
- * Comité technique de l'eau :
 - * Comité consultatif de la réserve naturelle des Sept-Iles : Jean-Yves MONNAT
- * Groupe de travail "déchets industriels" - Préfecture de Région : Jean DENIER
- * Conférence permanente de l'environnement au Conseil Régional de Bretagne : Bernard GUILLEMOT et Max JONIN
- * Conseil régional scientifique du patrimoine naturel de Bretagne: Maurice LE DEMEZET, Max JONIN, Fred BIORET

III - AU NIVEAU NATIONAL

- * Comité MAB France de l'UNESCO
- * Conférence Permanente des Réserves Naturelles CPRN
Max JONIN (bureau et commission des réserves géologiques)
Frédéric BIORET (commission scientifique)
Guillemette ROLLAND (commission pédagogique)
- * Espaces Naturels de France : Max JONIN
- * Comité de gestion de la taxe sur les déchets industriels spéciaux :
Michel BEUCHER / Jean DENIER

IV - PAR CONVENTION

- Avec l'Etat, la SEPNB gère les réserves naturelles de l'Ile de Groix (56) et de St-Nicolas-des-Gléan (29), d'Iroise (29) et du Vénec (29)
- Avec le Conseil Général du Finistère, la SEPNB gère les réserves biologiques de Goulien-Cap Sizun, du Cragou, d'Iroise et de St Nicolas des Glénan
- Avec le Conseil Général des Côtes d'Armor, la SEPNB gère les réserves biologiques de la Colombière et du Grand Rocher.
- Avec le CG 44, la SEPNB gère l'espace naturel « La Grande Drouine » sur la commune de Guérande.

Les communiqués de presse



PROGRAMME BRETAGNE EAU PURE N°2

POSITION DE LA SEPNEB

Dans le même temps que paraît le programme « Bretagne Eau Pure n°2 », sont communiqués les résultats de la phase 2 d'une étude commandée par la Région Bretagne au cabinet Saunier, Eau et Environnement, sur « l'actualisation du schéma régional d'alimentation en eau potable ».

Les deux documents sont indissociables.

Selon les travaux du bureau d'étude :

- la consommation d'eau se stabilise
- la dégradation de la qualité s'accélère
- la qualité de l'eau précisément représente la menace majeure à moyen terme et sa restauration apparaît être un pari difficile à brève échéance.
- des objectifs ambitieux sont nécessaires.

Le bilan établi sur le programme Bretagne Eau Pure à mi-parcours (cf Conférence Régionale de l'Environnement du 29 avril 1994) a été un constat d'inefficacité malgré les 500 millions de francs investis sur les 1 273 prévus : aucune amélioration de la qualité des eaux, en particulier des eaux distribuées (eaux de consommation). Seules quelques eaux littorales font des progrès en ce qui concerne la baignade grâce à l'installation de stations d'épuration des eaux urbaines.

Devant ce constat, on peut regretter que le programme Bretagne Eau Pure n°2 soit publié avant la communication de la phase 3 de l'étude du cabinet Saunier, c'est-à-dire celle de « la définition des solutions » !

En quoi consiste-t-il ?

Il y est enfin reconnu l'importance de la qualité de l'eau pour tous les secteurs économiques (tourisme, agroalimentaire, pêche, aquaculture, etc...). Il y est également enfin reconnu que l'élément déterminant dans le bilan n'est pas l'évolution des consommations (qui maintenant s'infléchit) mais la dégradation de la qualité.

En conséquence, le programme fixe comme objectif la protection et la reconquête de cette qualité.

Quels moyens se donne-t-on pour y parvenir ?

- travailler par bassins versants
- mobiliser tous les partenaires
- rendre l'ensemble des actions cohérent.
- mener une lutte spécifique contre la pollution agricole : c'est bien le moins.

Si les premiers semblent rigoureux, le dernier risque d'être limité dans la mesure où il repose sur le volontariat.

Ces moyens se divisent en trois volets :

Le 1er volet consiste à concentrer les moyens sur des bassins versants de **démonstration** et d'action renforcée pour parvenir sur certains secteurs à une reconquête significative. C'est **insuffisant** face à l'**ampleur** de la situation sur l'**ensemble** de la Bretagne. Cela signifierait-il que l'on ne s'attend pas à des résultats significatifs pour la majorité des zones à moyen terme ?

Le 2ème volet est consacré à la recherche appliquée en agriculture. Intéressant, mais devons-nous en attendre les réponses pour régler le problème **actuel** des excédents ? Comme pour le traitement du lisier (en expérimentation depuis 90), ne sera-ce pas une bonne raison de retarder la mise en place de mesures ? La recherche doit porter sur des pilotes économiquement « acceptables » (FNSEA) : qu'est-ce à dire ?

Enfin, le 3ème volet a la part la plus faible alors que c'est à ce niveau que se situe le point fort : suivi de la réglementation et des milieux, des activités. La définition des moyens permettant de contrôler la réglementation n'est pas explicite.

En conclusion, ce programme est bien en deçà de l'enjeu. On refuse de prendre en main dès maintenant le problème des excédents agricoles alors qu'il est établi que 60 % des captages vont disparaître à moyen terme. La campagne de sensibilisation (volet 3) risque fort d'être une campagne de pub comme Bretagne Eau Pure n°1 et ne pas avoir plus d'effet.

Rendez-vous dans quatre ans...



COMMUNIQUE DE PRESSE - 2 FEVRIER 1995

LA SEPNEB et le résultat des élections à la Chambre d'Agriculture

Comme d'autres observateurs attentifs, en toute impartialité, la SEPNEB a noté avec intérêt les résultats des élections à la Chambre d'Agriculture du Finistère. C'est un évènement. Il convient aujourd'hui de se rappeler que la Confédération Paysanne a signé, au niveau national, une Alliance avec la Fédération Nationale des Associations de Protection de la Nature et les consommateurs.

La SEPNEB, depuis de longues années, a défendu l'importance vitale d'une mutation radicale de l'agriculture bretonne dans l'intérêt de tous, des agriculteurs eux-mêmes.

La SEPNEB veut voir, dans les résultats de cette élection, l'expression démocratique d'une saine réflexion et d'une volonté de changement de la part des agriculteurs qui ont sorti les tenants d'un modèle dépassé.

Elle en sera d'autant plus attentive et intéressée dans les prochaines semaines à l'expression des nouvelles orientations et à la perspective d'une dynamique de changement.



COMMUNIQUE DE PRESSE - 31 JANVIER 1995

LES INONDATIONS EN BRETAGNE : LA POSITION DE LA SEPNB

Le débit des rivières dépend des pluies. Il y a une vérité qu'il faut rappeler et les inondations que vient de subir la Bretagne, et d'autres régions, ont donc pour cause première la très forte pluviométrie de ces derniers jours. Mais nous savons déjà que si l'on doit admettre que ce phénomène météorologique est rare, il n'est pas exceptionnel. En effet, en beaucoup d'endroits, le niveau des inondations constatées ces jours derniers peut être dépassé plusieurs fois par siècle, si l'on en croit la mémoire des hommes. Les crues sont des phénomènes naturels, si elles prennent parfois un caractère catastrophique, c'est l'homme qui en est responsable.... et malheureusement victime.

Devant un phénomène naturel et inéluctable, l'homme ne peut que s'adapter. Il est illusoire de vouloir lutter contre les inondations. Il est possible, en revanche, de lutter contre les causes liées aux activités humaines qui aggravent la situation naturelle et engendrent des effets catastrophiques.

Le **ruissellement**, bien sûr, aggrave cette situation. Force est de constater que tout est fait pour le favoriser : sols nus, compacts après les récoltes (de maïs notamment), sols imperméabilisés (ciment, bitume...) arasement des talus qui ralentissent et allongent le parcours de l'eau... Au niveau d'un bassin versant, sur la totalité de l'espace, la somme de ces « petites causes » devient importante et déterminante dans la formation des crues les plus fréquentes. Le phénomène est sans doute atténué lorsque la pluviométrie est très forte mais dans cette dernière période, la Bretagne, vue du ciel, montrait un miroir impressionnant constitué par les sols nus après maïsiculture.

Ce ruissellement s'aggrave du processus **d'érosion des sols** (perte de terre arable, comblement du lit des ruisseaux et rivières, ...) et d'une **pollution** due au lessivage des sols urbanisés.

La gestion de l'espace, l'aménagement du territoire modifie l'écoulement des eaux dans les rivières elles-mêmes. Elles concernent toutes les zones inondables, c'est-à-dire l'ensemble des fonds de vallées.

La première des causes d'aggravation, et la plus importante, est la suppression des champs d'inondation. Un champ d'inondation est le meilleur des régulateurs de crue et sa capacité n'est pas limitée : le volume stocké augmente avec l'intensité de la crue.

Toute suppression d'une surface inondable a pour conséquence une augmentation de la crue à l'aval.

Des militants et spécialistes de l'environnement réunis à Rennes

Inondations : les leçons de janvier

Une table ronde a réuni lundi à Rennes des spécialistes de l'environnement, techniciens, fonctionnaires et militants, à l'invitation de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne. Sujet du jour : les inondations de janvier 95 et les moyens d'éviter les récurrences.

La répétition des inondations en Bretagne, depuis 1988, est-elle une fatalité ou le résultat d'atteintes successives au paysage ? Météorologues, fonctionnaires, ingénieurs agronomes et militants de l'environnement en ont débattu autour d'une table, lundi à Rennes, à l'invitation de la SEPNE.

Les inondations de janvier 95, exceptionnelles en raison d'une pluviométrie abondante, sur une durée longue (entre le 16 et le 30) et sur des surfaces importantes, n'en sont pas moins la conséquence de facteurs aggravants cumulés : destruction du bocage, drainages, assèchement des zones humides, pratiques culturales qui laissent le sol nu en hiver (maïs), urbanisations imperméabilisantes dans le lit majeur des rivières.

L'aménagement foncier en question

Toutes choses qui concourent à accélérer le temps d'écoulement

*Priorité
numéro un :
assurer
la sécurité
des personnes
et des biens.*

de l'eau et à gonfler son volume, malgré la présence de barrages qui n'ont pas toujours suffi à freiner les flux. Ceux-ci ont naturellement envahi des zones naturelles d'expansion (à Redon par exemple). Et, en bout de course, ils ont livré sur le littoral des tonnages importants, chargés en nitrates (50 mg/litre) susceptibles de favoriser la prolifération des algues.

Au centre du débat, la politique d'aménagement foncier. Les différents points de vue s'échelonnent entre celui de Jean-Yves Morel

(« Eaux et Rivières »), qui plaide pour la revalorisation du talus, et celui de Patrick Plet (Chambre d'agriculture), qui réclame une estimation préalable des coûts et insiste sur la formation des agriculteurs à leur entretien.

Entre Max Jonin (SEPNE), qui énumère les textes disponibles mais inappliqués, et Yves Colcombet, chargé de mission représentant le préfet de région, pour qui, « des choses sont prêtes » sur le plan législatif, l'exposé des

remèdes ne présente rien de spectaculaire.

Toutefois, avec l'aide des photographies aériennes réalisées en janvier, l'on s'efforcera : 1) d'assurer la sécurité des personnes et des biens par une meilleure connaissance des zones d'expansion des crues ; 2) d'intégrer dans les plans d'occupation des sols des prescriptions qui soient pas exorbitantes et permettent de limiter les risques majeurs.

Jacques PASQUET



Les autres causes concernent les freins à l'écoulement de l'eau :

Ils peuvent être artificiels : seuils, barrages.... Ils ont pour effet d'augmenter le niveau de l'eau et, très souvent, dans les villes, les inconvénients l'emportent très largement sur la capacité de rétention. Il y a donc lieu de veiller particulièrement à leur absence à l'aval immédiat des zones sensibles.

Les freins à l'écoulement des eaux peuvent aussi avoir des origines naturelles comme en particulier le développement excessif de la végétation. L'entretien doit avoir pour objectif de limiter les arrachements en période de crues et donc la formation d'embâcles sur les obstacles que sont les ponts ou autres ouvrages. Ces embâcles forment des barrages non contrôlés qui peuvent lâcher brutalement. Elles furent nombreuses sur le Blavet et provoquèrent des dégâts importants.

Conclusion

En conclusion, la SEPNE demande à ce que des enseignements soient tirés des événements afin que s'ils doivent se reproduire leurs conséquences ne soient pas, une nouvelle fois, aggravées, mais au contraire diminuées.

Pour ceci, il convient :

- de veiller à préserver les champs d'inondation qui existent, voire en recréer ;
- de profiter des événements pour délimiter les zones soumises au risque d'inondation, en incluant une marge de sécurité car, en beaucoup d'endroits, les inondations subies aujourd'hui peuvent être largement dépassées.
- d'interdire toute nouvelle construction en zone inondable, voire d'en déplacer certaines lorsque leur protection coûte plus chère ou est plus lourde de conséquences néfastes que leur maintien.
- enfin veiller à la reconstitution d'un réseau de talus et à des pratiques culturelles respectant les milieux naturels, ne serait-ce que pour limiter l'érosion des sols et ses effets néfastes.

Inondations La prévention passe par un aménagement du paysage

14-3-85 Teleg.



Un des moyens mis en avant pour limiter les conséquences de futures crues : l'« aménagement du paysage permettant de trouver un équilibre entre la production agricole, la régulation hydraulique et la lutte contre les pollutions ». (Photo Claude Prigent)

A l'initiative de la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, une table ronde régionale était organisée hier à Rennes pour faire le point sur le bilan des crues de fin janvier et réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour éviter leur renouvellement.

Autour de la table, une dizaine de personnes représentant le préfet de région, les directions régionales de l'environnement, de l'agriculture et de l'équipement, EDF, l'INRA, Météo-France, la SEPNB et l'associations Eaux et Rivières de Bretagne.

Le phénomène météorologique exceptionnel avec une pluviométrie quatre fois plus importante que la moyenne entre le 16 et le 30 janvier a trouvé des « facteurs aggravants » : l'urbanisation, la terre nue des champs de maïs, les rigoles de drainage, la disparition du bocage etc.. « Depuis 1971, a expliqué un intervenant, la surface en herbe a diminué de 240.000 hectares et a été remplacée par des surfaces cultivées en maïs. » Conséquences des crues et du lessivage, « des teneurs en nitrates de plus de 50 mg par litre pendant une longue période, un impact pisci-

cole important avec des risques pour les frayères, et des conséquences sur le littoral en matière de développement des algues », a expliqué le directeur régional de l'environnement.

Cartographie des zones inondables

Au chapitre des remèdes pour limiter les conséquences de futures crues, a été mis en avant une identification des sites à protéger mais aussi « un aménagement du paysage pour trouver un équilibre entre la production agricole, la régulation hydraulique et la lutte contre les pollutions ».

Les photographies aériennes prises le 24 janvier et actuellement à l'étude seront précieuses dans l'établissement d'une cartographie des zones inondables. La table ronde d'hier a aussi insisté sur la complexité du sujet marqué par l'imbrication d'intérêts contradictoires. « La solution ne passe pas par un coup de barre brutal décidé sous le choix de l'émotion, mais nécessite une réflexion globale en profondeur », a expliqué M. Colcombet, chargé de mission pour l'environnement auprès du préfet de région.

SEPNB et crues : « un phénomène naturel »

Teleg.
15-2-85

Donnant sa position sur les inondations, la SEPNB « demande que des enseignements soient tirés afin que s'ils doivent se reproduire leurs conséquences ne soient pas, une nouvelle fois, aggravées; mais au contraire diminuées ».

« Il convient, dit la SEPNB, de veiller à préserver les champs d'inondation qui existent, voir en recréer;

— de profiter des événements pour délimiter les zones soumises au risque d'inondation, en incluant une marge de sécurité car, en beaucoup d'endroits, les inondations subies aujourd'hui peuvent être largement dépassées.

— d'interdire toute nouvelle construction en zone inondable, voire d'en déplacer certaines lorsque leur protection coûte plus chère ou est plus lourde de conséquences néfastes que leur maintien.

— enfin veiller à la reconstitution d'un réseau de talus et à des pratiques culturelles respectant les milieux naturels, ne serait-ce que pour limiter l'érosion des sols et ses effets néfastes ».

« Le débit des rivières dépend des pluies écrit la SEPNB. Il y a là une vérité qu'il faut rappeler et

les inondations que vient de subir la Bretagne, et d'autres régions, ont donc pour cause première la très forte pluviométrie de ces derniers jours. Mais nous savons déjà que si l'on doit admettre que ce phénomène météorologique est rare, il n'est pas exceptionnel. En effet, en beaucoup d'endroits, le niveau des inondations constatées ces jours derniers peut être dépassé plusieurs fois par siècle, si l'on en croit la mémoire des hommes. Les crues sont des phénomènes naturels, si elles prennent parfois un caractère catastrophique, c'est l'homme qui en est responsable... et malheureusement victime.

« Devant un phénomène naturel et inéluctable, l'homme ne peut que s'adapter. Il est illusoire de vouloir lutter contre les inondations. Il est possible, en revanche, de lutter contre les causes liées aux activités humaines qui aggravent la situation naturelle et engendrent des effets catastrophiques ».

La SEPNB cite en particulier le ruissellement, l'érosion des sols, la suppression des champs d'inondation, l'absence de freins, à l'écoulement des eaux.



COMMUNIQUE DE PRESSE - 13 FEVRIER 1995

INONDATIONS ET COQUILLAGES

Le littoral finistérien vient d'être soumis à un arrêté préfectoral d'interdiction de pêche et de commercialisation (en l'état) des coquillages.

Cela doit-il être considéré comme une conséquence inéluctable des conditions météorologiques exceptionnelles de ces dernières semaines ? C'est ce que l'on tend à faire croire.

En fait, les coquillages jouent le rôle de sentinelles de la qualité du milieu marin qui dépend elle-même de la qualité des apports d'eau douce. Ces indicateurs viennent donc de nous révéler que sur l'ensemble du littoral, la contamination bactériologique a atteint des niveaux à risque. Est-ce normal même en situation exceptionnelle sur une telle échelle ?

Cette interdiction a le mérite de révéler au public un problème qui est rarement évoqué lorsque l'on traite de pollution ou de traitement des eaux : celui de la contamination bactérienne des eaux de surface et des risques associés. On parle beaucoup, et à juste titre, des apports en nitrates et des problèmes qu'ils posent, on ne parle pratiquement jamais de la charge bactérienne que reçoivent les eaux bretonnes par l'intermédiaire des effluents agricoles (lisier) largement épandus sur nos terres. Pourtant, parmi ces bactéries, on rencontre les bactéries pathogènes alimentaires les plus redoutées (*Salmonella*, *Listéria*) (mais là en est probablement la raison !). On parvient en général à en contenir les effets dans des limites acceptables : traitement énergétique des eaux de consommation, épuration des coquillages contaminés par passage en système d'épuration. Le dépassement général récent des valeurs critiques révèle en fait une situation globalement limite dont le cas les plus critiques sont habituellement limités géographiquement et réglés par fermeture pour insalubrité. Cependant, la fermeture d'une zone relève de la même logique et a les mêmes conséquences que la fermeture d'un captage d'eau de consommation : c'est à chaque fois un constat d'échec. Une zone fermée pour insalubrité devient une zone inactive que l'on n'a alors plus aucune raison de préserver.

Se battre pour le maintien de la salubrité du littoral oblige au contraire à prendre les problèmes en amont et est la meilleure garantie de maintien des activités récréatives (pêche, baignade...) ou économiques (tourisme, aquaculture), les deux étant d'ailleurs liées.

A. Plusquellec - M. Beucher

OPERATION « NETTOYAGE DE PRINTEMPS »

La SEPNB ne croit que modérément à la pédagogie liée à une mobilisation sur une journée. Pour notre part, engagés dans une action sur le long terme, nous oeuvrons quotidiennement et tous azimuts en nous intéressant aux causes et pas aux effets.

Il y a déjà eu des journées du même type et il y aura d'autres...

Si la nature est constellée de déchets, cela est certes une certaine expression d'un manque de civisme mais c'est aussi beaucoup de laxisme chez ceux qui ont pour mission de faire respecter lois et règlements. Il conviendrait donc que l'Etat, instigateur de cette journée, prenne de nouvelles résolutions et fasse un peu (beaucoup ?) de formation interne de ses agents.

La SEPNB ne se mobilisera pas sur cette opération... de communication, mais bien sûr poursuivra son travail en profondeur et en continu.

31 janvier 1995

PROJET TGV BRETAGNE-PAYS DE LOIRE

Le 21 février 1995
A Monsieur Le Préfet de Région,

Monsieur Le Préfet,

Association loi 1901, la SEPNB présente dans les quatre départements de la Région Bretagne et dans les départements de Loire-Atlantique, tient, à l'occasion du débat ouvert sur le projet de T.G.V. Bretagne-Pays de Loire, à exprimer son attachement à la recherche, dans chacune des deux régions, de tracés qui respectent l'équilibre et la qualité des milieux naturels existants.

Le tracé d'un T.G.V. nécessitant une infrastructure lourde et perturbante, les milieux sensibles ci-dessous doivent, à notre avis, être systématiquement évités et par conséquent préservés :

- les massifs forestiers et particulièrement en Ile-et-Vilaine, celui de l'ensemble des forêts et bois de l'est et du nord-ouest de Rennes (déjà très affecté par le projet d'autoroute des estuaires) ; celui, aussi, de la forêt du Pertre, en limite de l'Ile-et-Vilaine et de la Mayenne. Ces forêts, ou d'autres, non seulement ne doivent pas être traversées, ni isolées, mais leurs lisières et abords doivent être largement protégés parce qu'ils constituent des lieux d'échanges importants pour la faune et la flore.

- Les ZNIEFF, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (type I et II), qu'il convient de ne pas couper pour ne pas porter atteinte à leur unité et à la diversité biologique.

- Les vallées et fonds de vallée ; comme celle de la Vilaine entre Vitré et Rennes, qui obligerait à prévoir d'importants remblais : cause de coupures préjudiciables, là encore, aux échanges des espèces (faune et flore) qui y vivent et de la suppression de zones inondables.

- Les zones humides et les marais, dont on reconnaît aujourd'hui le rôle et l'intérêt qu'ils représentent dans le même domaine.

- Les sites à caractère paysager ou reconnus unanimement comme tels, même si, comme il est fréquent, ils n'ont pas fait l'objet d'un recensement officiel.

Nous sommes persuadés que bien des mesures réalisables seront proposées pour la préservation des milieux naturels qui se trouveraient amputés, mais nous insistons sur le fait que la mesure prioritaire de conservation consiste à éviter de choisir des tracés en zones sensibles.

Aussi, la SEPNB demande-t-elle que les critères socio-économiques ne soient pas privilégiés et seuls pris en considération et que dans la phase d'élaboration des itinéraires et du choix des tracés, le critère de la nécessaire protection d'un patrimoine naturel soit réellement pris en compte.

La SEPNB prie Monsieur Le Préfet de bien vouloir intégrer ce point de vue -déjà exprimé en janvier 1995 par le représentant de l'association au sein d'un groupe de travail d'Ile-et-Vilaine- aux contributions qui ont été apportées au débat sur le projet de T.G.V. Bretagne-Pays de Loire.

Consommateurs et écologistes s'étaient portés partie civile

Quimper : procès des élevages « illégaux »

Une « première » dans le genre, hier après-midi, au tribunal correctionnel de Quimper : les procès engagés à l'encontre de deux éleveurs de porcs, Jean et Jacques Guéguénat, en infraction par rapport à la législation sur la protection de l'environnement. Ecologistes et consommateurs, au nom de la défense de la qualité de l'eau, s'étaient portés partie civile.

Jean Guéguénat (éleveur à Saint-Nic) a dû expliquer au président Benoît Mornet comment il était passé de 367 à 758 truies sans avoir obtenu les autorisations nécessaires de l'Administration, et comment il pouvait aujourd'hui solliciter une autorisation d'exploiter un élevage de 990 truies. Pour le producteur, la réponse tient essentiellement aux contraintes économiques d'exploitation qui, à ses yeux, justifiaient cette extension. Il a estimé par ailleurs, avec son avocat, que la formule du traitement de lisier lui permet aujourd'hui d'avoir un dossier qui « tient la route ».

Au nom des écologistes d'« Eaux et rivières » et de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), M^{me} Isabelle Jarry-Priou a tenu à souligner l'insuffisance de l'action des Pouvoirs publics en matière de préservation de la ressource en eau, s'étonnant que les associations aient dû elles-mêmes faire procéder à des contrôles de cheptel. Elle réclamera comme amende 50 000 F pour préjudice moral subi par chacune des associations et, bien entendu, le retour au nombre initial de truies autorisées.

Pour M^{me} Yann Paillet (qui intervenait pour la Confédération syn-

dicale des familles, l'Union fédérale des consommateurs et la Confédération syndicale du cadre de vie), c'est le problème de « la dégradation de l'eau au robinet » qui doit aujourd'hui être mis en cause. Avec les conséquences sur la santé et, aussi, le portefeuille des consommateurs. Il réclamera 11 823 F de dommages et intérêts pour chacune des associations (correspondant à 1 F par unité d'azote en surplus sur l'exploitation).

Haro sur l'administration

Le procureur Bruno Gersterman, pour sa part, ne fit pas dans la dentelle pour fustiger le comportement de l'Administration « complice par abstention » dans cette affaire d'extension illégale. « C'est la loi du laxisme. Et, ne nous cachons pas derrière notre petit doigt, l'aveuglement de certaines autorités locales fait que certains services administratifs se trouvent aujourd'hui en porte-à-faux. » Il parlera même de « pressions politiques directes ou indirectes » exercées sur l'administration. Le procureur réclamera pour sa part entre 15 et 20 000 F d'amende et, également, le retour au cheptel autorisé par l'arrêté du 2 avril 1985.

Les propos de Bruno Gersterman provoquèrent une vive riposte de M^{me} Bergot, au nom de la défense, s'étonnant d'assister au « procès de l'administration par le procureur de la République ». Pour M^{me} Bergot, qui reconnaît que son client est en infraction, les arguments économiques de développement ont leur raison et, lança-t-il, « y-a-t-il une preuve que l'élevage Guéguénat pollue ? » Il s'efforça d'apporter la preuve du contraire. Il souligna aussi que le dossier arrivait aujourd'hui devant le Conseil départe-



Autour de Gilles Huet (Eaux et rivières), les associations de protection de l'environnement et de consommateurs qui s'étaient portés partie civile.

tement d'hygiène (avec le procédé de traitement de lisier « Agroclar » à la clé) et que différentes administrations devaient donner un avis technique favorable au projet. « Qu'il s'agisse de la DDA, de la DSV, de la DDE ou de la DDASS. »

L'audience s'est déroulée sans incident. Les responsables du groupement Porfimid (à l'initiative de l'éleveur) étaient là, ainsi que d'une vingtaine d'éleveurs. La décision a été mise en délibéré. L'audience reprendra mardi prochain, le 22 mars prochain.

P. T. IG

Une deuxième affaire

Deuxième dossier évoqué hier, celui de Jacques Guéguénat de Plomodiern. Cet éleveur de porcs avait obtenu son autorisation d'exploiter en 1987. Celle-ci portait sur 360 truies et 1 648 porcs. Seulement, lorsqu'un comptage est effectué sur réquisition du parquet en janvier 1994, 1 480 porcs et 677 truies sont dénombrés. S'il reconnaît l'infraction, l'agriculteur explique pour sa dé-

fense que « la procédure de régularisation était en cours ». Cette situation a d'ailleurs depuis été régularisée. Concernant l'aspect économique avancé par la défense, le procureur Bruno Gersterman considère qu'il est « peu facile » et que le « traitement à l'emploi est déplacé ». Il réclame une amende de 15 000 F à son encontre. L'audience reprendra mardi prochain, le 22 mars.

Normes d'élevage : une clarification urgente

Pas facile de se retrouver dans le fatras des textes et des directives autour des normes d'élevage. Documents franco-français et européens (« directive nitrates ») se chevauchent, sans parler des arrêtés préfectoraux qui permettent à l'administration de trouver les formules les plus adaptées à leur département.

Jusqu'à nouvel informé, les doses d'épandage admises dans le Finistère sont aujourd'hui de 350 kilos d'azote par hectare sur prairies et de 200 kilos sur terres labourables. Sur ces bases, les éleveurs déterminent leurs plans d'épandage et montent leurs dos-

siers. Le 15 juillet 1994, le préfet annonçait que de nouvelles règles du jeu allaient être mises en place à l'automne de la même année pour les nouveaux dossiers présentés : 300 kilos d'azote sur prairies, 170 autrement. Par ailleurs, la mise en place d'un procédé (agréé) de traitement du lisier deviendrait obligatoire pour la fraction des plans d'épandage supérieurs à 200 hectares. À ce jour, ces nouvelles orientations n'ont pas été traduites dans un arrêté préfectoral.

Des zones dites « d'excédents structurels » (plus de 170 kilos d'azote par hectare provenant du

cheptel) ont ensuite été délimitées par le préfet en décembre 1994. 20 cantons concernés sur 52. Des « programmes de résorption » devront y être établis avant le 31 décembre 1995, dans le cadre du programme général de maîtrise des pollutions agricoles, pour réduire la quantité d'azote épandu.

Concernant les unités de traitement du lisier, devenu incontournable dans certains de ces secteurs, une circulaire commune aux ministères de l'agriculture et de l'environnement précisait alors aux autorités préfectorales que « les règles communautaires

interdisaient de subventionner une mesure qui conduirait à augmenter la production » et que « les programmes de résorption ne devaient pas contribuer au croisement des effectifs ».

On en est là. Mais la situation pourrait évoluer rapidement avec l'arrivée d'une nouvelle réglementation à la chambre d'agriculture. Le nouveau bureau a rencontré l'Administration, en prévision d'une réunion de travail précisément sur l'élevage et l'environnement. On s'attendait à ce que le « lobby porcin » défende ardemment son point de vue.

COMMUNIQUE DE PRESSE - 8 MARS 1995

Communiqué du « Collectif Eau Potable » du Finistère, regroupant Confédération Syndicale des Familles, Confédération syndicale du cadre de vie, Union Fédérale des Consommateurs, Eau et Rivière de Bretagne et la SEPNB.

EXTENSIONS ILLEGALES DE PORCHERIES INDUSTRIELLES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET D'ENVIRONNEMENT PARTIES CIVILES A L'OCCASION DES PROCES

A l'occasion des procès engagés à l'encontre de deux éleveurs industriels de porcs en situation d'infraction au regard de la législation sur la protection de l'environnement, cinq associations de défense des consommateurs et de protection de l'environnement ont décidé de se constituer partie civile devant le tribunal correctionnel de Quimper.

Par cette démarche, ces associations veulent :

 souligner l'insuffisance de l'action des pouvoirs publics en matière de préservation de la ressource en eau et d'encadrement de l'élevage hors-sol.

Est-il normal que ce soient les citoyens, regroupés en association, qui doivent faire procéder à des contrôles du cheptel des élevages industriels et des plans d'épandages de lisier ?

Est-il normal que ce soient les associations qui doivent saisir la justice des conditions illégales d'extensions d'élevages industriels ?

Pourquoi l'Etat est-il défaillant, lui qui dispose au travers de l'inspection des installations classées, des compétences réglementaires et des moyens humains, pour exercer cette mission

de contrôle ? Pourquoi en Finistère, aucun plan d'organisation de contrôles inopinés des élevages n'at-il été mis en oeuvre, comme cela est le cas dans les départements voisins ?

 démontrer la réalité des comportements de la filière porcine.

En dehors de toute justification économique ou sociale, au mépris de la préservation de l'environnement, de nombreux industriels du porc ont doublé ou triplé leur production en bafouant la législation. On ne fera croire à personne, qu'au-delà des exploitants eux-mêmes, ce n'est pas toute la filière, des établissements bancaires aux groupement de producteurs, qui a soutenu, sinon encouragé, ces comportements irresponsables et illégaux.

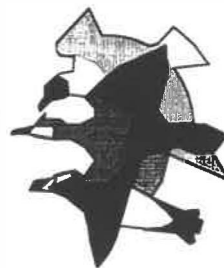
Cette fuite en avant dans l'illégalité, ne peut bénéficier d'aucune mansuétude, compte-tenu de la dégradation de la qualité des eaux à laquelle elle mène le Finistère. La mise en oeuvre du Programme de Maitrise des Pollutions Agricoles ne saurait à cet égard constituer une quelconque amnistie des infractions commises ces dernières années.

 indiquer aux pouvoirs publics , que lasses des promesses non tenues et des discours qui sonnent faux, elles sont bien décidées à engager toutes les actions juridiques nécessaires, pour faire appliquer la réglementation et défendre le droit des citoyens et des consommateurs à un environnement de qualité et à une eau potable.

Elles n'entendent pas rester inertes face à ces comportements illégaux et à la poursuite de la pollution de la ressource en eau, dans les nappes et les rivières, mais également au robinet des consommateurs. Il est en effet profondément injuste, qu'à cause de tels comportements , le prix de l'eau ne cesse de grimper, et que les contribuables doivent prendre en charge les coûts externes de cette pollution (dénitratisation, interconnexion des réseaux, ramassage des algues vertes) et des politiques publiques de l'eau (Bretagne Eau Pure , programme de maitrise des pollutions agricoles) ...

Dernière Minute :

Le jugement a été rendu le 22 mars par le tribunal correctionnel de Quimper, condamnant les deux agriculteurs chacun à 100 000 F d'amende et à 5 000 F de dommages et intérêts à chacune des associations parties civiles.



Communiqué de presse - 17 mai 1995

Position de la SEPNB à propos des récentes mesures Barnier permettant des assouplissements des contraintes d'épandage.

La Bretagne souffre actuellement d'une situation excédentaire d'effluents largement reconnue qui est la manifestation d'une législation non appliquée depuis déjà de nombreuses années. La situation dramatique de la qualité de l'eau est largement reconnue et justifie un schéma régional de qualité de l'eau. De fait, la Bretagne est en situation de zone sinistrée pour la qualité de l'eau.

Nous étions depuis quelques mois dans une phase d'évolution positive de la réglementation et de son application logique, notamment par des réactions fermes de la part de certains préfets. Il y a quelques semaines, Monsieur Barnier, en visite en Bretagne avait annoncé « des mesures fermes et draconiennes contre la pollution en Bretagne ».

Les nouvelles décisions prises par le ministre en pleine période électorale et à la veille de son départ du ministère de l'Environnement assouplissent les contraintes d'épandages.:

- Possibilité d'épandage passant de 50 mètres à 10 mètres des maisons
- Possibilité d'implantation d'élevage hors-sol passant de 100 mètres à 50 mètres des habitations.
- L'objectif de diminution de la charge de l'azote à l'hectare à l'intérieur des zones vulnérables est reporté.

Ces nouvelles mesures sont inacceptables, injustifiées, contraires aux intérêts généraux de la population et de l'économie bretonnes. Force est d'admettre qu'il ne peut s'agir là que de décisions démagogiques et électoralistes sous la pression du lobby agricole.

La SEPNB rappelle qu'elle souhaite une politique forte de reconquête de la qualité des eaux et celle-ci passe nécessairement par :

- 1 - Résorber les excédents
- 2 - Refuser d'ici là toute nouvelle implantation ou extension d'élevage
- 3 - Mobiliser le personnel administratif sur le contrôle au détriment temporaire de l'étude des dossiers

Constatant avec regret l'absence de volonté politique de traiter le problème au fond, la SEPNB boycottera les conseils départementaux d'hygiène et n'acceptera d'y participer ou d'y être représentée que lorsqu'il apparaîtra, notamment dans les décisions et les pratiques, une réelle volonté de solutionner les graves problèmes de la qualité de l'eau en Bretagne et qu'enfin les Conseils Départementaux d'Hygiène fonctionneront conformément à leur vocation d'hygiène publique et non pas simplement en bureaux d'enregistrement de projets, trop fréquemment examinés sous le seul aspect économique.

Rappelons pour finir que le contribuable a déjà payé un premier programme Bretagne Eau Pure qui n'a eu aucun résultat positif et qu'il est invité à en financer un second dont les résultats n'ont guère de chance d'être meilleurs.

Le Secrétaire Général
Max JONIN



La SEPNB répond à la proposition de rencontre avec J. CHIRAC

La SEPNB est -faut-il le rappeler- rigoureusement apolitique et ne donne aucune consigne de vote. Présente depuis bientôt quarante années sur le front de l'environnement, elle a acquis une certaine expérience et a perdu pas mal de naïveté.

La SEPNB n'entend pas répondre aux demandes de rencontres des candidats aux élections diverses. Elle préfère travailler avec les élus pendant la durée des mandats, comme elle est disposée à travailler avec les prochains après les élections. Le temps des promesses n'est pas le meilleur moment....

Aujourd'hui, une seule question : Monsieur Chirac est-il disposé à reconsidérer complètement la politique agricole afin de la rendre compatible avec le problème vital de la gestion de l'eau et avec des impératifs d'intérêt général de santé publique ? Monsieur Chirac peut-il s'engager sur le respect des lois et règlements de la part des Préfets pour rompre définitivement avec le laxisme historique généralisé ?

Les vrais problèmes d'environnement sont là !

Monsieur Chirac a retenu toute notre attention lors de son récent passage à la « Marche du siècle » sur France3. Il a évoqué la difficile situation du tissu associatif d'intérêt général en annonçant deux mesures qui depuis des années ne cessent d'être promises :

- 1 - Le contrat d'association pluri-annuel*
- 2 - Le statut de l' élu associatif

Nous sommes d'accord avec ces propositions que nous avons formulées de longue date.

Privilégiant le temps du travail et de la concertation sur celui des promesses, nous donnons rendez-vous à Monsieur Chirac au lendemain des élections, s'il est- élu, pour débattre d'une politique, d'une stratégie et d'un calendrier.

Cette position est bien évidemment la même envers tous les candidats à l'élection présidentielle.

Pour le Conseil d'Administration
de la SEPNB

Le Secrétaire Général,
Max JONIN

1er avril 1995

* L'Etat doit à ce jour à la SEPNB environ 1 MF, non pas pour des subventions, mais pour des missions confiées et assurées



COMMUNIQUE DE PRESSE - 6 juin 1995

Pour être valablement et durablement solutionnés, les problèmes d'environnement doivent être partagés et assumés par le plus grand nombre d'acteurs socio-économiques, notamment par les entreprises.

La SEPNB, prompt à critiquer, souhaite signaler l'intérêt de la démarche des magasins E. LECLERC pour protéger l'environnement. Il est vrai que les sacs plastiques de sortie de caisse sont un gaspillage et une pollution inacceptable, une véritable mauvaise habitude que la consommation a en fait donné progressivement à ses clients.

Depuis longtemps, certains préconisaient le refus du sac de caisse. Sans doute est-il encore préférable de reprendre l'habitude du sac durable ou du panier mais il est clair que la proposition des magasins E. LECLERC est un compromis raisonnable :

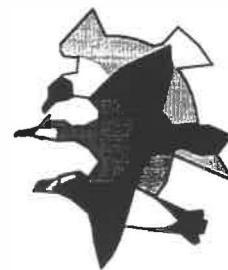
- il prend le contre-pied du jetable aussitôt jeté,
- il tente de modifier intelligemment le comportement du consommateur,
- il le responsabilise par le coût symbolique demandé
- il met aussitôt en place la récupération et le recyclage des sacs inutilisables.

La SEPNB salue cette initiative

encourage les consommateurs citoyens à l'accompagner pour qu'elle réussisse dans l'intérêt général
souhaite que l'ensemble de la grande distribution fasse aussi ce choix.

Le Secrétaire Général

Max JONIN



COMMUNIQUE DE PRESSE - 5 juillet 1995

Le 27 mai 1995, le maire d'Hirel (Ille-et-Vilaine) a ordonné des travaux ayant entraîné la destruction d'un cordon littoral pour aménager une plage artificielle. C'est un acte illégal condamnable.

En 1994, déjà, des extractions illégales de sables coquilliers avaient eu lieu dans la même zone à l'initiative des agriculteurs. Le maire s'était alors ému de la situation et rangé aux côtés des protecteurs du littoral... ce qui lui avait valu l'attribution du Prix Hermine 94 par l'AG de la SEPNB.

Ce prix est aujourd'hui officiellement retiré à Monsieur Le Maire qui apparaît comme un acteur peu crédible de la gestion de l'environnement.

Le Secrétaire Général
Max JONIN

COLLECTIF EAU POTABLE FINISTERE

TEXTE DE LA CONFERENCE DE PRESSE

La campagne Bretonne = Situation de catastrophe non naturelles dans une zone de non droit

Les problèmes de pollution de l'eau en Bretagne sont d'une telle gravité que nous sommes en situation permanente de **Catastrophe non naturelle**.

Cette situation est d'une grande importance pour le consommateurs puisqu'elle se caractérise par une non prise en charge des coûts par les assurances.

Au contraire, ce sont les consommateurs qui doivent en assumer les conséquences:

- par l'achat de l'eau en bouteille,
- par l'augmentation subconséquente du coût de l'eau du réseau,
- par le financement des procédés de traitements par l'impôt, via les agences de l'eau.

Cette catastrophe touche aujourd'hui le monde de l'industrie puisque plusieurs entreprises agro-alimentaire ne peuvent plus utiliser l'eau du réseau pour la confection de leur produits.

L'origine de cette situation est **clairement** identifiée.

Les solutions également.

Le ministre de l'environnement, Mme Christine LE PAGE, dans un récent courrier au préfet du Finistère, lui demandait de surseoir aux demandes d'extension-régularisation présentées par des éleveurs situés en zone déclaré en excédents structurels.

La réplique cynique et indécente du lobby porcin, cherchant à réduire un débat d'importance majeur à un combat d'écologiste idéaliste, suscite **la très vive réaction et l'indignation** des associations de consommateurs et de protection de l'environnement regroupées au sein du collectif EAU POTABLE.

Le report successif de la réunion du Comité Départemental d'Hygiène n'est pas sans inquiéter les membres du collectif, qui au nom de tous leur membres, demandent **solennellement** au Préfet du Finistère de ne pas céder aux pressions corporatistes de quelques groupements porcins (au détriment de l'intérêt public) et d'appliquer les directives du Ministère de l'Environnement.

**Les association de consommateurs (U.F.C. Brest, C.S.C.V. Finistère, C.S.F. Finistère),
et de protection de l'environnement (S.E.P.N.B. et Eaux et Rivière de Bretagne).**

Pas de décision du préfet sur les gros élevages

Colère du collectif « eau potable »

Il estime la région « en état de catastrophe non naturelle » : le collectif Eau potable demande « solennellement » au préfet de ne pas céder « aux pressions corporatistes de quelques groupements porcins (au détriment de l'intérêt public) et d'appliquer les directives du ministre de l'environnement ».

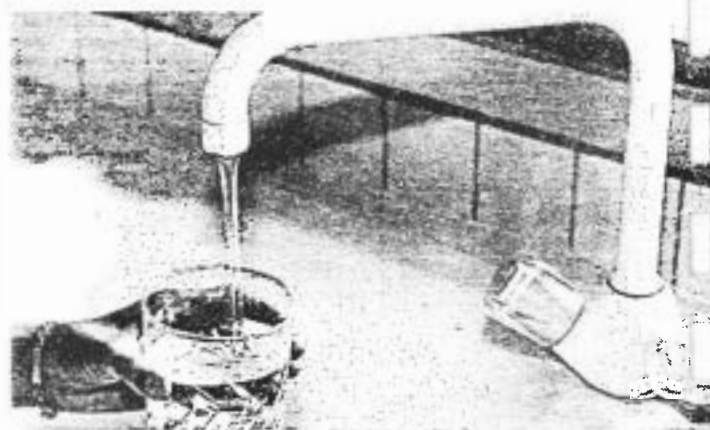
Ce collectif, qui regroupe les associations de consommateurs (UFC-Brest, CSCV, CSF) et de protection de l'environnement (SEPNB, Eau et rivières), fait bien entendu allusion au fameux courrier adressé par Corinne Lepage au préfet. Dans cette lettre en date du 28 août dernier, le ministre de l'environnement souhaite (à propos des élevages) « que dans les zones en excédent structurel de lisier, la politique poursuivie par l'administration soit celle du refus d'extension ». Une position que le collectif sou-

haiterait voir prendre rapidement par le préfet.

La vigoureuse réplique du lobby porcine, « cherchant à réduire un débat d'importance majeure à un combat d'écologiste idéaliste » suscite « la très vive réaction et l'indignation » du collectif Eau potable. Christine Le Guillou (confédération syndicale du cadre de vie) et Bernard Dechosal (Union française des consommateurs) ont insisté, hier matin à Quimper, sur l'urgence des mesures à prendre pour retrouver une eau de qualité au robinet.

« Aujourd'hui, ce sont les consommateurs qui payent : ils doivent acheter de l'eau en bouteille, leur facture d'eau augmente, et ils vont participer par l'impôt (via l'agence de l'eau) au financement des procédés de traitement ».

Le collectif ajoute : « Cette catastrophe touche aujourd'hui le monde de l'industrie puisque plusieurs entreprises agroalimentaires ne peuvent plus utiliser



Retrouver une eau de qualité au robinet : les consommateurs pressent le préfet de prendre des mesures contre les extensions d'élevage.

l'eau du réseau pour la confection de leurs produits ».

Dans ce contexte, les deux reports successifs du conseil départemental d'hygiène (dont Bernard

Dechosal est membre titulaire nom de consommateurs) « ne sont pas sans inquiéter les membres du collectif ».



COMMUNIQUE DE PRESSE

23.10.1995 Diffusion régionale/AFP/FNE/Nationale

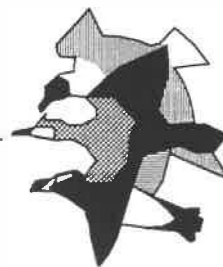
LA SEPNB ET L'ACTUALITE NUCLEAIRE

La reprise des essais nucléaires français à Mururoa relève d'une problématique étrangère aux statuts de la SEPNB, en ce sens qu'ils ne font courir très vraisemblablement pas ou peu de risques à la faune et à la flore locales, pas plus qu'aux populations du Pacifique. Plus inquiétante est sans doute la fracturation de l'atoll et ses éventuelles conséquences. Plus inquiétants sont sûrement les problèmes politiques, économiques, culturels et sociologiques liés à ces expérimentations, mais ce sont des questions qui ne relèvent pas de notre compétence ni de notre rôle social.

Cela dit, cette actualité est l'occasion pour nous de rappeler les nombreux points de contamination radioactive de par le monde qui représentent, eux, un réel danger bien actuel ou un risque grave et dont on ne se préoccupe pas. Bien sûr, le nucléaire abandonné ou obsolète de l'Europe de l'Est est l'illustration de cette inquiétude. Le souvenir de Tchernobyl peut permettre à chacun de mesurer les conséquences d'un accident probable.

Au plan plus général, la SEPNB ne peut que manifester son inquiétude devant la prolifération des matières et des armes nucléaires, d'une part, parce que les impacts sur l'environnement - dont l'homme fait partie - sont importants, graves et non maîtrisés ; d'autre part, parce qu'elle entraîne une stratégie politique du mensonge, du secret, des barrières policières peu compatible avec notre démocratie.

Au plan local, la SEPNB rappelle qu'elle n'a jamais pu obtenir la moindre information sur le protocole de suivi du site nucléaire de l'Ile Longue dans le cadre de l'impact et du risque permanent qui pèse sur près de la moitié de la population du Finistère.



Communiqué de Presse

19.12.1995 Diffusion régionale/AFP/FNE/Nationale

SALUBRITE ET PECHE A PIED

Après avoir fait état, ces derniers mois, des nouvelles dispositions concernant la salubrité des eaux littorales, les médias se font maintenant l'écho d'une levée de boucliers de la part des pêcheurs à pied.

En leur temps, les professionnels de l'aquaculture avaient déjà accusé l'Europe de les obliger à investir dans des bassins d'épuration. En fait, dans ce cas précis, on pouvait considérer que les normes européennes étaient en recul par rapport aux textes français. Le décret du 20/08/39 prévoyait deux classements : zones salubres (redéfinies par l'arrêté du 12/10/76) et zones insalubres qui ne pouvaient être utilisées pour l'élevage. Il y a bien longtemps que ces textes n'étaient plus respectés et IFREMER signalait dans sa revue « Equinoxe » d'août 1990, que 50 % des secteurs aquacoles étaient insalubres.

Les producteurs réglaient ce problème, bien avant l'Europe, en épurant les coquillages de façon au moins à respecter les critères fixés pour le consommateur (AM 21/12/79).

En revanche, le laxisme dans l'application des textes français négligeait donc les risques pour les autres activités littorales, en particulier les activités de loisir comme la pêche à pied. Seuls les initiés pouvaient avoir connaissance des secteurs à éviter.

Il faut bien évidemment refuser le classement des zones insalubres car on y renonce dès lors à toute reconquête de la qualité mais au-delà ce n'est pas la suspension du classement qui va changer quoi que ce soit à la réalité de la situation catastrophique de notre littoral.

Ces nouvelles dispositions doivent servir de révélateur et plutôt que de se mettre la tête dans le sable et d'accepter des loisirs et une santé à deux vitesses (ce sont souvent les populations les plus modestes qui pratiquent la pêche à pied), elles doivent être une nouvelle occasion, pour tous les acteurs (professionnels ou non) concernés par la qualité des eaux littorales, de s'unir pour exiger des véritables responsables de la pollution, maintenant identifiés (eaux usées mais surtout en Bretagne, agriculture intensive), les mesures qui s'imposent.

Reconnue d'Utilité Publique

Agrément au titre de la loi sur la Protection de la Nature

Agrément auprès de la Jeunesse et des Sports

Adhérent à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature

Siège social : Faculté des Sciences, Brest

C.C.P. 1361-60 X Rennes

Plan départemental de gestion des déchets : désaccord de la SEPNB

Dans une lettre ouverte adressée au président du conseil général, le secrétaire général de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), M. Jonin, exprime son hostilité au plan de gestion des déchets dans le Finistère. Selon lui, ce plan n'a pas été établi en collaboration avec les trois associations membres de la commission chargée de cette tâche (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, Confédération syndicale du cadre de vie et Union fédérale des consommateurs de Cornouaille). Pour les trois associations, il y

a des incohérences dans le plan. Elles contestent la logique et les hypothèses d'évolution retenues dans ce plan, regrettant l'intérêt trop faible accordé au développement de la collecte sélective et au compostage individuel, l'absence de différenciation entre milieu urbain et milieu rural, et le manque d'ambition en matière de revalorisation des déchets.

M. Jonin demande au président du conseil général d'user de la possibilité qu'offre la procédure pour renvoyer le texte devant la commission plénière pour modifications.

L'enquête publique s'ouvre lundi Gestion des déchets : les réserves d'associations

L'enquête publique concernant le plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés (408.000 tonnes) s'ouvre lundi et s'achèvera le 12 janvier.

Chacun, particulier ou association, peut apporter ses remarques. Le dossier sera consultable à la préfecture de Quimper et à la sous-préfecture de Châteaulin. Quatre associations contestent l'orientation du plan qu'elles jugent aller dans le sens de la « facilité » : ce sont la SEPNB (société d'études et de protection de la nature en Bretagne), l'UFC (union fédérale des consommateurs), la CSCV (confédération syndicale du cadre de vie) et Eaux et Rivières.

« Nous avons peut-être été entendus mais pas écoutés », commentaient en chœur, et non sans amertume, les représentants des associations ayant participé à l'élaboration du plan départemental de gestion des déchets ménagers. Du coup, d'un commun accord, ils ont élaboré un document type que chacun peut se procurer auprès des associations pré-citées s'il souhaite intervenir auprès du commissaire-enquêteur.

Pour ces associations, « le projet finistérien va à l'encontre des orientations de la loi du 13 juillet 1992. En choisissant la solution de l'incinération pour 80 % des ordures ménagères et assimilées, le plan ne prend pas en



Christiane Le Guillou (CSCV Finistère), Albert Nicolas (CSCV Quimper), Pierre Ursault (président d'Eaux et Rivières), Michel Beucher (SEPNB). Bernard Dechaussal (UFC), absent sur la photo, était aussi présent à l'entretien en préfecture.

compte ses propres conclusions qui admettent un potentiel de 58 % de valorisation « matière ». On a choisi la valorisation « énergie » avec les centres d'incinération (production d'électricité). La logique adoptée est celle de l'augmentation du tonnage. Les choix faits nous engagent pour 20 ans sur les solutions les plus onéreuses ».

A contre-courant de la loi

Explications. La loi faisait obligation de « réduire la production de déchets à la source, d'organiser le transport en le limitant, de

valoriser les déchets par réemploi, recyclage ou toute autre action permettant de récupérer de la matière ou de l'énergie... »

Or, disent les associations, le projet finistérien propose « paradoxalement, de compléter l'installation des usines d'incinération et n'envisage que dans un second temps de réfléchir à l'amélioration de la collecte, du tri et de la valorisation matière. Il oublie les outils d'information des consommateurs et des collectivités pour la réduction à la source. Il parle de suréquipement en matière de collecte alors que la collecte sélective ne concerne que 2 % des ordures. Il impose le

recours à l'incinération et interdit le renouvellement des actuels centres de compostage (Landerneau et Plomeur) ».

20 ans bloqués

« L'incinération est le mode de traitement, à la tonne, le plus onéreux. On pourrait passer pour le coût global, de 1.500 F/2.200 F par famille de quatre personnes à 920 F/1.200 F la tonne avec les filières privilégiant le tri-recyclage et ce avec 200 ou 300 emplois créés. Sur le plan national, les associations s'opposent à tous les plans prévoyant plus de 40 % d'incinération. Les investissements, dans ce domaine, sont faits pour au moins 20 ans et vont bloquer toute possibilité d'amélioration de la filière et de réduction des coûts lors des plans à suivre ».

Les industriels risquent de faire un autre choix

« Il est même à craindre que les professionnels trouvent d'autres voies moins coûteuses pour leur DIB (déchets industriels banals) et que la sous-utilisation des usines d'incinération entraîne des surcoûts pour les particuliers ».

Plutôt que de préparer toujours l'opinion à devoir payer plus pour le traitement des déchets ménagers, les associations veulent une autre orientation générale. Et veulent le faire savoir.

Danièle Le Pape

***Les rapports d'activité
des sections***

La section fougeraise organisait ce week-end sa première sortie Découverte des oiseaux avec la SEPNB

La section fougeraise de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) organisait dimanche matin sa première sortie publique à l'étang de Châtillon-en-Vendelais. Au programme : l'observation et l'étude des oiseaux.

Pas de chance pour les membres de la section fougeraise de la SEPNB. Si les jours précédents, le soleil avait fait son apparition, la pluie et le vent ont une nouvelle fois repris le dessus en ce dimanche matin. Et en plus il faisait froid. Vraiment dommage pour cette première sortie publique de l'association à l'étang de Châtillon-en-Vendelais. Avec au programme l'observation et l'étude des oiseaux. Une trentaine de personnes ont malgré tout fait le déplacement. Bottes aux pieds et parkas bien fermées, ils ont eu la bonne idée d'apporter des jumelles pour observer les espèces.

Un dortoir pour les cormorans

C'est Laurent Mary, spécialiste en ornithologie et membre de la section fougeraise, qui était chargé d'animer cette sortie. Après une petite présentation de l'association « qui est reconnue d'utilité publique », il a parlé de sa passion : les oiseaux. Et de l'intérêt que présente l'étang de Châtillon-en-Vendelais. « Il est surtout intéressant l'hiver », confie-t-il. Vanneaux ou cormorans, canards de surface ou canards plongeurs, le site accueille en cette période de multiples es-



Lunettes ornithologiques ou simples jumelles : l'heure est à l'observation des oiseaux pour les participants de cette première sortie publique de la SEPNB Fougères.

pèces. Il fait même office de « dortoir » pour les grands cormorans. On en trouve plus d'une centaine le soir.

Au fur et à mesure de ses explications, chacun se relaie aux lunettes ornithologiques afin d'observer dans les meilleures conditions tel ou tel oiseau peu visible à l'œil nu. D'autres consultent les livres scientifiques que certains ont apporté : le « Guide des oiseaux d'Europe », « Oiseaux d'Europe », ou encore le petit fascicule distribué à tout le monde et qui présente les différentes espèces que l'on peut trouver sur l'étang.

On passe ensuite à l'observation de ce qui fait « le grand intérêt de cet étang : les canards ». Et en particulier le canard siffleur, caractérisé par son front jaune et sa tête rousse, et dont le mâle produit des sifflements sonores. Les uns posent des questions, les autres ont l'œil rivé sur les lunettes pour observer un vanneau huppé au loin, avec ses ailes carrées noires dessus et blanches dessous. « Il y en a un autre là-bas », remarque un des membres. « Il vient de plonger. » On montre aussi du doigt un canard souchet, caractérisé par un très long bec sombre et des flancs

roux. « J'en ai vu un autre », s'écrie un enfant. « Il drôle de bec. » On s'intéresse ensuite aux foulques, espèce, comme la poule d'eau mais un bec très blanc. « C'est un seau que l'on trouve généralement sur l'étang », précise Laurent Mary.

On discute. Et l'on observe. Les participants ont l'air de prendre un vrai plaisir à cette découverte. Parions qu'il y en a encore beaucoup à découvrir là, dans un mois, pour la prochaine sortie publique de la SEPNB Fougères. Au programme : la forêt de Fougères. Vaste sujet.

Etude et protection de la nature : une section à Fougères

C'est donc chose faite depuis à peine un mois. Après celles de Rennes et Saint-Malo, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) possède dorénavant une section à Fougères. Elle a été créée sous l'impulsion de Hervé Jamard, formateur en horticulture et membre de la section rennaise depuis près de cinq ans. « Rennes est assez loin », explique-t-il. « Il n'était pas forcément facile de rencontrer d'autres naturalistes ou de participer aux animations. D'autant que la section rennaise accueillait tout de même une quinzaine de personnes du pays de Fougères. »

Et c'est d'autant plus « logique » que le nord-est du département est un terrain propice à l'étude de la nature. « C'est en effet un milieu très varié », précise-t-il. « Nous avons à notre disposition aussi bien les tourbières de Parigné que l'étang de Châtillon-en-Vendelais. Sans parler des ruisseaux et du bocage. »

Et de la baie du mont Saint-Michel qui n'est pas très loin.

Comme les autres, cette section fougeraise de la SEPNB aura pour objectifs d'étudier, protéger, et informer sur la nature. C'est-à-dire réaliser des études scientifiques et des inventaires sur les milieux naturels, sauvegarder la faune et la flore en même temps que les milieux auxquels elle appartient, et promouvoir un environnement et un mode de vie plus respectueux des équilibres naturels. « Comme nous débutons, cet aspect de la protection de la nature sera mis en place un peu plus tard. Mais il y a du travail. »

Outre les sorties mensuelles ouvertes à tous, comme celle de dimanche matin à l'étang de Châtillon-en-Vendelais, la section fougeraise organise aussi des séances « internes » destinées aux membres de l'association. Les sujets explorés y sont plus « pointus ». A l'étude en ce moment : les chauves-souris. « C'est une

Hervé Jamard, formateur en horticulture. Il est un des créateurs de la section fougeraise de la SEPNB pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB).



espèce en voie de disparition. Nous désirons établir un inventaire. Savoir où elles se trouvent », confie Hervé Jamard. Avant de souligner que les membres de l'association sont plus des « naturalistes que des écologistes purs et durs. C'est-à-dire

que nous nous intéressons tout à la nature (faune, flore, géologie) sans aucune revendication politique. »

Pour tous renseignements, contacter Hervé Jamard au 99 94 47 99.

SECTION « PAYS DE FOUGERES »

Adresse :

105 rue de rillé
35300 FOUGERES

Responsable :

Hervé JAMARD

Reunions, permanence :

Réunion le 1er Vendredi de chaque mois à 20h dans le local du Club de Natation en face du toboggan de la Piscine de Fougères.

99 94 47 99 de 7h30 à 20h30 (responsable ou répondeur).

La section locale est née courant Janvier 95, nous fêtons donc notre premier anniversaire. Cette première année a prouvé la nécessité de notre section, ainsi que le dynamisme et la compétence des naturalistes locaux.

Malgré un manque de communication avec la SEPNB départementale et régionale nous avons réussi à avancer et plutôt dans la bonne direction. La section a permis le recrutement d'une quarantaine d'adhérents et nous sommes actuellement une bonne cinquantaine.

I -ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE :

Gestion de milieux :

Nous avons conseillé les gestionnaires de sites naturels (Municipalités, Conseil Général et Particuliers) Vallée du Nançon, Tourbières de Parigné, Landes de Jaunousse.

II -ACTIONS CONTENTIEUSES :

Plainte près du maire (en vain), puis de la Gendarmerie pour la fermeture d'une décharge sauvage autour de l'étang de St François. Procès verbal et fermeture de la décharge.

III -EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT :

Animations naturalistes publiques :

- * 19 Février 1995 oiseaux aquatiques sur l'Etang de Châtillon en Vendelais,
- * 19 Mars Forêt de Fougères faune (oiseaux chants, insectes...)et flore.
- * 16 Avril Landes de Jaunousse (botanique, oiseaux, insectes).
- * 14 Mai Tourbières de Parigné (insectes, botanique, oiseaux).
- * 25 Juin Vallée du Nançon (libellules, botanique), 9h parking du Nançon.
- * 15 Octobre.Observation des oiseaux sur l'Etang de Châtillon en Vendelais.

*** Journées de l'environnement :**

- 1 Etang de Châtillon (25 personnes)
- 2 La nuit en forêt de Fougères (80 personnes)
- 3 Forêt de Fougères (6 personnes)
- 4 Vallée du Nançon (11 personnes).
- 5 Etang de Châtillon (18 personnes).
- 6 la nature et les jardins dans Fougères (avec M. Bécot 6 personnes).

* Animations estivales pour les **passes murailles** du pays d'accueil de Fougères : (Landes de Jaunousse, forêt de Fougères).

Animations naturalistes internes :

* 5 Mars 1995. **Landes de Jaunousse**, faune et flore.

* 19 Mars. Faune Flore en **Forêt de Fougères**.

* 26 Mars. **Marais de Sougeal**, baie du Mont.

* 7 Mai. Découverte du bocage et des insectes à **Jaunousse**.

* 11 Juin. Découverte des Libellules en **Vallée du Nançon**.

* 1er Octobre. Reconnaissance des **Champignons en Forêt de Fougères** avec un mycologue et exposition mycologique au CIAPA.

* 4 Novembre. La nature dans le pays de Fougères : **Diaporama à Fougères**.

* 3 Décembre. Observation des oiseaux dans le marais de la Folie.

Préparation de la Semaine sur les déchets :

Préparation pour Janvier 96 d'une exposition, d'animations scolaires et d'un débat dans le cadre du plan départemental (réalisé avec l'aide de l'association Passiflore et de la Confédération Syndicale du Cadre de Vie).

Animations scolaires :

Encadrement de deux classes de l'école primaire Jean de la Mennais en baie du Mont St Michel : 40 élèves
1/2 Journée 2 animateurs.

Les oiseaux sur l'étang de Châtillon en Vendelais. avec une classe de primaire : 17 élèves 1/2 journée 1 animateur.

IV - ETUDES NATURALISTES

Inventaire des ZNIEFF :

Nous avons commencé un travail de recensement faune flore des ZNIEFF de l'arrondissement de Fougères et des sites potentiels.

Suivis de sites :

Six sites majeurs sont suivis du point de vue faunistique et floristique et font l'objet d'un dossier de suivi annuel (la tourbière de Parigné, la forêt de Fougères, La vallée du Nançon, les landes de Jaunousse, l'étang de Dompierre et l'étang de Châtillon en Vendelais). Un suivi important a été réalisé au niveau ornithologique, odonatologique et floristique.

SECTION ST-MALO - VAL DE RANCE

Adresse

30, rue du Clos Joli - 35400 St-MALO - Tél : 99 81 68.06

Responsables :

Pierre Moigne, Christian Pian, Véronique Bourgeois, Dominique Frapsauce.

Réunions :

Réunion mensuelle le dernier mardi du mois à 20 H 30, à la maison de quartier, 30 rue Georges Clémenceau à St-Servan

A.G. le 20 mai

I - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Nous avons participé à l'effervescence vive des associations de défense de l'environnement à la suite de la parution des arrêtés BARNIER d'avril 1995 : plusieurs réunions et une manifestation le 3 juin sur le Barrage de la Rance, avec distribution de tracts.

II - EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

SORTIES

- 15.01 découverte des oiseaux migrateurs et hivernants : Anse de Rotheneuf
- 20.01 comptage d'oiseaux : baie du Mont St Michel
- 29.01 zoologie de l'estran de St Enoght
- 29.01 écosystème de la mare-étang de Ste Suzanne
- 3.02 comptage d'oiseaux : baie du Mont St Michel
- 12.02 découverte des hivernants de la Rance à Taden
- 5.02 zoologie du marais de Chateauneuf
- 15.02 oiseaux marins de St Suliac
- 26.02 recensement des oiseaux échoués sur le littoral
- 13.05 recensement de la faune de l'île des Landes (Réserve SEPNEB)
- 20.05 A.G. et découverte naturaliste du tertre Corlieu à Lancieux
- 14.06 recensement des orchis à Hirel-Vildé
- 10-11.06 stand à la Pointe du Grouin - Cancale :
création d'un sentier botanique à l'occasion des Journées de l'Environnement
- 19.11 forum des associations à St Malo: exposition, accueil du public.

ANIMATIONS NATURALISTES

Diverses animations ont été réalisées en janvier, février et mars par une stagiaire BEATEP, option guide-animateur nature :

- *auprès des enfants du 12 au 17/02 et du 20 au 24/02. Thème : Approche de l'oiseau
- *à l'école de Quelmer (02 - 03) : découverte des oiseaux de la Rance.

Avec une animatrice guide nature à la SEPNB

Des stages d'initiation à renouveler

Pour ces vacances de février, de jeunes Malouins se sont volontiers inscrits aux deux stages d'initiation et d'observation de la nature proposés par la SEPNB. Deux stages motivants au point que cette première expérience en appelle déjà une autre.

Profitant de la présence de Florence Barisoni, actuellement en stage pratique pour son brevet d'animateur et de technicien nature, la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) a organisé ces deux stages à l'intention des jeunes. Jeunes qui ont répondu la première semaine au maximum des

inscriptions possibles avec 12 candidats âgés de 10 à 12 ans (12 autres n'ont pu être pris) qui ont donc suivi avec attention les quatre premières journées théoriques avant d'aller, la cinquième, faire de l'observation sur le terrain.

A la deuxième semaine quatre jeunes s'inscrivaient. « Les premières journées étaient consacrées à la présentation des oiseaux avec l'aide de diapos, de cartes géographiques pour les migrations, de jeux aussi. Deux heures qui sont passées très vite devant le nombre de questions. On a aussi abordé un ensemble de connaissances plus larges sur la nature, les organismes de défense ou leur propre expérience. La quatrième journée était réservée à la présentation individuelle

d'un oiseau du choix des jeunes » commente Florence Barisoni.

Le cinquième jour était réservé à l'observation des oiseaux à l'Isle Bénard. Là deux jeunes colégiennes, Clarisse et Réjane étaient visiblement enthousiastes du déroulement de ce stage. « On a découvert plein de choses notamment sur l'anatomie des oiseaux, leurs migrations », souligne Clarisse tout en continuant à repérer dans un monoculaire l'une des 13 variétés d'oiseaux qui se trouvaient là le matin. Réjane, elle, est déjà partante pour effectuer un stage de soins pour les oiseaux. Les jeunes stagiaires sont tous repartis avec un dossier synthétique sur les oiseaux « leur permettant de poursuivre leurs observations seuls ».

Le président de la section malouine de la SEPNB, Pierre Moigne souhaite « devant les bons échos récoltés auprès des parents » renouveler ce stage par exemple pour Pâques. Il a aussi exprimé un autre réflexion concernant le devenir de l'animatrice après son stage pratique et son diplôme. Il ne caché pas que « localement on aurait besoin d'un guide nature comme l'a démontré ce stage et surtout les réelles demandes formulées ».

Dans l'attente d'un accueil de cette proposition, Pierre Moigne faisait déjà part d'une nouvelle sortie des groupes de la société ce week-end à la recherche des oiseaux échoués sur le littoral.

Eric AUPOIX.

Ouest-France
6 juin 1995

Contre les arrêtés Barnier et le risque d'extension des porcheries

Manifestation au barrage de la Rance

« J'aime la mer, sauvons la Rance ». « On est en train de tuer la mer et l'habitat des bords de Rance ». Sous la forme de slogans affichés ou dans les conversations, la manifestation organisée samedi par les associations écologiques visait bien les arrêtés Barnier du 30 avril dernier « assouplissant les contraintes d'épandage de lisier, cause importante de la pollution de l'eau ».

Les automobilistes s'engageant sur le barrage étaient quelque peu surpris samedi matin en se faisant remettre un tract bleu sur la qualité de l'eau. Comme prévu, les représentants de la plupart des associations écologiques du secteur, mais aussi de Lorient, Saint-Brieuc ainsi que « Eau et rivières de Bretagne » étaient là pour montrer, dans le calme, leurs craintes vis à vis des arrêtés Barnier. « Ils autorisent les porcheries à 50 m des habitations ou lieu de 100. Le lisier pourra être enfoui à 10 m des maisons. Ce qui permet d'augmenter les surfaces d'épandage du lisier et donc les risques de pollution de l'eau. C'est scandaleux ! » clame et explique Mme Fidon, présidente de Rance-Environnement. Ces arrêtés font l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat par une association de défense de l'environnement.

L'endroit choisi du barrage n'est pas tout à fait innocent



Profitant des heures « ouvrables » du pont sur le barrage de la Rance, les manifestants pouvaient distribuer plus facilement leurs tracts.

même si Daniel Lucas pour le comité local des pêches précise bien lui aussi « Ce n'est pas une manif contre le barrage mais contre les lisiers ! »

On aurait trouvé dernièrement dans la Rance des poissons morts ou « ayant un comportement anormal, notamment des bars » ce qui a inquiété les pêcheurs. Jean Cahoust du comité local a même envoyé à Ifremer un mulet en expertise. Des analyses ont été demandées aux Affaires maritimes. Le sujet de nouveau évoqué sur place est celui

du phénomène de chasse-d'eau de la Rance tempéré par le barrage « qui, selon ses demandes en électricité, fait actionner ses turbines sans toujours correspondre aux marées. La chasse d'eau ne se fait alors pas bien. D'où l'accumulation des vases et des boues » explique M. Searls, président fondateur de l'association des usagers et riverains de la Rance (FAUR). Association créée en mars 82 « déjà contre l'invasion et les pollutions ! ».

Pour leur part, « les pêcheurs et plaisanciers » montraient leurs

craintes sur la raréfaction d'espèces dans la Rance comme les langons ou les poissons plats « Je vous mets au défi d'attraper une plie ou une sole. Et les margattes... ? »

Les points de conversation parfois engagés avec les automobilistes ne manquaient pas même si la pluie a contrarié le mouvement. Imperturbable, au pied du pont, un manifestant tendait un verre d'eau à l'appellation significative : « Lisier, lères côtes de Rance ».

Eric AUPOIX

III - ACTIONS CONTENTIEUSES

La plainte concernant les prélèvements de sable coquillier sur les cordons littoraux par les agriculteurs demeure sans suites judiciaires.

Observation en a été faite auprès du Sous-Préfet de St Malo. Réponse : « Cela concerne la justice ».

En avril 95, nouvelle atteinte à Hirel par les services de la mairie pour garnir une pseudo-plage.

Lettre au Préfet d'Ille et Vilaine.

Poursuite au Tribunal Administratif.

Ecole de voile de la Richardais : suites judiciaires.

IV ENQUÊTES PUBLIQUES / INTERVENTIONS

Octobre 95 : Enquête publique pour la création d'un élevage de 25 000 volailles à La Fresnaye.

Implantation à 4 km du littoral de la baie du Mont St-Michel où se trouvent parcs à huitres et bouchots à moules.

Risque évident de pollution signalé.

Une vie après les déchets ménagers

Trois associations organisent une semaine d'information et d'animation sur les déchets ménagers du 27 novembre au 2 décembre. Au programme: une exposition, une soirée-débat et une journée de formation avec Gérard Bertolini, auteur de « La double vie de l'emballage ».

La Feuille d'Érable, le Centre d'information sur l'énergie et l'environnement (Ciele) et la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne organisent

entre le 27 novembre et le 2 décembre une semaine d'animation et d'information sur les déchets ménagers.

« Le programme est triple, explique Jean Getin du Ciele: une exposition sur les emballages réalisée par la Cité des sciences de la Villette, une soirée-débat le jeudi 30 novembre avec des spécialistes et des institutionnels; enfin une journée de formation ce même jeudi 30 novembre. » A cette journée prendra part Gérard Bertolini, chercheur au CNRS, professeur à l'université de Lyon et aussi auteur du « Marché des ordures »

de « L'Homo-plasticus » et de « La double vie de l'emballage ». La formation présentera le plan départemental pour la gestion des déchets, la valorisation, le cadre législatif et proposera des exemples concrets. « Enfin, des animations sont prévues les mardi, jeudi et vendredi pour les écoles du district de Rennes. » Les animations auront lieu à la Maison du Champ-de-Mars, 6 Cours des Alliés, à Rennes.

Pour tout contact et pour les inscriptions, contacter le Ciele au 99 54 42 98 et La Feuille d'Érable au 99 54 74 24.

0F 21/11/95

Réfléchir sur le contenu des poubelles : semaine d'animations sur les déchets

La Feuille d'Érable, le Centre d'information sur l'énergie et l'environnement (Ciele) et la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne organisent une semaine d'animations sur les déchets ménagers entre le 28 novembre et le 2 décembre. Une exposition à la Maison du Champ-de-Mars (de 9 h à 21 h), des ateliers pour les CE2, CM1 et CM2 (mardi 28, jeudi 30 et vendredi 1^{er}) et une journée de for-

mation (le jeudi 30) sont au programme.

Jeudi 30, de 9 h à 17 h, une journée de formation (200 F repas compris) sera animée par Gérard Bertolini, auteur de « La double vie de l'emballage ». Ce même jour, à 20 h 30, une soirée-débat aura lieu à la Maison du Champ-de-Mars.

Contacts : Ciele (99 54 42 98) et La Feuille d'Érable (99 54 74 24).

Bulletin N° 73 - oct/nov 95 - R. et Vent

UNE SEMAINE CONSACREE AUX DECHETS MENAGERS

La Feuille d'Érable, le CIELE (Centre d'Information sur l'Energie et l'Environnement) et le SEPNEB (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne) organisent une semaine d'information et d'animation sur les déchets ménagers, du 27 novembre au 2 décembre 1995, à la Maison du Champ de Mars de Rennes.

Au programme :

- **une exposition** sur les emballages de l'ABRET (Association Bretonne pour la Recherche Et la Technologie) réalisée par la Cité des Sciences de la Ville : « l'emballage s'emballa ».

- **une journée de formation** le jeudi 30 novembre, avec des représentants de l'Etat, du conseil général et Gérard Bertolini.

Pour tous renseignements :

Jean GESTIN - CIELE 96 canal St Martin 35700 RENNES - Tél : 99.54.42.98

Françoise LE BOEUF - La Feuille d'Érable 1 rue de la Roberdière 35000 RENNES - Tél : 99.54.74.24

- **des animations pour les scolaires** les mardis, jeudis et vendredis pour les écoles du district rennais.

- **une soirée débat** le jeudi 30 novembre à 20 h 30, avec des représentants de la préfecture, du conseil général, d'associations environnementales et Gérard Bertolini (chercheur au CNRS, auteur du « Marché des ordures », de « Homo-plasticus » et de « La double vie de l'emballage »).

L'objectif visé est une information vers le grand public et une formation pour les protagonistes, élus, techniciens et associatifs, dans des domaines et actions moins connus que le tout incinération, avec le souci d'une gestion globale, de la réduction à la source à la valorisation des déchets, et ce alors que la loi oblige maintenant à mettre en place une enquête d'utilité publique sur le « plan départemental de gestion des déchets ménagers ».

SECTION DE RENNES

Adresse : Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)
48 Bd Magenta - 35000 RENNES
Tél : 99.31.45.76 (répondeur)
Fax : 99.35.10.67

Responsable : Joël Lamour. Trésorier : Jean Denier

Objecteurs : Benoit Besnard et Pierre-Yves Pasco

Permanences : Lundi : 14h - 18h30 / Mercredi : 16h30 - 18h30 / Vendredi 10h - 12h

Réunion : Le premier mercredi de chaque mois

I - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- Arrêté de protection de biotope de la Briantais (commune de Lancieux).
- Avis d'enquête publique sur l'implantation d'un centre de transit de déchets toxiques (DTQD) projetée à Saint Armel.

II - EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

SORTIES GRAND PUBLIC

22/01	Etang de Châtillon-en-Vendelais
02	Ramassage des oiseaux échoués
18/02	Marais de Séné-Falguérec
11/03	Réserve de Corbinières
9/04	Faune et flore du Cap Fréhel
23/04	Chants d'oiseaux en forêt de Rennes
20-21/05	Réserve de Goulien Cap Sizun
24-25/06	Baie d'Audierne
15-16-17/07	Protection du Busard Cendré, région de Bourges
18-19/11	Sortie à Bois-Joubert
10/12	Observation des oiseaux dans le golfe du Morbihan

Bilan : 11 sorties et 150 participants

ANIMATIONS SCOLAIRES

de janvier à juin	Ecole des Gantelles	19 heures
27/03	Ecole Isaac	3 heures
d'avril à juillet	Centre scolaire Laleu	24 heures
mai et 7/06	Centre scolaire Laleu	12 heures
janvier, avril, mai	Ecole maternelle des Gantelles	13 heures 30
24/04-15/05	Ecole publique St Sulpice	2 ½ journées
6/3-24/4-12/6	Ecole St Gilles	3 ½ journées
13/3 - 13/6	Ecole Ste Croix	1 journée
19/06	Ecole maternelle des Gantelles	1 journée
10/3 - 2/6	Ecole Grimault	2 ½ journées

29/3 - 4/4	CREE	2 heures 30
16 mai	Ecole de la Guerche	2 journées
4/06	ACSOR	2 journées
30/05	Ecole du Plessis	1 ½ journée
19/06	Ecole maternelle des Gantelles	2 ½ journées
31/05 - 9/06	Ecole de Cancale	2 ½ journées
6-8-9/06	CREE	3 journées
10/11 et 12/95	Atelier Gantelles	5 heures
6/10	Science en fête	1 journée
28-30/11 et 1/12	Semaine d'information sur les déchets	3 journées

Bilan : 60 ½ journées et 643 participants

ANIMATION :

Science en fête les 7-8/10 : une centaine de personnes ont reçu une information sur la SEPNB.

FORMATION

15/09	Inspection académique	1 journée
janvier-février	IRPA	5 journées
janvier - avril	Accueil d'1 personne en formation DEFA	

III - ETUDES NATURALISTES, SUIVIS, INVENTAIRES

GROUPE MAMMOLOGIQUE :

- Inventaire des sites d'hivernage et d'estivage de chauves-souris dans le cadre du projet financé par la Fondation Nature et Découvertes.
- Réhabilitation (en cours) d'une ancienne mine pour offrir un nouveau gîte aux chauves-souris grâce au travail de Cyril Gautrey
- Proposition d'arrêté de biotope pour les galeries du blockhaus de la Garde-Guérin
- Animations hivernales avec la section de Fougères et estivales dans la forêt de Rennes
- Etude sur les chauves-souris vivant dans les forêts domaniales
- Participation à la gestion des réserves de Glénac, de Corbinières-Bœuvres et de Guichen
- Interventions S.O.S. chauves-souris
- Quelques recherches sur le phoque veau-marin en baie du Mont Saint Michel

COMMISSION CHASSE :

- Boycott du Conseil Départemental de la Chasse de la Faune Sauvage (CDCFS) jusqu'à novembre
- Participation à la mise en place du comité de gestion des réserves du Domaine Public Fluvial (DPF)
- Participation à la commission sur les nuisibles
- Participation au bilan de piégeages des ragondins dans le bassin de la Seiche (FEVELDEC)

COMMISSION MYCOLOGIQUE

* Sites prospectés :

- Forêt de Haute Sève à Saint Aubin du Cormier : confirmation de l'intérêt de certaines parcelles abritant des espèces rares. calocybe violet, inocybe rhodiola... en particulier les zones calcaires de cette forêt.
- Tourbière de Landemarais : belles stations de dermocype des marais, d'hypholome à long pied. Ce marais serait plus riche en champignons spécifiques s'il y avait moins de développement arbustif parmi les tapis de sphaignes.
- Forêt de Paimpont : un secteur abritant des charmes s'est révélé riche en variétés C. shaefferi flammulaster muricata. Une petite zone tourbeuse à proximité du Pas du Houx risque de disparaître envahie par les molinies. Présence d'Hypholoma myosotis, de Guepiniopsis buccina; nous n'avons pas retrouvé de Russula sphagnophila.
- Autres secteurs : forêt de Rennes, Fougères, Bois de Sœuvres, Saint Grégoire, Argentré du Plessis, bords de Rance, St Malo de Phily, réserve petit près en Erbrée, réserve de Glénac et autres secteurs hors Ille et Vilaine.

*** Autres activités :**

- Parution de la deuxième note d'information mycologique relatant quelques données recueillies sur toute la Bretagne ayant pour but la sensibilisation à la découverte des champignons ainsi qu'à une meilleure connaissance des milieux mycologiquement riches en espérant obtenir leur préservation.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE :

- Suivis ornithologiques sur des sites départementaux dans le cadre d'une convention passée avec le Conseil Général (tourbières de Parigné, landes de Jaunousse, landes de Cojoux, marais de Gannedel, étang de Châtillon).
- Inventaire des oiseaux nicheurs dans les marais de Dol-Sougeal-Châteauneuf (à noter 12 chanteurs de Rousserole verderolle début juin).
- Participation au nettoyage et à l'entretien de l'Ile aux Moines.
- Suivi et surveillance du couple de cigognes blanches (3 jeunes à l'envol).
- Comptage des oiseaux d'eau en janvier pour le BIROE (+ de 86000 oiseaux dénombrés).
- Edition du « Grèbe » Numéro 8.
- Rapport sur les suivis réalisés pour le Conseil Général en 1995.
- Organisation des XVèmes rencontres régionales d'ornithologie (26/11/95).
- Avis de la SEPNEB déposé à l'enquête publique concernant la demande d'exploitation pour l'extraction des graves sur l'étang des Bougrières.

IV - REPRESENTATION DANS DES COMMISSIONS :

- Comité de suivi du centre technique d'enfouissement des Hautes Gayeulles : Jean Denier
- Commissions de travail pour l'élaboration du plan de gestion des déchets ménagers pour l'Ille et Vilaine : Jean Denier.
- Commission des carrières : Henri Le Louarn
- Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage : Guy Luc Choqué.
- Groupe de pilotage des mesures agri-environnementales : Yves Donguy.
- Commission départementale de gestion de l'espace rural (CODEGE), utilisation des fonds de gestion de l'espace rural : Joël Lamour.
- Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF) : Didier Nicot.
- Instance de partenariat (mise en place par le Conseil Général) chargée d'émettre des règles plus strictes en matière de remembrement (étude d'impact, travaux connexes).
- Observatoire de l'environnement du pays de Vitré : Patrick Alber.
- Groupe de pilotage du CREE (Centre de Ressources Ecole Environnement) : Jean-Luc Toullec, Pierre-Yves Pasco.

V - ENQUETES PUBLIQUES :

- Aménagement foncier de la commune d'Yffendic (voir remarques ci-jointes) : Joël Lamour.
- Projet de création d'un centre de transit pour les déchets toxiques en quantité dispersée (DTQD) à Saint Armel (voir remarques ci-jointes) : Jean Denier , et projet d'implantation d'une usine d'incinération à Dinan-Taden concernant les Côtes d'Armor et l'Ille et Vilaine : Yves Donguy et Jean Denier.
- Projet d'extraction de sable à l'étang des Bougrières sur la commune de Rennes. Remarques :
 - 1) étude d'impact sommaire au niveau de la faune et de la flore,
 - 2) proximité immédiate du point de captage du Lillion, sans que des mesures de protection de ce point de captage soient prévues : Henri Le Louarn.

Dans la même collection :

L'Île de Jersey
Gwenaël Morvillez
1995, 64 p., 80 F
accompagné de *Pupil Passport to Jersey*

*
* *

Ouvrage publié en collaboration avec
la ville de Rennes.



*Centre de
ressources
écoles
environnement*

Rue d'Erlangen 35700 Rennes 99 84 67 79



Composition :

Marie-Françoise Larroque
Hervé L'Helgoualch

Maquette de couverture : Sébastien Marcillac

Dessins : Yvan Legoff, Fabrice Desamis (La Térébelle)

Auteurs :

J. Getin, du Centre d'Information sur l'Énergie et l'Environnement (CIELE)
J. Le Vacon, de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)
J.-L. Toullec, de la Société d'Études et de Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB)
P. Vincent, de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)
G. Watel, de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)

Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement et de la Direction Régionale Jeunesse et Sports de Bretagne.

Nous remercions Dominique Dutertre et Jean-Pierre Vibert pour leur aimable contribution.

Maison de la Consommation et de l'Environnement
48, Bd Magenta - 35000 Rennes

Directeur de la publication : Jean-Pierre Igot
CRDP de Bretagne
92, rue d'Antrain - B.P. 158 - 35003 Rennes cedex
© CRDP de Bretagne, décembre 1995

ISBN 2-866 34-265-8

"La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants causes, est illicite (alinéa premier de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contre façon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal".

Servitude de passage et occupation illégale au moulin à marée

Matignon : recours gracieux de la SEPNB

Un problème de servitude de passage et d'occupation illégale se pose au moulin des Roches-Noires, à Matignon. La SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a introduit un recours gracieux auprès du préfet pour dénoncer cette infraction sur le domaine public maritime. Le propriétaire a fait de ce moulin à marée sa résidence secondaire. Et d'autres avant lui. A la clé : quelques autorisations administratives jugées illégales !

« Nous irons jusqu'au bout », explique Alain Depays, membre de la SEPNB. Ce dernier entend restituer ce site au domaine public maritime et permettre l'usage de la servitude de passage sur le chemin littoral. On a demandé au préfet de saisir le juge administratif des contraventions de grande voirie, au cas d'occupation sans titre du domaine maritime. Le représentant du gouvernement a quatre mois pour en décider. Le recours ayant été adressé le 1er janvier 95, il reste deux mois. Ou l'on obtient la destruction de la digue et le rétablissement du site dans ses droits. Ou bien,

dans la négative, la procédure suivra son cours juridique. »

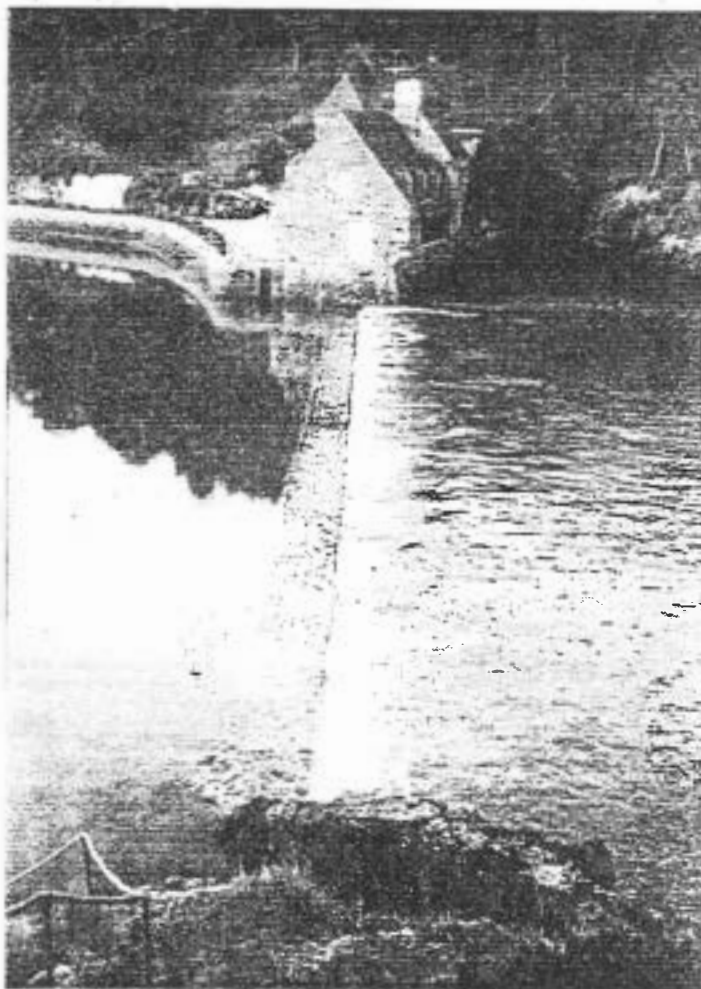
Une solution intermédiaire ?

L'illégalité réside en partie dans le fait que le propriétaire du moulin à marée « empêche le public de franchir la digue qui fait la jonction des deux rives du sentier GR 34 ». Le niveau d'eau serait maintenu trop haut par les vannes trop fermées. « C'est un domaine devenu privé, souligne Alain Depays, alors qu'il n'a pas lieu de l'être. Nous demandons, ajoute-t-il, la destruction de la digue conformément à l'intérêt écologique de l'endroit et à l'acte de concession. Nous voulons que les gens puissent profiter de ce lieu naturel. »

Le représentant de la SEPNB rappelle les servitudes : « dans le cas où le propriétaire renoncerait à l'exploitation de son moulin (ce qui est le cas)..., la digue devra être détruite et les lieux rétablis dans leur état primitif, le tout à ses frais ». Le permis de construire de la digue obtenu en juin 76 stipule qu'il devra « être pris toutes dispositions pour permettre la libre circulation du public en bordure du domaine public maritime y compris sur la digue ».

La municipalité de Matignon en accord avec le sous-préfet propose une solution intermédiaire : une servitude qui passerait plus largement au sud du site. Une vision différente de la SEPNB qui veut que le chemin littoral passe par les ruines de l'ancien moulin pour reconstituer la vasière.

Jean-Claude JORT.



La digue que l'on devine sur cette photo n'aurait, dit-on, jamais été rendue insubmersible, depuis ses débuts...

SECTION DE LANNION

Adresse :

Joël GUERIN - 2 lot. Kerligonan - 22300 LANNION
Tél : 96.48.32.28

20/01/95 :

Participation et intervention sur le tracé de la rocade nord-est de Lannion. :

- demande du maintien du tracé prévu par le POS soutenu par la municipalité, contre une association de riverains qui ont construit leurs maisons sans tenir compte de ce projet vieux de 20 ans.
- demande de modification du tracé dans le site classé du bois de Ker Yvon, soutenu par la commission des sites contre la municipalité qui veut maintenir le tracé original.

Année 1995

Réunion avec la CLAPE, Coordination Lannionaise des Associations de Protection de l'Environnement (SEPNB, Eaux et Rivières, CSCV, Sauvegarde de la baie de Lannion) pour préparer les rencontres avec la municipalité.

Les élections municipales ont perturbé les relations avec la municipalité. Une importante récupération de nos idées a été utilisée lors de la campagne du Maire sortant réélu, en passant de la protection des batraciens et des chiroptères aux pistes cyclables, la protection d'arbres et de talus dans les nouveaux lotissements...

Nous n'avons pas eu de réunion CLAPE depuis les élections. La parution dans la presse locale qu'une enquête était en cours sur les pistes cyclables à Lannion nous a fait réagir. La CLAPE a expédié un courrier sévère au Maire et aux conseillers municipaux. Depuis une réunion est programmée le 14/02 : ce seront les retrouvailles de la St Valentin.

25/10/95

Réunion sur la préparation de la future révision du POS : y étaient conviées les associations de protection de la nature et les associations VTT, cavaliers, randonneurs...

18/11/95

Participation de Lannion à la réunion proposée par les membres du CA à Hillion.

Autres

- Participation depuis le 3/12 à la constitution d'une association de défense du bois de Pleumeur-Bodou.
- Courrier expédié en décembre au Conservatoire du Littoral pour arrêter la chasse à la bécasse et limiter le nombre de chevreuils par tir sélectif réalisé par des gardes fédéraux.
- Participation à 2 réunions : l'une concernant le SMVM de la baie de Lannion et l'autre la déprise agricole littorale.

Le Télégramme de Morlaix

Foire-exposition

3.10.95

10.500 entrées payantes samedi et dimanche

Après la foule de dimanche, les allées du parc des expositions de L'Anzolven semblaient hier bien calmes. Ce premier week-end a été satisfaisant. Sans concours national d'élevage et malgré le temps incertain de samedi, les chiffres de 1995 sont quasiment ceux de 1994.

10.500 entrées payantes ont été enregistrées entre samedi et dimanche. C'est approximativement le chiffre de l'an passé, alors que la manifestation associe les fastes d'un concours national et ceux des florales. Dimanche soir, Jacques Jézéquel a dormi sur ses deux oreilles.

SEPNB

Les pelotes de réjection des rapaces passées à la loupe

On trouve de tout à la foire-expo de Morlaix. Même des pelotes de réjection des rapaces... Pelotes de réjection ? C'est tout ce que les rapaces avalent et n'arrivent pas à digérer. La nourriture indigeste repart alors par le même chemin qu'elle s'empruntait à l'aller, sous forme de petites boules de déjection. La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) a mis plusieurs sous verres et sous la loupe binoculaire, à son stand du hall C.

L'étude de ces réjections est une mine d'or pour mieux comprendre la chaîne alimentaire et une véritable découverte pour les enfants qui visitaient hier le stand de la SEPNB. Dans ces petites boules de poils régurgités par la chouette effraie, ou la chouette hulotte, ou encore le faucon crécerelle, on trouve des crânes de mulots, ou des os d'autres rongeurs. Le rêve pour



Les visiteurs peuvent examiner au microscope le contenu des pelotes de réjection des rapaces.

des esprits curieux. La connaissance de la nature est le raison d'être de cette association bretonne qui œuvre pour la protec-

tion de l'environnement. Sur son stand, la SEPNB a aussi reconstitué une falaise avec toutes les espèces d'oiseaux que l'on trouve sur les îlots de la réserve ornithologique de la baie de Morlaix.

Les amoureux de la nature trouveront également au stand de la SEPNB des livres sur la connaissance des oiseaux, du milieu maritime, des espaces champêtres ou encore le bulletin trimestriel de l'association. Ils pourront aussi s'informer sur toutes les actions concrètes de l'association en faveur de l'environnement qui vont de la lutte contre le passage dans la catégorie « autoroute » de la RN12, aux problèmes de décharges à ordures, en passant par la pollution des eaux dans la baie de Morlaix. Dans cette exposition, c'est tout de même les pelotes de réjection des rapaces qui remportent le plus de succès...

LE THÈME DE CETTE ANNÉE À LA FOIRE-EXPO, C'EST L'ENVIRONNEMENT. ÉTUDIONS LA COMPOSITION D'UNE DÉCHARGE MORLAISIENNE.



SECTION DU PAYS DE MORLAIX

Adresse :

Place du Marc'hallarc'h - 29600 MORLAIX

Secrétaire : Corinne Dumas - Miquael Bras - 29640 Plougonven. Tél : 98.78.72.01

Trésorier : Claude Sudrat - Le Quilliou - 29640 Plougonven

Conseil d'administration Brest : Marijke Kerbourc'h - 98.63.25.37

Gestionnaires des réserves : - François de Beaulieu - 98.63.33.21

- Ewen de Kergariou

Relations avec le SIVOM : Raymond Lachuer - 98.88.65.99

Animations ornithologiques : Jacques Maout - 98.72.02.96

Entomologiste : Philippe Fouillet - 98.88.74.36

Réunions : le premier mercredi de chaque mois à 20 H 30 :

Ces réunions nous permettent de faire le point de nos activités et parfois d'écouter une conférence diapo :

***** Permanence** par des adhérents bénévoles ou par Ludovic Gentil (objecteur) le samedi matin de 10 H à 12 H : des rencontres intéressantes de visiteurs, mais trop peu de visites d'adhérents non actifs.

I ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

Chateau du Taureau : demande de participation aux travaux de l'association de gestion, à suivre...

Mise aux normes autoroutières de la RN 12 : un dossier a été monté par Gilles O' Callaghan).

Désenvasement du port de Morlaix : présence de membres de la section aux actions des ostréiculteurs empêchant le démarrage des travaux qui n'ont toujours pas été réalisés ; à suivre pour connaître l'emplacement des dépôts de boues...

Enquête publique concernant le sentier littoral le long de la rivière de Morlaix. Au grand dam de Ewen, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable, les travaux ont été faits. Un autre site de sentier littoral, le long de la Penzé, est à l'enquête, à suivre...

Brénuméré : décharge de classe III à Plougoulm, laissant s'écouler des lixiviats... : déplacements sur le site, courriers, etc... n'ont pas empêché que cette décharge continue son activité.

Le Pilodeyer, déchetterie : déchets verts, papiers, objets encombrants, la petite usine de compostage a été fermée.

Ty Nevez : Raymond Lachuer participe aux travaux du SIVOM concernant la réhabilitation de ce site ainsi que toutes les questions concernant les déchets du pays de Morlaix.

AROM (Association pour la Recherche de solutions pour le traitement global des Ordures Ménagères) : Raymond Lachuer a participé aux réunions de présentation des études de TRIVALOR

En suivant Ewenn de Kergariou 27.2.95

60.000 oiseaux choisissent la baie de Morlaix pour hiverner

Deux bonnes dizaines de passionnés de la nature ont marché hier, malgré le temps froid, dans le sillage d'Ewenn de Kergariou, conservateur de la réserve, afin de découvrir les oiseaux d'hiver de la baie de Morlaix.

Cette opération était montée par la SEPNB qui gère et défend la nature en Bretagne.

Car les Morlaisiens l'ignorent souvent. Ils ont à quelques kilomètres de chez eux une remarquable réserve d'oiseaux, dont l'intérêt est reconnu par la communauté européenne.

Soixante espèces

Durant cette promenade ornithologique, Ewenn de Kergariou s'est efforcé de convaincre son auditoire de tout l'intérêt de cette réserve où l'on dénombre 60.000 oiseaux divers appartenant à une soixantaine d'espèces.

Les plus répandus de ces oiseaux de la baie n'ont pas été très difficiles à débusquer. Les mouettes rieuses sont 15 ou 20.000 en baie. Les goélands 6 à 7.000. Les bécasseaux variables plus de 15.000. Les Bernaches 2.000, tout comme les huitriers pies. On compte également 400 Tadornes du Belon avec les becs rouges et 5 à 600 Chevaliers gambettes...

Des espèces rares

Ewenn de Kergariou s'est également efforcé de montrer à



Dimanche, une vingtaine de personnes ont découvert les oiseaux de la baie.

son auditoire des espèces plus rares. Les grèbes huppés et les grèbes castagneux ne sont, par exemple, que quelques dizaines. C'est aussi le cas des canards plongeurs type Harles huppés, qui se comptent à une cinquantaine, des hérons ou encore des aigrettes qui se dénombrent, l'un et l'autre, à 150 ou 200.

Très rares aussi, et visibles surtout en Penzé, les Garrots à l'œil d'or qui ne sont que 7 ou 8.

Très peu nombreux également les petits pingouins et les guillemots, dont quelques unités se replient vers la baie lors des périodes de mauvais temps.

Devant un auditoire conquis, Ewenn de Kergariou a précisé

que certaines parties de la Penzé et de la baie de Morlaix étaient des réserves interdites à la chasse et que certaines migrations avaient déjà commencé, ajoutant que l'hiver très doux avait eu pour conséquence de limiter les présences d'espèces les plus rares, mais que les effectifs étaient restés globalement les mêmes.

L'été aussi

Durant l'été, la donne sera différente. Les oiseaux de mer seront sûrement moins nombreux, 4 ou 5.000, auxquels il faut ajouter les 4.000 couples d'oiseaux nicheurs que l'on trouve sur les îles pour un total de 60 à 80 espèces.

Très rares sont, en baie de Morlaix, les espèces sédentaires. Dans la plupart des cas, il s'agit de cormorans ou de goélands marins et argentés.

Mais l'été les plumages se modifient et sont souvent très colorés. D'où un intérêt constant. Qu'il s'agisse de l'automne, de l'hiver, du printemps ou de l'été, le parc d'oiseaux marins et des bords de mer est en constante mutation.

Au total, 200 espèces différentes y font de courts ou longs passages. C'est dire tout l'intérêt de la réserve ornithologique de la Baie de Morlaix et de la Penzé.

II EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

2.1 SORTIES NATURALISTES

22/01	Falaises de Guimaec
19/03	Les oiseaux de la vallée du Menguen
5/6/7/04	Stage «indice biotique»
8/05	Oiseaux dans les Monts d'Arrée
11/06	«Vols au-dessus d'un tas d'ordures», visite de Ty Nevez, décharge «non autorisée» morlaisienne
25/06	Pique-nique sur l'Ile de Sieck avec l'association l'Echo de la Forêt. Jean-Claude Le Goff, instituteur à Santec nous a raconté l'histoire de l'île
24/09	Pointe du Diben : observation des migrants
Depuis octobre	Suivi des oiseaux hivernants en Baie de Morlaix un dimanche par mois

2.2 ANIMATIONS. CONFERENCES pendant les réunions mensuelles :

1/02 : Les hortillonnages par P.J. Le Morvan
5/04 : Hommage à Paul-Emile Victor par P.J. Le Morvan
3/05 : Présentation de la gestion des zones humides du SW de la Grande-Bretagne par F. de Beaulieu
8.11 : Suivi des castors pendant l'été par G. Poho

2.3 STANDS

Tro Menez Are au Cloître St Thegonnec le 25/05
Tout l'été, présent le mercredi pendant les «Arts dans la rue»
le samedi matin pendant le marché
Portes ouvertes à la ferme biologique de Péruniou (Plougonven)
Foire Expo du Pays de Morlaix du 29/09 au 08/10.

Landunvez

La SEPNB « Pays des Abers » organise la fête du Talus L'enseignement de Mikaël Madec « Maîtres es Talus »

Dimanche 12 s'est déroulée la fête du Talus, à Argentan, chez M. et Mme Roudaut, à l'initiative de la section « Pays des Abers » de la Société d'Études pour la Protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.N.B.).

La matinée a été consacrée à l'apprentissage de construction traditionnelle de talus de terre, à la main, grâce à l'intervention de Mikaël Madec, l'un des seuls à détenir cette technique et à savoir diriger un tel chantier. Celui-ci a appris sur « le tas » et a mené, durant un an, une enquête approfondie sur ce sujet « auprès des anciens ». A l'issue de cette étude, il a été rédigé, en breton, un manuel intitulé « Kleuziad Ha Kqea » (travail du talus) et a créé, il y a 3 ans, à Saint-Thonan, l'école du Talus.

« Depuis l'ouverture de l'école, j'ai accueilli 300 personnes désireuses de s'initier à cette technique. Ce sont pour la plupart des enseignants et des élèves d'écoles d'agriculture, des équipes d'encadrement de Centre d'aide par le travail, des personnes responsables d'espaces verts, des groupes de membres d'associations de protection de la nature ainsi que quelques agriculteurs et particuliers. Toutes ces personnes ayant pris conscience que le talus est un réel allié de la nature et de l'agriculture, que son arase-

ment massif ainsi que l'abattage excessif d'arbres et de haies sont une erreur qu'il serait temps de réparer », précise Mikaël Madec.

En effet, le talus joue un rôle de protection hydraulique en régularisant l'évacuation des eaux de pluie, et de protection éolienne en tant que coupe-vent.

D'autre part, la disparition des arbres et des haies a pour conséquence d'augmenter l'érosion des sols due aux ruissellements des eaux de pluie, de faire disparaître l'humus, engrais naturel provenant de la décomposition des feuilles et de provoquer un déséquilibre écologique en supprimant les « zones d'habitation » des oiseaux et des insectes.

Entre 1955 et 1964, 5 650 km de talus ont disparu dans le Finistère du fait du remembrement.

Aujourd'hui on pense que la suppression du bocage a perturbé l'écosystème, les phénomènes de stagnations des eaux d'inondations, d'érosions se sont multipliés, préjudiciables à l'environnement et à l'agriculture, d'où l'intérêt d'une journée d'information et de diffusion de la technique du talus, telle que celle organisée ce dimanche 12.

L'après-midi a laissé la place à la fête proprement dite. Les promeneurs ont pu assister aux deux manifestations organisées par l'association Micheriu Gwechall



« L'art de construire le talus comme il y a 100 ans ».

Hà Breman, soit l'exposition de vieux outils et la présentation de danses bretonnes traditionnelles : « le pilet menu » et la « danse Plinn » qui, jadis, permettaient aux anciens de tasser les talus dans la bonne humeur.

Durant toute la journée un film vidéo, réalisé par Mikaël Madec concernant la construction des talus pouvait être visionné. Mikaël Madec souligne : « Deux films sont en cours de réalisation l'un très théorique sera l'œuvre de l'ACAV (Atelier création audio-visuel) de Saint-Cadou et traitera

de « la sensibilisation au phénomène talus ». Le second réalisé par « FILMOU » (films en breton) beaucoup plus pratique concernera « l'apprentissage de construction de talus de terre ».

D'autre part la S.E.P.N.B. édite à raison de 4 numéros par an la revue « Penn ar Bed ». Le dernier numéro paru est consacré aux « Talus de Bretagne », il est disponible au siège de l'association. Prix : 70 F. 186, rue An Arde France, B.P. 32, 29276 Les Es-Cedex.

Section de PLOUDALMEZEAU

PRELIMINAIRE

Voilà 17 ans que la section est animée par P. Lamour. Il devient urgent de changer de responsable. Une association est un regroupement de personnes. Elle ne doit pas être marquée trop longtemps par quelqu'un. Personne dans la section n'accepte de prendre la responsabilité du groupe. Aussi est-il décidé de fonctionner collégialement. Une réunion se tient systématiquement tous les premiers samedis du mois dans un local à déterminer. Après accord avec le foyer rural, il sera probablement possible de se réunir dans le local de « L'Estran ». Une armoire permettra de mettre notre documentation à la disposition de tous les membres.

Chacun restera vigilant sur sa commune. E. Bagourd recevra le courrier et le distribuera à chaque réunion.

SORTIES NATURALISTES

Algues le 22/02 à Argenton par J.P. Provost

Cuisine des algues le 29/02 par J. Lamour

Talus chez J. Roudaut

Etude de la rivière du Frouit avec l'association de l'Estran et C. Colin

Boisement, journées de l'environnement, par P. Lamour et A. Le Hir

Collecte des algues le 14 juin par J.P. Provost

Orchidées le 30 juin par P. Lamour

Champignons le 22 octobre, par M. Gérault

INTERVENTIONS

Suivi du POS de Ploudalmézeau sur toute l'année :

- *réaction contre la première délimitation arbitraire et restreinte

- *la commune propose la limite des dunes (côté mer de la route), sans y inclure les marais, ni de coupure verte...

- *déposition à la 1ère enquête publique. La préfecture annule celle-ci. (pas de définition des nouvelles zones NDS)

- *déposition à la 2ème enquête publique

- *décision de la municipalité de passer par la procédure de révision. Le POS n'étant pas conforme à la loi littoral, tout permis de construire reste critiquable.

Travail à la commission départementale « déchets ». E. Bagourd

Intervention à St Pabu : proposition pour l'achat de dunes par le Conservatoire suite à l'invasion des forains

Propositions à Landunvez pour les parkings sur la route touristique

Pilotage de G. Maussion en formation BTS Environnement

Saint-Renan

Pour le respect de la nature, au service du bien-être de tous Les actions et les souhaits de la SEPNB Pays d'Iroise

Une section SEPNB Pays d'Iroise a vu le jour début 1994. Au terme de la première année d'activité, l'assemblée générale, vendredi soir, autour du responsable cantonal Bernard Dugornay, a fait le point sur les réalisations et tracé les projets permettant d'élargir la présence du groupe.

Simple section et non association indépendante, le groupe SEPNB du Pays d'Iroise cherche à faire apprécier les théories et pratiques de la Société régionale pour l'étude et la protection de la nature. Trente personnes réparties sur le canton composent aujourd'hui la structure qui propose des animations sorties, mène des actions de protection, émet des souhaits et ne manque pas d'intervenir auprès des élus et autres autorités administratives pour bien faire respecter les sites et milieux naturels.

Il y a eu, par exemple, une étude de la qualité de l'ildut par l'observation de la faune qui y



MM. Jonin et Dugornay présentant les travaux et missions de la SEPNB.

prospère ; des contacts avec la communauté de communes du Pays d'Iroise pour mener des actions de sensibilisation à la na-

ture dans les écoles ; le souhait auprès du Conservatoire du littoral de limitation de l'accès de la presqu'île de Kermorvan aux voi-

tures ; des actions de protection, comme l'avis sur le plan d'occupation des sols de Plouarzel ; réflexion avec l'AQVEL, Locmaria Plouzané, sur le projet d'aménagement de la vallée de Portez, avant de demander à la municipalité de revoir sa copie.

Dans les mois à venir, la section va poursuivre le travail amorcé et le développer par l'élaboration d'une plaquette sur le respect du littoral et des côtes, des sorties pédagogiques sur le canton. Elle interviendra aussi ponctuellement chaque fois que le besoin se fera sentir.

La réunion a été marquée par la présence de Max Jonin, membre du comité directeur de la SEPNB, qui a fait une présentation, sur fond de diapositives, des réserves gérées par la société.

● Contact pour la section du Pays d'Iroise : Bernard Dugornay, 10, impasse Bellevue, 29250 Saint-Renan, tél. 98 84 23 92.

SECTION DU PAYS D'IROISE

Adresse: 10, Imp. Bellevue - 29290 Saint Renan - Tél : 98 84 23 92

Responsable : B. Dugornay
Trésorier : G. Abalain

Réunions : Environ une fois par mois à St Renan dans une salle municipale.

I - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE :

Lettre au maire de St Renan suite à l'abandon de la source de Trébaol - Dossier repris en 96.

II - EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT :

- * Sortie « tout public » sur la géologie du littoral du canton le 21/05 : environ 50 personnes.
- * Sortie « section » sur la réserve de Goulien le 5/06 : 10 personnes
- * Sortie découverte de Trébabu le 22/10 : 30 personnes.
- * Réalisation d'une plaquette sur le bord de mer distribuée dans les S.I. et les campings.
- * Relance de la CCPI et intervention auprès des candidats aux municipales sur un projet d'animation nature dans les écoles - Dossier à reprendre en 96.

IV - ENQUETES PUBLIQUES - INTERVENTIONS

Intervention au mois d'août sur un projet d'extension de porcherie à Plouarzel.
Extension acceptée sans aucun problème...

Une utile initiative de la SEPNB

220 espèces de champignons à la Maison du tourisme

OF 31 oct / 14 nov 95

Dimanche, la SEPNB (section Presqu'île) a effectué une exposition « Champignons » à la Maison du tourisme. But : mieux informer le grand public sur la mycologie.

Les 220 espèces exposées ont été collectées par les membres de l'association, ainsi que par des particuliers. Plusieurs centaines de personnes ont pu progresser dans leur connaissance et découvrir que la presqu'île présente

un intérêt pour les champignons de dunes.

Un conseil : ne pas ramasser les champignons au bord des routes, des stations d'épurations, des décharges. La Bretagne, chaque année, déplore un décès en moyenne sur les cinq dénombrés en France.

La SEPNB, créée en presqu'île depuis deux ans compte actuellement quarante adhérents. Une restructuration de la section est envisagée pour tenir compte de cette expansion. Elle lui permettra d'envisager l'avenir avec beaucoup de projets.



Aidés par la société mycologique du Finistère : Marie-Thérèse Thierry, Jean Mornand, Martine Davoust et Robert Le Coq ont présenté une exposition appréciée, intéressante et bénéfique pour tous les visiteurs.

Landévennec

A l'écoute des oiseaux nocturnes avec la SEPNB Succès de la Nuit de la chouette

Samedi, à Landévennec, c'est un étonnant succès que les organisateurs de la « Nuit de la chouette ont enregistré ». Une bonne centaine de personnes, dont de nombreux enfants, n'ont pas hésité à se déplacer pour faire connaissance avec cet oiseau aux grands yeux dont les chuintements s'entendent la nuit, mais que l'on aperçoit rarement.

Les animations étaient assurées par la Société d'étude et de protection de la nature de Bretagne, section de Crozon, avec le concours du Parc d'Armorique, l'Ul Amir de la Presqu'île et l'assistance de la mairie de Landévennec.

Maxime Duchemin, animateur nature en Presqu'île, et Jean-Pierre Horeau, passionné d'ornithologie, devaient présenter les divers aspects de la vie des rapaces nocturnes, chouettes et hiboux, grâce à des projections montrant l'adaptation parfaite de ces oiseaux à la chasse nocturne : grands yeux, ouïe extrêmement fine, vol silencieux et

serres puissantes. Des oiseaux utiles pour l'agriculture car détruisant de grandes quantités de petits rongeurs qui s'attaquent aux récoltes. Mais des oiseaux malheureusement en voie de disparition pour de multiples causes dont la disparition des haies et donc de nichoirs dans les troncs creux. Le public a d'ailleurs pu se procurer des plans pour construire des nids de substitution.

Par ailleurs, les animateurs ont fait écouter plusieurs cris de chouettes ou hiboux, mâle ou femelle, afin que chacun puisse identifier les différentes espèces. Il était également possible de prendre connaissance de revues et d'observer au microscope les régurgitations des oiseaux qui rejettent ainsi, sous forme de boules, poils, plumes et os de leurs proies qu'ils avalent complètement.

Promenade

Chaque groupe devait ensuite faire une petite promenade en bordure de la vasière de Landévennec afin de s'éloigner du bourg, espérant entendre sur le terrain un cri caractéristique : et,

malgré le nombre de personnes, il était surprenant, au bout de quelques minutes, de ne plus entendre de chuchotements mais de sentir, dans le silence impalpable, que tous écoutaient attentivement. Un agréable moment dans la nuit douce où nul souffle de vent ne venait troubler les parfums de la nature. Chacun est ainsi reparti heureux, sachant que la chouette n'est pas un oiseau de mauvais augure, comme il était dit autrefois.

M. Duchemin (tél. 98 27 32 16) serait heureux de recevoir tous renseignements sur les rapaces nocturnes de la Presqu'île : chouette effraie, chouette chevêche, hulotte, etc.

OF 28 mars 95

ANIMATION PRESQU'ILE DE CROZON

Marie thérèse THIERRY

Adresse : Marie Thérèse THIERRY - Le Gouerest - 29570 ROSCANVEL. Tél : 98.27.48.89

Michel DAVID : 5 impasse Coz Douar - 29160 CROZON. Tél : 98.27.12.72

Réunions : pas de réunions à date fixe, mais sur convocation.

I ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

*Nettoyage des dunes de Pen Had à Camaret le 29 avril.

*Opération plages propres à Crozon le 3 juin.

*Information (sur le terrain) camping-caravanage en site classé (Cap de la Chèvre à Crozon).

*Information sur la réglementation du sentier côtier littoral auprès des VTTistes et des cavaliers.

*Courrier au Préfet, à la DDE, au Maire de Camaret, suite au déversement de boues portuaires sur le bassin au versant du ruisseau de Kerloc'h.

II EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Animations diverses	Nombre de journées	Nombre de personnes	
		Tout public	Interne SEPNB
Sorties algues	2	60	18
Sorties tourbières	2		2 x 10
Sortie champignons	1		15
Nuit de la chouette	1	+ 100	
<u>Exposition champignons</u>			
Pavillon du Tourisme - Crozon	1	+ 300	

Forum des associations à Crozon :

Stand SEPNB - Exposition d'orchidées de la Presqu'île.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

par Violette Baumgart, stagiaire BEATEP (mars, avril, mai, juin)

Animations conférences sorties naturalistes

- Animations scolaires
- Projet «Petits et grands Tous Ecocitoyens»
- La gestion des déchets

Deux interventions par semaine auprès d'une classe maternelle (3 sections) de l'école de la commune d'Argol.

Ces interventions ont été réalisées de manière suivie, sur un trimestre, dans le cadre d'un projet défini en commun avec l'enseignant concerné et en collaboration avec la conseillère pédagogique de l'Education Nationale.

0F 12.6.95

Apprendre à les aimer et à les reconnaître Soirée algues pour enrichir le corps et l'esprit

Les journées de l'environnement se sont terminées samedi par une soirée algues. Elle était organisée par la section locale de la SENPB et était axée sur son approche culinaire, à la maison pour tous de Tal-ar-Groas, et sa détermination, sur la grève de l'Aber.

Une soixantaine de personnes étaient présentes. « **Les algues sont l'énergie qui vient de la mer. Bien utilisées, elles enrichissent le corps et l'esprit** », souligne Violette Boumgart qui, après la projection d'un film sur les végétaux marins, avait préparé toute une série de plats cuisinés que les présents ont dégusté et découvert pour le plus grand nombre. Des recettes furent distribuées sur la manière de les

cuire, les griller ou de les accommoder. Du fait de leur croissance en mer et de leur extraordinaire capacité de concentrer, elles renferment naturellement et en quantité très importante tous les éléments indispensables à un bon équilibre alimentaire.

A la découverte des algues

Une promenade-dégustation en bord de mer fut proposée sur le site de l'Aber. Elle a permis de faire l'inventaire de toutes les espèces d'algues, et les nouveaux légumes de la mer : la laitue de mer, la palmana-païnaba, la lameneria digitala.

« **Apprendre à aimer les algues, c'est cultiver la curiosité de notre palais, bien peu éduqué aux goûts de l'océan**, indique Violette. C'était un de nos objectifs de ce soir. »



Promenade en bord de mer avec Violette Boumgart, animatrice nature : « Ces algues qui sont des trésors de sels minéraux, d'oligo-éléments et de vitamines. »

Une intervention par semaine auprès de deux classes du Collège Alain de Crozon : classes de 5ème et 3ème, en collaboration avec la professeur de Sciences.

Valorisation du travail pédagogique fait avec les établissements scolaires :

Participation à la 7ème édition des Journées de l'Environnement mise en place par la Direction Régionale de l'Environnement.

Exposition lors de la semaine de l'environnement

Exposition «Connaître pour Protéger» de la S.E.P.N.B., salle de la Maison du Tourisme de Crozon.

Exposition «Petits et Grands Tous Ecocitoyens»

Une approche en ateliers d'initiation et sensibilisation des déchets était proposée sous forme d'une exposition réalisée par les enfants de l'école d'Argol et les jeunes des classes de 5ème et 3ème du Collège Alain de Crozon.

- L'histoire des déchets
- Une maquette interactive sur le parcours et la gestion des déchets.

Différents ateliers :

- Le recyclage du papier
- Démonstration de compostage
- Revalorisation ludique et artistique des déchets.

Cette exposition animation a été visitée par de nombreuses classes. Afin de répondre aux demandes, les visites ont été prolongées plus d'une semaine. C'est ainsi que plus de 10 classes, groupes de randonneurs, groupe des Papillons-Blancs, s'intéresseront à la gestion de nos déchets, soit plus de 400 personnes.

Actions de protection de la nature (liées au projet)

Participation à l'opération «Plages propres».

Mise en place d'une opération interne de ramassage de piles usagées au Collège Alain de Crozon.

Réhabilitation de sites (décharges sauvages) en collaboration avec les services techniques de la Ville de Crozon et de Lanvéoc.

Animations auprès des adultes

Animations pour les adhérents :

- A la découverte des Algues de la Presqu'île : 1 demi-journée - 18 participants

Animations grand public :

- Les algues pour enrichir le corps et l'esprit : Détermination et approche culinaire
1 demi-journée - 60 participants.
- Journée découverte du Parc Naturel d'Armorique : Découverte de l'estran, des algues, des milieux littoraux, falaises, côtes rocheuses. 15 participants

Animations en centre de loisirs (Maison pour Tous de Châteaulin) :

- Les rapaces nocturnes (1 soirée)
- Les oiseaux de mer (1 soirée) - 15 participants.

Animations diverses :

- Participation au Forum des Associations de la Presqu'île :
- Présentation d'un jeu-test pour enfants. 1 demi-journée.

III ETUDES NATURALISTES - SUIVI INVENTAIRES - TRAVAUX DE RECHERCHE

ORCHIDEES EN PRESQU'ILE :

Article dans «Avel gornog», revue du patrimoine .
Recensement et essai de cartographie pour 96 par 3 adhérents.

LITHODORA DIFFUSA : Plante quasi-endémique = la «Crozonnaise» !...

Réactualisation de l'inventaire datant de 1974.
Correspondance avec les autres départements où elle croît : les Landes et le Pays Basque.

CORDONS DE GALETS /

Après avoir collaboré à la restauration du cordon de galets du Loch en Landévennec, fragilisé par action anthropique, nous faisons partie du comité de suivi mis en place par le Maire, et qui prend en compte tout le site : géologique, ornithologique, flore...

Phénomènes assez rares, les cordons de galets, tombolos, queues de comète..., évoluent sous nos yeux dans la rade de Brest, dont plusieurs en Presqu'île. Une protection générale leur irait bien... Une rencontre inter-sections peut vous les faire connaître.

SECTION QUIMPER - PAYS BIGOUDEN

Secrétaire : Bernard TREBERN
Trésorière : Geneviève BOURGEON

Réunions : Le 1er vendredi de chaque mois à 20 h 30 à la MPT de Pont-Labbé.
Les nouveaux responsables de la section ont été nommés lors de l'AG de la section , le 22 octobre.

I - EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT :

- * Participation à la correction du concours du Jeune Naturaliste Breton
- * Exposition « La spatule blanche » au Triskell de Pont-Labbé du 28/02 au 2/03. 2 sorties en rivière de Pont-Labbé ont été mises en place pour découvrir ces oiseaux
- * Stand au Printemps des Associations de Quimper, les 13-14/05
- * Sortie sur la tourbière de Kérogan (Quimper) le 25/06
- * Réalisation et tenue d'un stand sur le thème de la roselière et du baguage au Festival de Cornouailles à Quimper le 23/07
- * Envoi d'un questionnaire à tous les adhérents de la section en vue de mettre en place un calendrier de sorties pour 1996
- * Sortie découverte des oiseaux hivernants à Penmarc'h le 3/12

II - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE :

- * Révision du POS de Kernoter (Quimper) : participation à la réunion publique d'information le 22/03 : la section propose à la mairie de Quimper de participer à la gestion des tourbières de Kérogan
- * Centre d'enfouissement technique de classe 2 à Tréméoc : participation à l'enquête d'utilité publique.
Proposition de participation au comité de suivi de ce centre.
- * Projet d'extension d'une porcherie à Plomelin : participation à l'enquête publique
- * Organisation d'un réseau de veille écologique couvrant la majeure partie du secteur de la section ; ce réseau a pour but de collecter les informations au niveau des mairies
- * Régularisation / extension de la conserverie Chacun du Guilvinec : participation à l'enquête publique et prise de position par voie de presse
- * Proposition, à la communauté de communes du Pays Bigouden-sud,, de création d'un groupe de travail pour l'accueil des gens du voyage ; ceci permettrait d'éviter que les missions évangéliques ne s'installent en zone sensible comme en été 1995.

CHANTIERS

- * Nettoyage de la zone littorale de la réserve de Trunvel, le 26/03
- * Installation de clôtures à moutons près de la station de baguage de Trunvel, le 9/04
- * Réfection des nichoirs à sternes de l'étang de Trunvel
- * Rénovation des falaises pour la nidification des Guépriers de la baie d'Audierne
- * Débroussaillage de la réserve de Kerléguer, le 23/09, en collaboration avec le Conservatoire Botanique de Brest.

10/11/95

Extension de la conserverie Chacun : des questions du GUIL et de la SEPNB

Hier s'est achevée l'enquête publique relative à l'extension de la conserverie Chacun située à Men Meur au Guilvinec.

Le groupement d'union et d'initiative locale -GUIL- et la SEPNB -société d'étude et de protection de la nature en Bretagne- ont décidé de faire une déclaration commune concernant cette enquête publique.

« Cette enquête publique est une parodie. La simple définition de sa raison d'être n'est pas compréhensible.

« S'agit-il d'une régulation ? Auquel cas pourquoi le dossier ne donne-t-il aucun élément concernant la situation actuelle de l'entreprise Chacun ? Que régularise-t-on ?

« S'agit-il d'une extension ? Auquel cas le dossier doit proposer autre chose qu'un catalogue de plus ou de moins bonnes intentions. Des échéanciers précis devraient être définis, pour des actions dont le coût serait mesuré et l'impact estimé.

« Le dossier lui-même est un document sans cohérence ni lisibilité, monté de bric à brac à partir de constats datés au mieux de 1993 et pour certains de 1988.

« Il se dégage à la lecture de

ce dossier un sentiment de confusion et d'incompréhension incompatible avec le plein exercice de la démocratie.

« La mer n'est une poubelle : A cinq ans de l'an 2000, il est navrant de constater que ce principe essentiel n'est toujours pas intégré par certains acteurs du monde économique.

« La gestion des déchets industriels ne peut être réglée à l'échelle d'une entreprise seule : Nous demandons que soit constitué un groupe de travail réunissant les deux municipalités de Treffogat et du Guilvinec, les entreprises Furic et Chacun, la criée et la CCI, les services départementaux de l'Équipement, le conseil général, les associations de protection de l'environnement et les associations de citoyenneté. Ce groupe de travail devra élaborer une politique cohérente de traitement des déchets industriels, notamment les eaux usées, respectant les normes européennes applicables dès le 1er janvier 1997.

« C'est à ce prix que le Guilvinec pourra prétendre à un développement économique durable ; les activités hors normes étant condamnées à court terme. »

III - ETUDES NATURALISTES - SUIVIS - INVENTAIRES :

ORNITHOLOGIE

- * Recensement BIRDE des oiseaux hivernants en pays bigouden et région quimpéroise, les 14-15/01
- * Comptage des oiseaux échoués, les 25-26/02
- * Contribution au fonctionnement de la station de baguage de Trunvel
- * Suivi de la population de Guépriers de la baie d'Audierne

GASTEROPODES

Inventaire des escargots et limaces à Plomelin et Langolen, le 5/02.

BOTANIQUE

Participation à l'atlas botanique du Massif Armoricaïn
Recensement des pieds de *Ranunculus nodiflorus* de la réserve de Kerleguer

IV - ENQUETES PUBLIQUES

- * CETD de Téméoc : (avis défavorable du commissaire-enquêteur), néanmoins en cours de réalisation
- * Extension de porcherie à Plomelin
- * Extension de la conserverie Chacun (Le Guilvinec)
(résultat de l'enquête non encore connu).

90 espèces d'oiseaux fréquentent la baie de Concarneau, en hiver

Le Pelleter : la passion des oiseaux

Depuis toujours, Jean-Paul Le Pelleter naviguait dans la baie, sur son pêche-promenade en bois, les yeux fixés sur l'horizon. C'est comme ça qu'il s'est pris d'amour pour tout ce qui vole. Longue vue et jumelles en bandoulière, il a tout appris sur les grèves, harles, bernaches cravants, limicoles, grands échassiers, alcidés, etc. De tous, il préfère le harle huppé : « C'est le plus beau ».

Jean-Paul Le Pelleter n'a rien d'un scientifique, il vend des fruits et légumes en gros, rue de la gare. Dès qu'il peut s'échapper de son commerce, il part en observation et vit au rythme des migrateurs venus du froid, Groenland, Scandinavie, toundra russe, pays baltes... Il peut affirmer qu'en ce moment un eider mâle fréquente la plage des Sabies-Blanches, tandis que les femelles plongent au Cap-Coz !

Protection svp

Jean-Paul n'est certes pas un scientifique, mais ses relevés et comptages sont précis et efficaces. On doit l'écouter lorsqu'il affirme qu'il est urgent de ne rien modifier dans les vasières du Cap-Coz et de Penfoulis : « Nous demandons qu'elles soient classées en Zico, Zones importantes pour la conservation des oiseaux. Le grèbe huppé, jougris, à cou noir, esclavon et d'autres espèces y trouvent les vers, mollusques, petits poissons nécessaires à leur survie. »

Comme lui, ils sont une équipe d'amateurs à s'émouvoir de



Le guillemot mazouté retrouvé épuisé sur les plages de La Torche sera acheminé dans la journée à l'île Grande.

cette grande variété d'oiseaux migrateurs : à s'inquiéter aussi de la fragilité et de l'importance de la protection de l'écosystème de la baie.

Dans l'immédiat, avec le SEPNB, l'heure est au comptage des limicoles, comprenez les oiseaux qui trouvent leur nourriture dans le sable, pour le compte du bureau international de recherche des oiseaux d'eau. En février, comptage des oiseaux échoués sur les plages pour cause de mazout et autres pollutions. Sachez

aussi que Jean-Paul Le Pelleter recueille les oiseaux blessés avant de les confier aux Transports Tanguy qui les acheminent à l'île Grande, dans les Côtes-d'Armor.

Pas de temps à perdre donc, il doit vérifier si, aux étangs de Trévignon, les morillons, milouins, souchets, sarcelles d'hiver, le busard des roseaux sont toujours en poste, et, qui sait, peut-être le busard saint martin sera-t-il au rendez-vous.

Intarissable sur sa passion,

Jean-Paul aurait souhaité prolonger la liste impressionnante des quatre-vingt-dix espèces connues pour le commun des mortels, sans parler des cent cinquante espèces à l'année. Faisons-lui confiance : grâce à lui et à tous ses amis, on peut à nouveau admirer les plongeurs impressionnants de la colonie de sternes de l'île aux Moutons. Si vous êtes intéressés, il se fera un plaisir de vous initier.

Y. L. F.

L'association veut que soit suivi l'avis de la commission des sites OF 3/03/95

POS : la SEPNB monte au créneau

A la veille de la séance du conseil municipal où sera discutée la révision du POS, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) monte au créneau sur le sujet. A propos de trois sites sensibles. L'association « Droits de cité », présidée par Roland Debuyscher, également.

Regrettant ne pas avoir été invitée à participer aux travaux de la commission consistant à délimiter les espaces naturels devant être protégés aux termes de la loi littoral, la SEPNB, qui salue dans ses grandes lignes le travail effectué, met un bâton dans les roues de deux sites

« Le secteur de la ZAC des Sabies blanches se compose d'une zone humide littorale qui, prolongeant le vallon du Zins pour se terminer par la mer, présente un caractère écologique certain. A caractère inondable, cette zone a subi, estime l'association, des remembrements récents illégaux. Les schémas directeurs et les POS doivent prévoir des espaces naturels présentant le caractère d'une coupure d'urbanisation. En conséquence, nous demandons que soit suivi l'avis de la commission des sites qui préconise la création d'un espace boisé dans cette zone ». Objectif : dessiner une véritable « coulée verte » entre deux zones constructibles, depuis le Zins jusqu'à la route côtière.

Kerviniou

Dénoncée aussi, la décision de la commission municipale de ne pas prendre en compte l'avis de la commission des sites concernant une zone de 6 hectares située près de Kerviniou, entre la route de Cabellou et le garage de la route de Trégunc. La SEPNB ne souhaite pas voir ces 6 hectares mis en zone constructible, estimant que le vieux chemin rural (avec talus), « seule voie d'accès au Minaouët et au sentier littoral doit être conservé et protégé en vue de l'organisation d'un éventuel lotissement ».

Concernant la zone non constructible, située entre Intermarché et Toulmengleux, la SEPNB demande son classement

en espace boisé ainsi que la remise à jour du ruisseau et la réalisation d'un passage piéton sous la rocade.

L'association « Droits de cité » va dans le même sens, précisant être toutefois « favorable au développement harmonieux des bourgs de Beuzec et Lannec ». Par contre, elle se dit « hostile au tracé proposé pour la jonction du CD 122 (déclatation de Croissant-Bouillet) avec le CD 783 à proximité de la gendarmerie et à la création d'une zone industrielle près du manoir du Moros ». D'une manière générale, elle se dit « opposée à la dégradation de sites d'intérêt touristique (Kerviniou, Keriouët, Manoir du Moros) ».

14/03/95
Ils sont victimes des dégazages des pétroliers

La SEPNB ramasse les oiseaux mazoutés

Tous les ans, le dernier week-end de février, les bénévoles de la SEPNB arpègent le littoral pour faire l'inventaire des oiseaux échoués. Cette année le recensement réalisé les 22 et 27 février s'avère catastrophique aux dires de Jean-Paul Le Pelleter.

D'années en années le nombre des oiseaux marins diminue si l'on ne prend pas en compte les goélands et les mouettes. Jean-Paul Le Pelleter cite ainsi le cas des Guillemots : l'an dernier trois cadavres ont été ramassés, cette année 48. Il faut savoir que pour un oiseau échoué plus de 10 mazoutés n'arrivent pas à la côte. Cette véritable hécatombe a pour origine le dégazage des pétroliers qui lessivent impunément leurs cuves au large de nos côtes.

De Beg-Meil à Port-Manech, l'équipe a ainsi compté 105 cadavres d'oiseaux plus ou moins égarés. Pingouins, guillemots, ma-



Vicime de l'imbécillité et de l'inconscience

huppés, plongeurs arctics, cormorans, goélands, fous de bassans sont les victimes de personnages peu scrupuleux. Les alcidés, oiseaux qui se nourrissent en plongeant, sont en diminution constante.

Ces informations sont en partie

comptabilisées au niveau européen et permettent une évaluation globale. Autre constat, de nombreuses plaques de mazout souillent plages et rochers sans compter les déchets plastiques au grand désespoir de tous les amis de la nature.

SECTION CONCARNEAU TREGUNC

Adresse : local: rue Lapérouse à Concarneau
adresse postale : c/o A.M. Merer - Chemin du Pontic - Concarneau

Responsables :
C. et E. Le Roux
Michel Beucher, trésorier
A.M. Merer, secrétaire

Ouverture de la bibliothèque et réunion informelle le premier vendredi de chaque mois, entre 18 et 20 H, au local.

Réunion de la section tous les 3 mois, sur convocation. Cette réunion se tient dans les locaux de l'Amicale Philatélique, rue Lapérouse, car notre local est trop petit.

I ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

Gestion des étangs de Trévignon.

Travail sur les chemins côtiers des communes de Nevez et Riec sur Belon.

Intervention auprès des maires de Bénodet et de Moëlan sur Mer au sujet de décharges sauvages.

Création, avec d'autres associations, du Collectif Eau Pure.

II ACTIONS CONTENTIEUSES

Recours au T.A. sur le POS de Concarneau.

III ETUDES NATURALISTES - SUIVI INVENTAIRES - TRAVAUX DE RECHERCHE

La nidification du gravelot à collier interrompu
des oiseaux marins aux Glénans
des sternes aux Moutons.

Recensement des oiseaux mazoutés
des limicoles

IV EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT (cf rapport Nathalie Delliou)

MAISON DU LITTORAL

Accueil du public à la Maison du Littoral, où un coin vidéo a été aménagé :

Printemps :	1650 visiteurs
juillet	2743 visiteurs
août	3519 visiteurs
Noël	une centaine de visiteurs

SORTIES GRAND PUBLIC

10 thèmes d'animation ont été proposés à l'occasion de 121 animations qui ont accueilli 1187 personnes.

ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

227 interventions, pour 17 écoles, auprès de 1723 enfants.

Thèmes abordés : l'estran, les algues, la dune, le port, la criée, l'eau douce, la chaîne alimentaire, le bois, la forêt, les champignons, les oiseaux, l'étang, la mare, les semis.

NUIT DE LA CHOUETTE

Organisation locale de la nuit de la chouette avec projection de film et sorties nocturnes pour 120 personnes.

SORTIE dans les marais de Pen an Toul pour la sensibilisation des adhérents.

PARTICIPATION A UN CHANTIER Eaux et Rivières avec le collège de Porzou (500 personnes).

V DIVERS

Michel Beucher nous représente à la CLIS du SICOM du sud-est Finistère.

Participation à des enquêtes publiques :

- POS de Concarneau
- Extension d'un élevage porcin sur Melgven.

SECTION : GUIDEL

Adresse : 1, rue Roz Avel - 56520 GUIDEL

Responsables : Annie Rio
Daniel Esvan, Trésorier

Réunion mensuelle le 1er mercredi de chaque mois à 20h30, à la salle de réunion du Centre Brizeux, à Guidel.

Sortie mensuelle : le 1er dimanche de chaque mois.

I ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

Protéger une zone humide en arrière dune de l'extension d'un camping :

Terrain classé en zone NDS avec ZNIEFF. Présence de plusieurs orchidées notamment la spiranthe d'été, protégée au niveau national.

Nous intervenons au niveau de la mairie, du gérant, du propriétaire du camping, du Préfet, du Conservatoire Botanique de Brest, de la presse...

Affaire à suivre...

Eviter la disparition d'un bois : abattage sans autorisation.

Bois classé «à conserver» au POS.

Interventions auprès de la mairie, du propriétaire, de l'exploitant forestier, de la Préfecture, de la DDA, de la presse...

Abattage interrompu.

Enquête sur les us et coutumes en matière de vidange des fosses étanches et autres.

Le plus courant : épandage sauvage sur les terres agricoles.

Rencontres avec la nouvelle municipalité et échanges sur les divers sujets nous préoccupant.

Mise en place d'une commission extra-municipale sur le POS.

Suivi de l'élaboration du plan départemental de l'élimination des déchets.

II EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

SORTIES NATURALISTES

Dimanche 8 janvier : sortie ornithologique dans le golfe du Morbihan

Dimanche 26 février : comptage des oiseaux échoués

Dimanche 5 mars : sortie botanique sur la falaise à Guidel avec la section de Lorient

Dimanche 9 avril : faune et flore de l'étang

Du 5 au 11 juin : Journées de l'environnement :

Réalisation et présentation d'une exposition sur la dune en général, et de Guidel en particulier

Guidel

Les riverains et la SEPNB ne comprennent pas Saint-Fiacre : un bois protégé rasé

Les riverains du bois de Saint-Fiacre protestent après l'abattage d'une partie des arbres.

Mécontentement dans le quartier de Saint-Fiacre. Une parcelle d'un bois qui jouxte le secteur est tombée sous l'action des tronçonneuses. Un mécontentement qui s'explique par le fait que cet espace boisé est classé à conserver par le plan d'occupation des sols (POS).

« Les travaux ont débuté dans la semaine du 24 mars », précise un des riverains. Après avoir vérifié le POS, ceux-ci ont alerté le maire qui s'est rendu sur place jeudi dernier. « Mais ce lundi, l'entreprise d'exploitation forestière était toujours au travail. » Le maire André Kerihuel souligne avoir trouvé un compromis avec le représentant du propriétaire. « Il faut laisser abattre les arbres dangereux, ceux qui menaçaient

les propriétés voisines et faisaient du tort aux cultures, en limite de prairies. Pour le reste, j'ai demandé à ce que soit arrêté l'abattage. »

Un abattage qui doit être soumis à une autorisation, comme l'a précisé Annie Rio, présidente de la section locale de la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne), alertée par les riverains. Les services de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDA) confirment la procédure. « Cette autorisation est délivrée par le maire », précise la DDA. Lundi, aucun dossier n'était dans ses services.

Des dégradations ont été commises sur les engins de l'entreprise durant le week-end. Celle-ci a porté plainte hier. « Des actions qui ne sont pas à encourager », note Annie Rio. Ce que regrette aussi André Kerihuel, « navré de ces attitudes ». Pour lui, le propriétaire était de bonne



Une partie du bois de Saint-Fiacre n'a pas résisté aux tronçonneuses, comme la fait constater Annie Rio, présidente de la section locale de la SEPNB.

foi. Pour autant, la SEPNB a décidé d'écrire au préfet « pour sauver les meubles ». Il va être de-

Guidel

22.03 / 04 / 95 OF

L'association enregistre de nombreuses entorses Le POS bafoué selon la SEPNB

La SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) section de Guidel, note que « les règles fixées par le plan d'occupation des sols (POS) sont bafouées ». D'où sa question : « A quoi sert le POS ? »

Au fil des mois et des années, la SEPNB note que les textes qui régissent la gestion du patrimoine sur la commune « ne servent à rien ».

1. L'abattage du petit bois de Saint-Fiacre, classé au POS comme « zone boisée à conserver », est commencé sans l'autorisation préalable obligatoire. Seul le mécontentement affirmé des riverains est susceptible de sauver quelques arbres.

2. Le classement semble inopérant. En serait-il de même pour le classement en zone NDS ? (1)

3. La SEPNB note que cette zone a été créée afin de permettre l'application de la loi littorale visant à protéger les derniers espaces naturels proches de la mer. L'arrière-dune du Fort-Bloqué en est un bon exemple. Or, elle est menacée.

4. Il y a déjà la route côtière, les stationnements et les campings. Ces derniers sont bien délimités et classés en zone NDB (2). Ce qui permet certains aménagements. « La réglementation du POS prévoit la plantation d'une haie d'arbustes d'essences locales autour de ces aménagements. Le gérant du camping de la plage affirme que cette plantation est son premier souci désormais. »

5. Quant à la préoccupation actuelle de la SEPNB Guidel, c'est l'espace en arrière de ce camping : une zone humide avec des étangs, « caractéristique de l'arrière-dune » et classée en NDS. « L'intérêt écologique et la richesse d'un tel site sont reconnus et protégés », même par le POS. Cependant, insidieusement, par des travaux de nivellement, de dépôts de gravats, de remblai, ce site est menacé. »



Annie Rio et Daniel Esvan, de la SEPNB, devant l'accès de ce qui est devenu une décharge de gravats en zone protégée.

L'association, qui a déjà alerté les autorités, tant locales que départementales, depuis plusieurs années, lance un cri d'alarme. « Il faut arrêter cette destruction, ce processus lent mais inexorable qui conduit à la banalisation des espaces et ensuite à son aménagement par un promoteur, par exemple. Car son intérêt naturel aura disparu. »

(1) Dans le POS, les zones ND sont destinées à protéger des sites, des milieux naturels, des paysages. Les secteurs classés NDS sont destinés aux activités sportives et de loisirs. Les secteurs classés NDS délimitent des espaces terrestres et marins, sites et paysages remarquables.

Guidel

Découvrir la nature avec la SEPNB Bord de mer : une faune riche

Les amoureux de la nature se sont retrouvés mercredi soir pour admirer les dispositions de Claude Guillard. Une séance proposée par la SEPNB locale.

Le photographe amateur Claude Guillard, de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Lorient, passe des heures à observer la faune et la flore. Son terrain de chasse privilégié est le secteur côtier du pays de Lorient. Mais, il s'évade parfois bien plus loin (Canada, Ecosse...) toujours muni de son appareil-photo.

Devant une vingtaine de membres de la SEPNB, président par le Loch du de Lannec, Claude Guillard a commenté une partie de sa collection.

De nombreuses espèces ont été fixées sur la pellicule. Des détails et une richesse pour la plupart ignorés du promeneur. En fin de compte, un autre regard sur la faune, mais aussi la flore du bord de mer.



Claude Guillard sait saisir la nature dans ses moindres détails.

La SEPNB de Guidel se retrouve chaque premier mercredi du mois au centre de génie industriel, à Guidel-Plages. Des promenades d'observation sont organisées chaque premier dimanche. Excepté ce mois-ci où la sortie se déroulera ce dimanche 6. Le thème est « Les oiseaux hivernants ». Le rendez-vous est à 10 h sur la parking de la plage du Loch. Pour tous renseignements concernant ces réunions et ces sorties, contacter Annie Rio, tél. 97 32 82 47.

Dimanche 11 juin : sortie commentée sur la dune de Guidel

Juillet : plusieurs interventions et animations au VVF de Guidel

Dimanche 10 septembre : sortie ornithologique sur le Loc'h

Dimanche 1er octobre : sortie champignons sur Guidel

Dimanche 5 novembre : découverte de l'estran à Brigneau

Dimanche 3 décembre : sortie ornithologique sur le Loc'h et la vasière de Kermélo

III ETUDES NATURALISTES - SUIVI INVENTAIRES - TRAVAUX DE RECHERCHE

Essai, suivi d'un échec, de la mise en place d'une convention de gestion entre la SEPNEB et les Kaolins sur une station de gentiane pneumonante.

Suivi de la station de spiranthe d'été.

Participation au comptage des oiseaux échoués.

Participation au comptage des chauve-souris.

Participation au comptage des limicoles et échassiers.

SECTION LORIENT

Adresse: 1, avenue de la Marne - 56100 LORIENT
Téléphone : 97.21.41.94

Responsables : Yvon Guillevic
Jean-Paul Aucher
Jacques Corbière
Paulette Champion, trésorière

Réunion : chaque second vendredi de chaque mois à 20h30 au local. Aucune permanence programmée cette année.

1995 : réunions les 10/01, 10/02, 10/03, 14/04, 12/05, 9/06, 8/09, 13/10, 10/11 et 8/12.

I ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

Préparation d'un dossier pour la demande d'un arrêté de protection de biotope sur le site de Pen Mané (Locmiquélic).

Visite avec Annie Rio et Jean Paul Aucher de la carrière de Quénivily (Baud) à la demande du chargé d'étude dans le cadre de la réhabilitation en fin d'exploitation (1997/1998). La Société Jean Lefevre, propriétaire, a l'intention de nous recontacter pour ce site assez spectaculaire.

Participation demandée (juin 1995) à la mise en place du Schéma de Mise en Valeur de la Mer sur Lorient. Affaire à suivre...

Le 13/10 : rencontre (avec Annie Rio) d'un «responsable» du camping du Fort Bloqué (Guidel) sur d'éventuels projets. A suivre...

II EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

26 février : comptage des oiseaux échoués entre Laita et rivière d'Etel : 15 personnes environ.

25 mars : sortie nocturne à l'écoute des batraciens sur les dunes de Plouhinec.

23 avril : sortie sur la réserve de Falguérec avec l'association Tarz héol, 40 personnes environ.

3 juin : Fête du Scorff : observation d'oiseaux, château de Manehouarn à Plouay, 40 personnes environ.

25 juin : sortie tourbière de Sérent.

Août : présence au Festival Interceltique avec stand de vente et documentation.

22 octobre : sortie champignons dans le Bois de Trémelin (Inzinzac Lochrist) avec Yvon Guillevic - 35 personnes.

19 novembre : sortie oiseaux de la rade de Lorient, à Locqueltas (Larmor Plage) - 30 personnes.

3 décembre : sortie Golfe du Morbihan (St Armel) - 20 personnes.

III ETUDES NATURALISTES - SUIVI INVENTAIRES - TRAVAUX DE RECHERCHE

Réétude sur Pen Mané : dossier en cours d'édition.

IV DIVERS

Jean Paul Aucher nous représente :

- au comité EDF-GDF Services - 2 réunions en 1995
- à l'Association de Kerguelen (Larmor Plage) - aucune réunion en 1995
- S.M.V.M. rade de Lorient - aucune réunion en 1995.

Jacques Corbière nous représente :

- au Projet d'observatoire ornithologique de Zanflamme (Larmor Plage) - aucune réunion en 1995.

Les migrateurs font escale l'hiver sur l'étang au Duc

130 espèces d'oiseaux recensées

Février est, traditionnellement, le mois où l'on observe le plus d'oiseaux migrateurs sur l'étang au Duc. Un groupe d'amateurs d'ornithologie est parti, dimanche après-midi, à la découverte des résidents du plan d'eau.

« Comme l'hiver a été très doux, les migrateurs se font rares, cette année. Novembre et décembre ont été plus favorables grâce à une petite période de froid. » Marc Bono, animateur de la Société d'études et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB), explique à la quinzaine d'amateurs venus bottés et jumelles au poing les découvrir que les vedettes de l'après-midi se font prier. La petite équipe aura tout de même droit à quelques grèbes huppés, coverts, foulques et cormorans.

Avec 130 espèces d'oiseaux recensées dont 40 de migrateurs, l'étang au Duc est un bon poste d'observation. Seul espace aquatique aussi important en Bretagne centrale, il accueille régulièrement bernaches et autres castagnaux. En petite quantité car « le nautisme, la chasse et la pêche les dérangent. On ne verra jamais que quelques canards siffleurs à la fois. Par contre, il y a une quarantaine de grands cormorans dans la queue de l'étang. »



On peut observer à l'étang au Duc, 90 espèces d'oiseaux nicheurs, passereaux compris, et 40 de migrateurs.

Une dame s'étonne : « Seulement quarante ! » Et Marc Bono de répondre : « C'est déjà beaucoup. Parlez en un peu aux pé-

cheurs. »

La prochaine animation de la SEPNB dans le pays de Ploërmel sera une projection de diaposi-

ves et de films à la mairie de Sérént, le vendredi 10 mars, sur le thème des tourbières, cette fois-là.

Découverte du chant des oiseaux avec la SEPNB

La balade des ornithologues

En ce début de printemps, la SEPNB entraînant, dimanche, une trentaine d'apprentis ornithologues à reconnaître le chant des oiseaux.

La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) faisait découvrir, dimanche après-midi, à une trentaine de Ploërmelais le chant des oiseaux. Comment reconnaître un passereau d'un autre sans jumel-

les ? Pour Bernard Illou, un des animateurs de la section ploërmelaise de la SEPNB, ça ne fait pas problème, chaque oiseau joue une partition bien particulière. Pour le pouillot véloce, c'est du binaire, un chant en deux temps. « Le pouillot véloce est un des dix oiseaux les plus courants. C'est un insectivore qui niche à terre. » Chaque sifflement entendu sur le parcours suivi par la petite troupe, à Campénéac, a ainsi été identifié. A tous coups,

Bernard Illou a une foule de renseignements à donner sur l'animal.

80 espèces recensées

Avec 80 espèces d'oiseaux recensées en mai-juin dans la région de Ploërmel, les apprentis ornithologues auront besoin d'autres séances d'initiation pour être incollables. L'animateur prévient : « Ça n'est pas en 3 heures qu'on

peut tout apprendre ; il faut pratiquer. » Et d'embrayer sur les subtilités du chant de la grive musicienne et une comparaison des ailes du busard cendré et les éperviers.

Le prochain rendez-vous de la SEPNB, en mai, sera consacré aux libellules, la visite des Sept-Îles est programmée en juin, comme chaque année, ainsi que celle de la tourbière de Kerfontaine à Sérént.



Écouter la forêt s'apprend.

0 - F
25 - 04 - 95

A la découverte des libellules

« Ce sont des petites bêtes sympas », explique Bernard Illou, un des animateurs de la section ploërmelaise de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) en parlant des libellules. Pour mieux connaître ces insectes, la SEPNB a entraîné récemment une quinzaine de personnes au bord de l'étang au Duc. « Les libellules sont de féroces prédateurs qui jouent un rôle important dans l'équilibre des zones humides. Leur présence est aussi bon indicateur de la qualité de l'eau. » Le prochain rendez-vous de la SEPNB est fixé au 3 juin. Il s'agira d'une mini-croisière autour des sept îles. Renseignements 97 74 97 09.



Équipe d'un filet à papillons, Bernard Illou a tenté de montrer la diversité des libellules (il en existe 40 espèces) et fourni des explications détaillées sur leur rôle dans l'équilibre des zones humides.

0 - F - 23 - 06 - 95

Vie en ville

O.F. 9-3-95

Tourbières méconnues : film et débat à Sérént

Drainées, asséchées, les tourbières ont pratiquement disparu. Pourtant, ces milieux jouent un rôle important dans l'équilibre naturel : une faune et une flore particulières s'y développent tel les sphagnum et plantes carnivores. La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne du pays de Ploërmel, gestion-

naire de la tourbière de Sérént, organise, vendredi, un débat sur ces milieux particuliers. La séance se déroulera autour d'un film de C. Bouchardy, « Les tourbières », qui fait voyager dans des paysages aussi attachants que méconnus. Vendredi 10, à 20 h 30, à la maison de la commune de Sérént.

SECTION DE PLOERMEL

Secrétariat : Nicole Mabilais

Trésorerie : Paul Mauguin

Réunions le 1er jeudi du mois, à 20h30, à la mairie de Ploërmel.

I ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

Gestion et aménagement de la tourbière de Sérent

Etude de divers dossiers d'enquête publique :

- 1 - Modification du POS de Taupont
- 2 - Elevage de dindes de Lizio

Communiqués de presse / thèmes :

Taux de nitrates dans l'eau distribuée
Les inondations

II - EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT:

Animations :

5 février : Etang au Duc de Ploërmel, 15 personnes
10 mars : Soirée tourbières, montage diapos et film « les tourbières » de C. Bouchardy, 18 personnes
25 mars : Animation sur le thème « Nuit de la chouette », 80 personnes
23 avril : Sortie-découverte des oiseaux du bocage, 38 personnes
21 mai : « Le bal des demoiselles », découverte des libellules, 15 personnes
3 juin : Mini-croisière autour des 7 îles, 22 personnes
25 juin : Découverte de la tourbière de Sérent, 15 personnes
15 octobre : Exposition champignons, 300 personnes
1er décembre : Soirée diapos : Faune et Flore du Pays de Ploërmel, 25 personnes.

Activités diverses

Intervention à l'I.M.E de Plumelec.

Représentation au sein de l'association Yvel-Yvet.

Animations scolaires :

- * Ecole publique de Sérent (30 élèves)
- * Collège Max Jacob à Josselin (50 élèves)
- * Ecole publique de Plumelec (50 élèves)
- * Lycée agricole de St Jean de Brévelay (8 élèves)

avec des projections de diapositives ou des interventions sur la tourbière de Sérent.

Mesures à prendre pour maîtriser les inondations

La SEPNB interpelle les élus

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne considère qu'il est « du rôle des élus de prendre des mesures, notamment en matière d'urbanisme, pour maîtriser les inondations ».

« La facture des inondations est très élevée et plus lourde à chaque pluviométrie excessive : il est temps de repenser la politique d'aménagement du territoire », déclare, dans un communiqué, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB du pays de Ploërmel).

Selon cette association, les programmes de drainage des zones humides et marais, de rectification des cours d'eau à la pelle-teuse, la culture de maïs, l'agrandissement des surfaces imperméabilisées (parkings, routes...) ont accentué les risques. « Le programme d'aménagement foncier qui essaie de colmater

ces erreurs paraît bien insuffisant. On ne peut tout résoudre en plantant, ici et là, quelques haies et en continuant, par ailleurs, à drainer les zones humides tampons et à rectifier le cours des ruisseaux... »

La SEPNB estime du rôle des élus de prendre certaines mesures. « Ils doivent interdire les constructions dans les zones inondables (ex : Leclerc à Redon et Point P à Malestroit) et l'urbanisation anarchique. Les sols érodés et les talus doivent être obligatoirement replantés. Les talus de ceinture de parcelles sont à protéger lors de l'élaboration des plans d'occupation des sols communaux. Les prairies basses doivent être conservées en zones humides. En variant de surface, elles contrôlent l'étalement des crues en hiver et jouent ainsi un rôle de tampon régulateur du cycle de l'eau. »

Autre garantie jugée indispensable par les protecteurs de la nature : « L'interdiction totale de

remembrement et d'aménagement foncier » de ces espaces sensibles.

O-F- 7-02-95

Taux de nitrates : réaction de la SEPNB

Suite à la publication d'analyses révélant une teneur en nitrates de 51 mg/l d'eau à Ploërmel, la SEPNB du pays de Ploërmel réagit. Elle rappelle que selon les directives européennes, la teneur de l'eau pour la consommation humaine doit impérativement se situer en dessous de 50 mg/l et se rapprocher du taux de 25 mg/l. La SEPNB

précise que la distribution d'une eau d'une teneur supérieure à 50 mg/l nécessite une dérogation préfectorale. La SEPNB trouve « surprenant que le syndicat d'eau de la région de Ploërmel fasse publier un communiqué annonçant un taux de 51 mg/l en expliquant qu'il n'a rien d'alarmant ».

O-F- 20-1-95

SECTION DE VANNES

Section Pays de Vannes
B.P. 209 - 56006 VANNES Cédex
Tél : 97.40.92.95.

Trésorier : Bernard Gonon
Secrétaire : Jacques Ros
Responsable du bulletin interne : Jean-Luc Lemonnier

Réunion mensuelle tous les premiers mercredis de chaque mois,
Centre Social de Kercado, rue Guillaume Le Bartz - Vannes.

I - ACTIONS DE PROTECTION :

STERNES :

La section a apporté une aide technique à un groupe d'élèves du Lycée Saint François-Xavier de Vannes, dans le cadre d'un projet « 1000 défis pour ma planète ». L'îlot du Grafol, dans le Golfe du Morbihan, a été surélevé sur une surface de 6 m². Les années précédentes, le site accueillait 10-15 couples de sternes Pierregarin, dont la production à l'envol était nulle, du fait du caractère submersible de l'îlot.

CHIROPTERES :

Après accord du Maire de la commune de Crac'h, un dossier d'arrêté de protection de biotope des combles de l'église communale abritant une colonie de reproduction de Grands Murins a été soumis à la DIREN.

II - ACTIONS CONTENTIEUSES :

PROJET DE PORT DE BILLIERS :

Un recours en annulation de la révision du POS de Billiers a été présenté auprès du Tribunal Administratif par Laurent Le Corre, à la demande de la section et de l'association locale Le Rotoul. Il concernait un projet de port dans l'étier de Billiers, comprenant 300 places et des équipements en dur, avec possibilité d'extension à terme. Nous avons obtenu le sursis à exécution, ainsi que 4000 francs de dommages et intérêts pour les deux associations.

PECHE A LA PALOURDE :

Suite à l'extension dans le Golfe du Morbihan de la pêche à la palourde, remettant en question la protection des herbiers de zostères et leur pérennité, la section a fait parvenir un dossier argumenté exposant nos inquiétudes quant à l'avenir de l'équilibre écologique du Golfe au Bureau de la Convention Internationale de RAMSAR, ainsi qu'à la Direction Générale de l'Environnement des Commissions Européennes. Cette dernière a donné suite à notre dossier et instruit actuellement une possible plainte contre l'état français pour manquement à ses obligations concernant la protection des oiseaux migrateurs et de leur habitat.

III - EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT :

EXPO SPATULES :

L'exposition a été présentée durant l'année à Ploeren (1 semaine), à la bibliothèque de Vannes (2 semaines), à Questembert (1 mois) et à La Gacilly (1 mois). 1000 personnes ont pu découvrir cette très originale exposition.

SOIREES DIAPOS :

Questembert : 50 personnes

Lycée Saint François-Xavier de Vannes : 80 personnes

Collège du Sacré-Coeur de Vannes : 130 personnes.

NUIT DE LA CHOUETTE :

80 personnes ont assisté à la soirée diapo-vidéo.

45 personnes ont participé à une sortie nocturne.

SORTIE :

18 personnes ont participé à une sortie de 3 jours à Belle-Ile en Mer.

RESERVE DE FALGUEREC :

Des membres de la section ont participé aux animations.

JOURNEES DE L'ENVIRONNEMENT :

Le thème de la protection des sternes a été retenu pour 1995.

15 personnes ont assisté à une soirée diapo. 12 personnes ont suivi la sortie.

Le diaporama a également été présenté à 100 enfants de l'école de Conleau à Vannes, dans le cadre d'un projet pédagogique sur les sternes.

IV - ETUDES NATURALISTES :

ZNIEFF :

La DIREN a confié à la section la mission de compléter l'inventaire des ZNIEFF existant. Les premiers inventaires avaient essentiellement pris en compte des sites d'intérêts ornithologiques ou botaniques. Notre objectif est de compléter cette liste existante et d'y intégrer des sites d'intérêts mammalogiques, herpétologiques ou entomologiques. Une équipe de spécialistes encadre les prospections. Plusieurs ont eu lieu en 1995. Le travail se poursuivra en 1996, quelques 35 à 40 sites étant concernés. Une subvention de 30 000 F nous a été accordée pour cette étude par la DIREN.

SUIVI DES POPULATIONS DE CHAUVES-SOURIS :

Plusieurs membres de la section ont participé aux comptages hivernaux de Grand Rhinolophe en février, coordonnés par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM).

Un poster sur les déterminants de la répartition du Grand Murin en Morbihan a été présenté lors des Rencontres Nationales Chiroptères de la SFEPM à Bourges.

V -REPRESENTATION INSTITUTIONNELLE :

Comité de suivi du site RAMSAR Golfe du Morbihan : Jacques Ros

Comité de pilotage des marais du Duer : Jean-Luc Lemonnier

Commission Départementale des sites : Louis Flahaut

Commission Départementale de la chasse et de la faune sauvage : Jacques Ros (suppléant)

Commission Départementale de gestion des déchets : Jean David.

CONCOURS «JEUNE NATURALISTE BRETON»

Ecole du Sacré-Coeur - Le Faouët - CM2

Organisé par la S.E.P.N.B (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) et la Fondation Yves Rocher, ce concours s'adresse aux CM2 des 4 départements bretons plus la Loire-Atlantique. L'objectif visé est de redonner ses lettres de noblesse aux fameuses «sciences naturelles» de jadis qui ont suscité bon nombre de vocations naturalistes, à l'époque où le dénichage remplaçait les jeux vidéos et Zorro..., Super-Mario!

Evocation d'une expérience qui demeurera un moment fort dans une vie d'élève et d'enseignant...

SEQUENCE EMOTION

18 juin 1995, Lizio, 16h30...

Cent cinquante paires d'yeux sont rivées au podium de la salle communale d'où le verdict va bientôt tomber «le prix de la meilleure classe naturaliste de Bretagne est attribué aux CM2 du Faouët!».

A mes côtés, c'est l'explosion de joie : les filles se congratulent, les gars, plus pudiques, se frappent la main façon basketteurs... Chanty, qui n'a pu partir en février lors de la classe de neige, en a les larmes aux yeux... S'ensuivent les remises de cadeaux, les discours d'usage, la séance photo, l'interview à RBO puis le retour triomphal au pays de la Marion... Flash-back sur cette belle aventure...

SEQUENCE RECHERCHE

Novembre 1994 : le questionnaire

Pour la 2ème année, nous allons participer au concours S.E.P.N.B... Originales et très variées, ces 30 questions constituent un support annuel pour l'étude du milieu local et régional, primordial à mes yeux... Las ! l'enthousiasme de ce crû 94-95 est vite douché par la complexité des items proposés : le niveau est beaucoup plus élevé que lors de l'exercice précédent que nous avons travaillé pour saisir l'esprit du concours...

Mais le groupe a de la ressource. Les 70 numéros de la «Hulotte» sont lus et relus par équipe, les encyclopédies familiales dépoussiérées, la bibliothèque municipale investie, les parents et amis interrogés, Océanopolis et l'Ifremer contactés pour les questions concernant le milieu marin... Au bout du compte, 26 réponses

«sûres» et 4 «approximatives»... Faux fatalistes et optimistes inébranlables, iront poster, en janvier 95, la missive porteuse de leurs espoirs plus ou moins avoués...

SEQUENCE ACTION

Mars 1995 : l'étude du milieu

Fébrilité renouvelée à l'approche du printemps : nous faisons partie de 30 classes sélectionnées pour cette seconde phase, à savoir, l'étude d'un milieu naturel proche de l'école, dans ses aspects paysagers, faunistiques, floristiques, son fonctionnement en tant qu'éco-système, sa perception par l'homme, son histoire, et les dangers qui le menacent. Le choix se porte immédiatement sur la tourbière de Boudoubanal, milieu fragile, située à 15 kms de l'école... L'opération démarre sur les chapeaux de roues : prise de contact avec le propriétaire, partenariat avec le collège pour le transport en minibus, participation des parents aux sorties, prise d'échantillons et analyse des composantes du milieu, maquette du dossier avec support photos, production et correction des écrits, utilisation du traitement de texte... Chaque rubrique entraîne une prise de responsabilité individuelle et collective, un investissement de chacun pour un but commun.

Bouclé à l'ultime minute, le dossier est confié aux bons soins de CHRONOPOSTE, le 9 mai.

SEQUENCE PREPARATION

Début juin, la synthèse des connaissances

Ce n'est que le 29 mai que la nouvelle nous est communiquée : notre dossier a bel et bien été retenu et nous représenterons donc le Morbihan lors de la finale régionale. Là, plus question d'avoir accès à la documentation puisqu'il s'agit d'une évaluation «grandeur nature» (c'est le cas de le dire) où la classe, scindée en 3 groupes doit effectuer un parcours d'orientation, jalonné d'épreuves faisant appel à toutes formes de connaissances naturalistes... Se met alors en place une stratégie spontanée : les «forces» sont réparties afin de constituer 3 équipes performantes comprenant chacune des «spécialistes»

dans les domaines tels que connaissance des oiseaux bretons et de quelques chants, de la flore de base, de la cartographie des réserves SEPNB, de la faune de la mare, des pollutions, du recyclage des déchets, etc...

La sélection des éléments pertinents, leur mémorisation, la prise de notes, la mise en commun après recherche personnelle, autant d'activités faisant appel à des compétences que les futurs collégiens rencontreront l'année prochaine. (Et il ne fut pas rare dans les familles, paraît-il, de voir des papas «réviser» consciencieusement avec leur progéniture, le 17 juin, tard dans la nuit...)

SEQUENCE FRISSON

8 juin 1995 : le rallye-nature

Appréhension et impatience se mêlent au départ de cette épreuve de vérité. Vers 10h, chaque équipe, (15 au total) encadrée par 2 adultes réduits au rôle d'observateurs, se lance dans un ultime parcours qui doit prendre fin vers 16h. Le groupe que j'accompagne se verra proposer une dizaine d'ateliers dont une reconnaissance des animaux de la mare, de 5 détritivores de la litière, une analyse de paysage, une reconstitution de chaîne alimentaire, une écoute de chants d'oiseaux, une collecte d'indices de présence d'animaux...

Au moment des retrouvailles, c'est l'expectative totale, les autres équipes ayant eu un parcours totalement différent. Les supputations vont bon train et l'attente est longue jusqu'au moment de délivrance où l'euphorie des vainqueurs contraste avec la détresse des écoliers de COMBRIT (29), MAXENT (35), St AUBIN (44) et PEDERNEC (22)... Le retour, on s'en doute, fut digne de celui d'une délégation olympique.

SEQUENCE ADMIRATION

19-23 juin : le séjour à Bois-Joubert

Aux portes du marais briéron, le domaine de BOIS-JOUBERT est à la mesure des attentes exprimées. Retiré dans la campagne de DONGES (44), il offre calme et tranquillité, espace et milieux de découverte, confort et convivialité aux 32 élèves et 3 accompagnateurs qui durant une semaine découvrent un environnement complexe.

➤ Il est difficile de faire une liste exhaustive des activités proposées par des animateurs très compétents et disponibles mais les moments forts restent la sortie d'une journée en chalands dans les roselières, la sortie crépusculaire, le grand jeu final et l'observation des myocastors ou du martin-pêcheur nourrissant sa nichée... De nombreuses fiches d'observations, des compte-rendus, des lettres de remerciements dressèrent un bilan de cette semaine de vie commune.

En conclusion, je voudrais souligner tout le profit qu'ont pu retirer les enfants de cette expérience écologique. L'acquisition d'un savoir

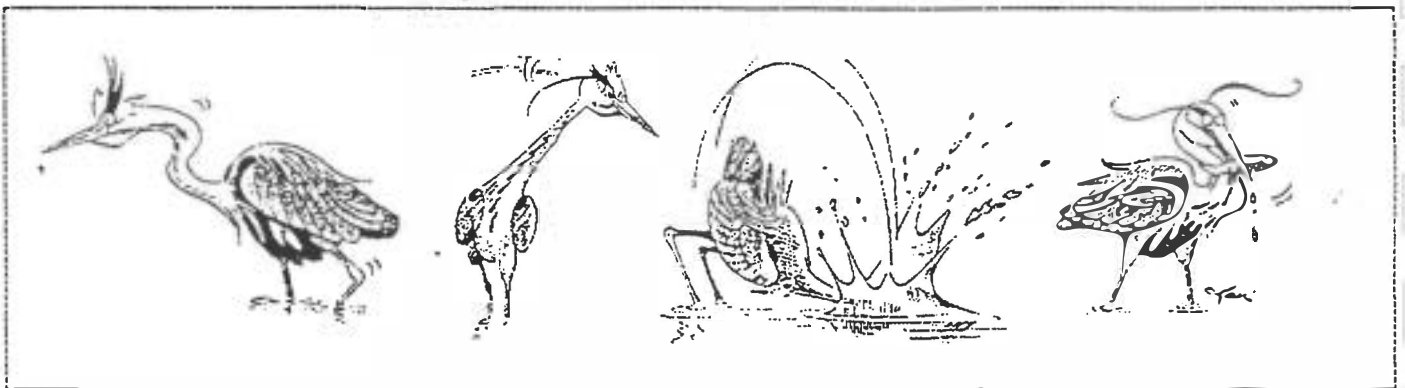
rigoureux et scientifique est indéniable : bon nombre d'entre eux sont capables de s'exprimer sur le statut de la loutre en Bretagne ou sur le cycle de reproduction du busard cendré. La maîtrise d'un savoir-faire s'est affirmée tout au long de l'année : disséquer une pelote de réjection et en tirer des conclusions sur le régime alimentaire, utiliser une clé de détermination de la flore, un guide d'identification d'oiseaux, créer les conditions optimales de réussite d'élevage dans un aquarium, tout cela exige des démarches précises sans cesse améliorées...

Quant au savoir-être, gageons que

parmi ces 32 «têtes blondes», plusieurs sauront garder cet émerveillement, cette curiosité face à la complexité et la diversité de cet environnement si médiatisé et paradoxalement tant agressé...

A l'heure où je termine cet article, un projet de partenariat SEPNE/Ecole Sacré-Coeur sort des cartons : la gestion de la tourbière étudiée par les enfants de CM2, chaque année, c'est-à-dire son suivi scientifique, sa mise en valeur, sa protection, Affaire à suivre....■

Marc JAMET.



SECTION : PRESQU'ILE GUERANDAISE

Adresse : 3 rue Paul Minot 44500 La Baule

Tél : 40 24 42 68

Fax : 40 24 59 68

Responsables :

Rémy Gautron délégation de section

Françoise Gobaille secrétariat

Dominique Gouret trésorerie

Permanences : Au local du 17 bd du Nord 44350 Guérande

tél : 40 62 16 37

mardi, jeudi, et vendredi 9h-12h et 14h-18h

mercredi et samedi 9h-13h et 14h-19h

Accueil assuré par Franck, permanent (service civil : objecteur)

Réunions : chaque 3e jeudi de chaque mois (sauf juillet et août)

au local de Guérande.(bibliothèque, vidéothèque)

* à 19 h réunion du bureau (vie de la section, affaires en cours, décisions, organisation)

* à 20 h 30 soirées à thèmes, projections-débats, conférences naturalistes, travaux pratiques.en rapport avec les sorties de terrains.

Assemblée générale locale annuelle : la section a fêté ses 20 ans d'existence en 95.

I ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

- * Suivi du dossier " Goélands " pour la mairie du Croisic
- * Lettre commune au ministre - objet : classement des marais salants et actions diverses sur ce thème.
- * Organisation d'un réseau de récupération de la faune blessée.
- * Pétition commune contre un abattage d'arbres.
- * Contrôle de battue par les chasseurs (renard).
- * Entretien et gestion de sites en réserves

II PARTICIPATION - FORMATION -

- * Assises des Déchets Industriels à La Baule
- * Conférence " Pollutions domestiques " par la DDASS
- * Conférence "Pollutions de la mer"
- * Colloque sur les réseaux cyclables urbains
- * Inauguration de la baleine du muséum de Nantes.
- * Initiation à l'informatique au local pour membres section
- * Conférence : Estuaire de la Loire.(Gr. Eco)
- * Visites des installations eaux potables et usées (SICAPG)
- * Participation au Forum Environnement Urbain St Nazaire

Site exceptionnel, le marais salant attend son classement.

Ses défenseurs se serrent les coudes



Mercredi matin, au Groupement des Producteurs de Sel.

Au cœur du Marais salant, il n'est plus question de sommeiller. Le classement du site semblant être relégué sinon dans les oubliettes, du moins dans une pile de dossiers. Effrayés de le voir enterré à jamais, les familiers du sel et les protecteurs de l'Environnement se mobilisent, voire, se déclarent prêts à utiliser la manière forte pour se faire entendre.

Ayant vraiment eu l'impression d'être menés en bateau, comme le dira J. Claude Baudry, Président du Syndicat des paludiers, des presqu'iliens se mobilisent : Adhérents de l'association Eaux Mères, une structure justement créée pour obtenir ce classement, représentants de LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), SEPNB (Société d'Etude pour la Protection de la Nature en Bretagne), Fédération Presqu'île Environnement, Syndicat des Paludiers, Groupement des Producteurs de Sel et DECOS (Défense Environnement Côte Sauvage) Ils tiennent un seul et même langage : « Nous savions dès le départ que la procédure serait longue... ». Mais, notre interlocuteur, la DIREN « nous avait dit : avant la saison, puis à l'entrée de l'hiver, puis, avant les élections... ». N'entendant plus parler de rien, sinon « qu'il semblerait qu'il y ait blocage au niveau du budget », nous ne voulons plus attendre.

Le budget n'intervient d'ailleurs que si la notion de « Grand Site » est intégrée au classement. En effet, le classement n'est qu'une protection (mais c'est énorme) juridique.

L'association Eaux Mères, reconnaît « avoir sommeillé elle-même » au cours des premières années (première assemblée générale le 12 avril 91), s'appuyant sur « la lenteur administrative ».

Surpris de voir que « d'autres sites, dont les dossiers ont été déposés bien après celui-là ont déjà obtenu satisfaction », les hommes du Pays Blanc sont lancés : « Nous allons d'abord interpeller le successeur de Michel Barnier à l'Environnement ». Après

Corinne Lepage, les élus locaux devront eux aussi faire savoir clairement leur position. « Vu le retard pris par ce dossier, dira, mercredi dernier, un inconditionnel du classement, on est persuadé qu'il y a là des pressions politiques, surtout quand on sait que de grosses structures d'aménagements routiers sont à l'étude ».

Halte à l'excès !

Pour les défenseurs du site, le classement écarterait définitivement tout projet d'axe routier, mais aussi toutes les formes de tourisme excessif. « Au pire, on imagine la baraque à frites, et les chemins

de VTT et de 4x4 à outrance. On a déjà évité le petit train... ». Certes, il n'est pas question de fermer le marais, d'en faire une réserve, mais bien de le protéger. « D'ailleurs, la majorité des locaux et des visiteurs pensent que c'est fait depuis longtemps, s'appuyant tout particulièrement

sur la qualité et la renommée du sel guérandais ».

La manière forte, on ne sait pas trop encore ce qu'elle sera, mais ce dont on est sûr, c'est que les termes de « déclaration de guerre ont été employés ».

Jacqueline Perraud

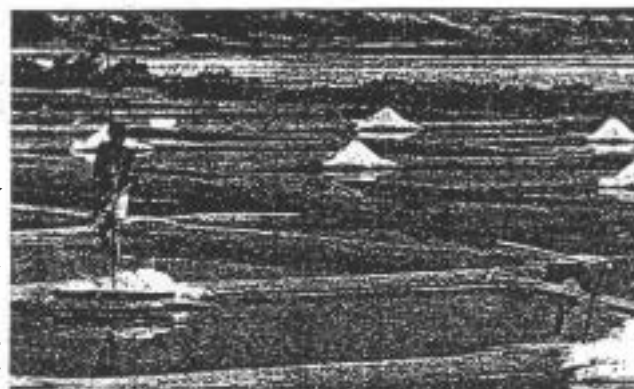
Un peu d'histoire

C'est depuis 1991 que l'idée de classer le site, en l'accompagnant d'une opération Grand Site National est à l'étude. Ceci, à la suite d'une visite de Brice Lalonde, alors Ministre de l'Environnement (cf/ notre édition du 19 mai dernier).

A la suite de cela, une enquête publique a eu lieu dans les communes concernées, comme le veut la loi du 2 mai 1930, et des avis favorables et défavorables ont été émis. Quelques points communs en sont ressortis :

- Il faut sauver les paludiers, car en définitive, ils sont les véritables acteurs de la protection.
- Le site est considéré comme un lieu d'exception.
- Il existe un besoin de contraintes et d'aides qui seront apportées.

Dans seize jours, nous serons au terme des municipales, mais au Pays de l'Or blanc, « on attendra pas jusque là pour faire bouger les choses ».



A quand le classement de ce site ?

III EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT :

* Nombreuses sorties de terrains pour les membres ou ouvertes au public et conférences naturalistes tout au long de l'année (14) Elle ont rassemblé 250 personnes :

Projections : pétroliers et marées noires
Marais de Liberge : ornithologiConf.vétérinaire d'Olivier Mastaing : centres de soins
Soirée rétrospective : la section a 20 ans
Projections : évolution de l'île Dumet
Initiation à l'Ornithologie - Sissable
Botanique à Pen Avel (APLC) Prop. Conservatoire du Lit.
Conf. du Docteur Bouillard : Pollution Atmosphérique
Sortie à l'île d'Hoedic.
Botanique à Pen Bron
Soirée organisation oiseaux échoués
Visite du sentier pédagogique
Sortie mycologique en forêt du Gâvre
Initiation ornithologique Le Croisic
Sortie Botanique orchidées
Projection vidéo: Superphénix, histoire folle d'un monstre

* Elaboration du projet et conception de la maquette d'un sentier pédagogique Faune - Flore en forêt de La Baule - Escoublac (4 tryptiques sur le milieu et 20 bornes pédagogiques sur un parcours balisé de 2,6 kms) réalisé par la municipalité de La Baule.

* Expo estivale de Guérande (du 3 juillet au 21 sept, Hall de l'ancienne mairie) .3500 visiteurs.- Photos, aquarelles et projections permanentes sur le milieu vivant.

* Expo et animation estivale à Mesquer sur 3 mois d'été :
Expo photos et expo " Littoral" - projections permanentes : 1108 visiteurs.(personnels : 2 C.E.S.).
Animations - Nature,avec les enfants présents dans les centres de vacances de la commune : 182 enfants et 36 adultes.(personnel : 1 animateur professionnel).

* Participation à des manifestations importantes comme la Fête de la Nature et de l'Animal de St Nazaire.

IV ETUDES NATURALISTES

* Suivi des populations (botaniques et ornithologiques) présentes sur les 8 sites en réserves et en observation de la Presqu'île :

Orchidées " Homme Pendu "
Ardéïdes (Hérons cendrés et Aigrettes garzettes)
Oiseaux marins et limicoles
Goélands

* Notes naturalistes diverses.

* Participation à l'opération " Oiseaux echoués "

* Accueil et encadrement d'un stagiaire : recensement des orchidées.

Les richesses du bassin du « Més » et ses marais salants Animations à la maison du patrimoine

La municipalité et la Société d'études et de protection de la nature en Bretagne ont mis en place tout un programme d'animations autour de la richesse écologique du bassin du Més (petite rivière qui coule sur la commune) et de ses marais salants.

Le point de rencontre important se situe à la maison du patrimoine, situé place de l'Hôtel; cette maison, qui vaut à elle seule le déplacement, accueille des expositions très pédagogiques sur le milieu marin: « Regards sur le littoral » qui fait découvrir les multiples activités humaines, liées au milieu marin, afin de comprendre la nécessité de préserver cet espace si fragile; une exposition de photographies de

l'avifaune « Nature libre », signée par les membres de l'association des photographes amateurs bretons, permet de retrouver les 180 espèces d'oiseaux qui fréquentent la région. De plus, le visiteur pourra découvrir la Presqu'île guérandaise, la flore et la faune locale, les marais salants, etc... par une vidéo nature permanente.

Jusqu'au 31 août, un animateur, Jean-Philippe Bourse et deux salariés en CES, Sandrine Hestaud et Arnaud Lévêque, proposeront des sorties pédestres à la découverte de la flore et de la faune, sur le littoral et dans les marais, en formule à la carte. La réservation se fait à la maison du patrimoine, tél. 40 42 63 67. Il est possible, pour les colonies, centres de vacances, campings d'organiser des débats à partir de films vidéo itinérants. La maison



Sandrine Hestaud présente l'exposition photographique.

du patrimoine est ouverte tous les jours, sauf le dimanche matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. L'entrée est gratuite.

Le point info de la S.E.P.N.B

PD 20/07/95



Frank Le Dorze à l'accueil pour cet été

Pour mieux préserver les marais salants et son milieu naturel, la Société de défense de l'environnement du secteur guérandais s'attache depuis plus de trente ans au respect de ce site où la faune et la flore font partie des caractéristiques du paysage local. Avec l'arrivée des vacances, la société tient à rappeler combien les marais salants sont fragiles et les conseils que chacun devra respecter pour mieux les apprécier. Différents points d'information sont proposés en presqu'île avec des expositions, documentations et films sur les plantes et les oiseaux des salines.

A Guérande, cette année le

point accueil est ouvert tous les jours à l'ancienne mairie, place du Marché au bois. Toutes les informations sur ce site y sont données et des visites guidées proposées. Des projections permanentes sur le sel, les salines, la faune et la flore permettent de mieux comprendre ce patrimoine naturel. Avec les photographies de Remy Gautron, les visiteurs pourront aussi découvrir une vingtaine de spécimens d'oiseaux observés dans ce vaste marais. Les aquarelles de Dominique Lemarié s'animent elles aussi entre le bleu et le rose des œillets. Ouvert tous les jours sauf le lundi de 10 h à 12 h 30, et de 14 h 30 à 18 h 30.

Culture

Bretagne Vivante Exposition Nature et découverte du marais

Après quatre années passées dans la tour Saint-Michel, la SEPNB Bretagne Vivante vient de déménager. Elle se retrouve désormais de l'autre côté du boulevard, place du Marché au bois, salle de l'ancienne mairie. Les panneaux d'expositions présentent au visiteur intéressé par la faune et la flore du littoral et du marais des photographies assez exceptionnelles. Mais, l'intérêt particulier de ce lieu d'exposition, explique son responsable Remy Gautron « c'est d'offrir une projection de films permanente ». D'ailleurs, chacun peut faire son programme, et choisir entre « De soleil et de vent », un film riche en poésie, et en émotions, un hommage à la beauté du marais, et à la qualité du travail de l'homme. Deuxième possibilité: « Vases créés », une présentation des oiseaux, et bien sûr des



Franck est à la disposition de chacun.

vasières et des marais, avec leurs rôles déterminants. Troisième et dernier film « Secrets de l'étang » pour mieux voir ce qui n'apparaît pas à la surface de l'eau.

Visites guidées

Franck, l'animateur permanent est à son poste, chaque jour (Fermeture hebdoma-

daire le lundi). Il saura vous orienter vers des bibliographies intéressantes, vous renseignera sur les visites guidées des marais salants... ou doux... Vous trouverez également, place du Marché au Bois, une petite boutique. Exposition ouverte tous les jours (sauf le lundi) de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

V REPRESENTATIONS

- * La section est membre de la " Fédération Presqu'île Environnement " (24 associations membres), elle est représentée au C.A. et au bureau.
- * Membre du C.A. de l'ass. " Culture et Loisirs " Guérande
- * Représentée à la commission " Milieux naturels " du Parc Naturel Régional de Brière.
- * Elle est présente directement ou indirectement (Fédération) :
 - au sein de plusieurs commissions extra municipales
 - à la commission des Usagers du SICAPG (Syndicat Intercommunal).
 - au comité technique du schéma de mise en valeur des marais salants guérandais.

VI ENQUETES PUBLIQUES :

- * Dépôts sur deux enquêtes concernant les projets routiers de contournement de Trégaté et de barreau de Batz/mer (marais salants)
- * Participation à la consultation publique pour le projet immobilier de "La Ferme du Casino" (marais salants).
- * Participation à l'enquête publique concernant le POS de St Molf (Marais salants du Mès).

VII ACTIONS DE COMMUNICATION :

- * conférences de presse commune :
 - classement des marais salants
 - projets routiers marais salants
- * Participation à un article pour " Terre Sauvage "
- * Articles divers dans " Grain de sel " revue de la Fédération
- * Nombreux articles dans le presse locale.
- * Participation à la réalisation d'un reportage vidéo sur le sentier pédagogique avec la Baule Images pour les actualités bauloises.
- * Accueil et prêts de documents à des étudiants ou chercheurs

PROTECTION DE LA NATURE

La S.E.P.N.B. a soufflé ses vingt bougies

Il y a vingt ans en 1975, à l'initiative de Rémy Gautron, quelques membres de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) se réunissaient pour la première fois à la maison des jeunes de Saint-Nazaire. Un ciné-club environnement était créé.

Vingt ans plus tard, Rémy Gautron a retracé l'histoire et les grandes étapes qui ont marqué la section guérandaise, samedi lors de l'assemblée générale et souligné les vingt ans d'activités bénévoles au service de la protection de la nature et de l'environnement en Presqu'île. « C'est aussi l'image d'une collaboration constructive avec les pouvoirs

publics mais d'une indépendance conservée » nota-t-il. Pendant l'assemblée générale, plusieurs points ont fait l'objet de débats sur le fonctionnement de l'association et sur des dossiers d'actualité comme le projet de Mesquer ; les golfs naturels ; le sentier littoral et la servitude de passage ou encore le devenir des déchets et les pistes et réseaux cyclables. Un large tour d'horizon sur les autres dossiers que la S.E.P.N.B. suit, a été commenté par Rémy Gautron. Pour 95, trois réalisations importantes verront le jour en partenariat avec les municipalités. Pour Le Croisic, des opérations seront menées très prochainement pour le contrôle de la

colonie des goélands argentés. A la Baule, sur proposition de la section, la municipalité va ouvrir un sentier pédagogique avec panneaux et vingt bornes d'informations sur la flore et la faune de la forêt d'Escoublac. Enfin à Mesquer, la S.E.P.N.B. a été chargée de la réalisation du projet « maison de l'Oiseau ». En conclusion, le trésorier a fait le bilan de l'année écoulée. Des investissements en matériel seront possibles pour de l'audiovisuel. Cette assemblée s'est terminée par une photo souvenir avec un gâteau et ses vingt bougies soufflées par Rémy Gautron symbolisant l'action permanente de cette association au service de l'environnement.

l'animatrice et les visites guidées à Pradel dans les marais salants. Cette année encore deux C.E.S. (comités d'écologie et de solidarité) seront engagés. A Mesquer, animation et visites guidées autour de la maison de l'Oiseau seront pilotées par un animateur professionnel et deux C.E.S.

En conclusion, le trésorier a fait le bilan de l'année écoulée. Des investissements en matériel seront possibles pour de l'audiovisuel. Cette assemblée s'est terminée par une photo souvenir avec un gâteau et ses vingt bougies soufflées par Rémy Gautron symbolisant l'action permanente de cette association au service de l'environnement.

Ouest-France
24 mars 1995

D.F.

Assemblée générale de la SEPNB de Saint-Nazaire presqu'île

La section a vingt ans d'existence

Samedi dernier s'est déroulée l'assemblée générale de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) qui fêtait ses vingt ans, avec un bilan des activités de 1994 satisfaisant et de nombreuses animations pour 1995.

Il y a vingt ans en 1975, à l'initiative de Rémy Gautron, la section Saint-Nazaire presqu'île guérandaise SEPNB s'est créée pour la protection de la nature et de l'environnement de ce secteur.

En 1994, les sujets comme les golfs (projet de Mesquer), la servitude de passage (sentier littoral), le devenir des déchets (tri sélectif, déchetteries...) ou les pistes cyclables ont fait l'objet de questions, débats et démarches.

Pour 1995, les activités restent nombreuses : l'animation estivale de Guérande aura lieu dans la grande salle de l'ancienne mairie, de la mi-juin à la mi-septembre et 2 C.E.S. (deux personnes en



Les membres du bureau pendant l'assemblée générale.

Contrat emploi solidarité), seront engagées.

L'animation et les visites guidées à la future maison de l'Oiseau de Mesquer se réaliseront en juillet et août 1995, avec l'emploi de 2 C.E.S. et un animateur professionnel. La SEPNB se ré-

jouit de l'évolution du dossier du projet de port en eau profonde de Port et Ster à Piriac et attend la décision du conseil d'état pour le classement des marais salants. La SEPNB s'était opposée à l'implantation de la ferme du Frostdié (marais d'Assérac) et à la

transformation irréversible du milieu. Constat d'échec : les locaux sont à l'abandon, de même que pour l'élevage de turbots au Croisic.

Les réalisations menées avec les municipalités :

Le Croisic : des opérations seront menées pour le contrôle de la colonie de goélands argentés de la petite jonchère au printemps prochain.

La Baule : sur proposition de la SEPNB, réalisation d'un sentier pédagogique, avec panneaux et 20 bornes informatives sur la flore et la faune de la forêt d'Escoublac sera mis en place.

Mesquer : la SEPNB a été chargée de la réalisation du projet « maison de l'Oiseau ».

Un permanent sera engagé pour permettre à la section de faire face à ses nombreuses activités.

Le bilan financier de l'année écoulée étant satisfaisant, des investissements en matériel audiovisuel seront possibles.

Environnement

Les 20 ans de la SEPNB Impressionnant bilan



Une assemblée-événement.

Samedi dernier, la Section Presqu'île de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, non seulement tenait son assemblée générale, mais encore fêtait ses 20 ans.

En effet, c'est en 1975, à l'initiative de Rémy Gautron que quelques membres de l'association se réunissaient pour la première fois, à la Maison des Jeunes, à Saint-Nazaire, créant d'ores et déjà un ciné-club Environnement. Un épisode que chacun garde en mémoire.

A l'aide de quelques affiches et diapositives, Rémy Gautron a retracé l'histoire de la section, son évolution et les grandes étapes qui ont marqué ces deux décennies : combat gagné contre l'exploitation animale dans le cadre scolaire, première expo pour la sauvegarde de l'estuaire le jour de l'inauguration du pont, création et gestion de huit sites en réserves biologiques. Un mot : bénévolat, fortement mis au service de la protection de la nature et de l'environnement en Presqu'île. « Image d'une collaboration constructive avec les pouvoirs publics, avec une franche conservation de l'indépendance ». L'action permanente de Rémy Gautron, a été particulièrement saluée par « sa faune locale ».

Animations

Une demande de conférences grand public a été exprimée. L'animation estivale 95 change de local, à la demande de la municipalité. Elle se

situera dans la grande salle de l'ancienne mairie, de la mi-juin à la mi-septembre. Des C.E.S. seront recrutés. L'animation et les visites guidées à la future Maison de l'Oiseau de Mesquer vont être reconduites pour juillet et août. Deux C.E.S. et un animateur professionnel vont être engagés.

Dossiers

La SEPNB, en collaboration avec d'autres associations locales, suit actuellement plusieurs dossiers.

En ce qui concerne l'évolution du projet de port en eau profonde de Port et Ster, la SEPNB se réjouit de la réhabilitation et de la valorisation du site.

La pénétrante route de Pornichet construite dans une zone humide a été fermée lors des récentes inondations.

« Lors du projet, nous avons annoncé des difficultés prévisibles. Des terrains ont été l'objet de combles interdits, et les associations ont jugé bon de réagir auprès des municipalités concernées ».

Plusieurs points de l'activité 94 ont fait l'objet de débats sur le fonctionnement de l'association, et sur des sujets tels que : les golfs naturels (projet de Mesquer), la servitude de passage (sentier littoral), le devenir des déchets (tri sélectif, déchetteries), les réseaux cyclables.

27 membres présents, parmi lesquels quelques nouveaux ont bien montré leur sensibilité toujours grandissante pour la cause à laquelle ils sont attachés.

Section de NANTES

10 bis, Bd. de Stalingrad
44000 NANTES
40 29 36 50

Responsables de la section:

Délégué local: Jean-Pierre GOURET

Trésorier: Jean-Pierre GOURET.

Membres du Conseil d'Administration: Michel GARNIER; Raymond SIBILEAU.

Objecteur: Laurent LE CORRE

Permanences: Lundi, mercredi, vendredi: 14h à 18h
Mardi, jeudi: 9h à 12h

Réunions:

- mensuelles à thème: 1^o vendredi de chaque mois, à 20h30
Manufacture des Tabacs, Bd. de Stalingrad 1^o étage
- de bureau: 3^o vendredi de chaque mois à 19h au local.

I ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

A Protection des milieux et des espèces.

Réserve des Perrières à Saffré:

Débroussaillage ; remise en place du balisage en vue du comptage des orchidées.
en mai: comptage des orchidées et herborisation.
août : fauchage.

Tourbière de Ligné (Sucé/Erdre):

Du 29 août au 1^{er} septembre, chantier de réhabilitation afin de recréer les conditions favorables au développement de la flore la plus intéressante.

13 heures de travail assurées par des érémistes

35 heures assurées par des bénévoles.

Résultat: environ 300m² remis en état.

Rives de l'étang du Petit Vioreau (Joué/Erdre):

Contacts et réunions avec la DIREN, le Conseil Général, la fédération des chasseurs.

Remise en état de l'affleurement de la carrière du Brossais à Savenay

Une journée de travaux de réhabilitation du site en association avec l'APBG (Association des Professeurs de Biologie Géologie).

Fréquentation record à la « sortie Ouest-France » de Bouguenais 3 000 marcheurs d'un matin d'été



Le soleil aidant, la « sortie Ouest-France » de Bouguenais a connu une affluence record avec plus de 3 000 personnes.

Une des plus longues, une des plus fréquentées et sous un soleil digne de l'été, tels ont été les traits forts de la dernière « sortie Ouest-France », dimanche à Bouguenais. Convivialité, bonne humeur, plaisir de marcher et découverte d'un site ont également marqué cette matinée.

En arrivant au Piano'cktail, l'effet est saisissant. Il n'est pas encore neuf heures, le parking est déjà complet et les voitures s'étalent, à perte de vue, des deux côtés de la route. Va-t-il encore être possible de marcher correctement sans écraser les pieds de son voisin ? Eh oui ! Une fois passé le premier étranglement,

chaque marcheur trouve son rythme. La route s'égraine en un long serpent tout heureux de sinuer au soleil.

Les marcheurs, les vrais, sont loin devant. Partis dans les premiers, ils longent déjà la vallée. Derrière, c'est le tempo des randonneurs et des promeneurs, des familles et des groupes de copines. On discute, on échange, on plaisante. « C'est encore loin Ouest-France ? » ironise un jeune homme à force de suivre les panneaux.

Rapidement apparaît le carrefour entre le petit et le grand parcours. On estime ses forces. Quelques groupes se séparent, mais la plupart font le choix de la grande boucle. L'heure avançant, quelques odeurs de plats cuisinés

s'échappent déjà des adorables hameaux de la petite vallée bouguenaisienne. Un coup d'œil admiratif sur le Château de la Mothe et on remonte à travers bois vers la Roche Balluc.

Rousserole et perce-neige

Les premiers se sont à peine arrêtés pour le point de vue. Maintenant, les membres de la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) expliquent, sans discontinuer les charmes de la rousserole et de la bécassine des marais, de l'angélique des estuaires et du perce-neige. Ce site pourrait bien devenir un lieu permanent d'observation. L'air est dans l'air.

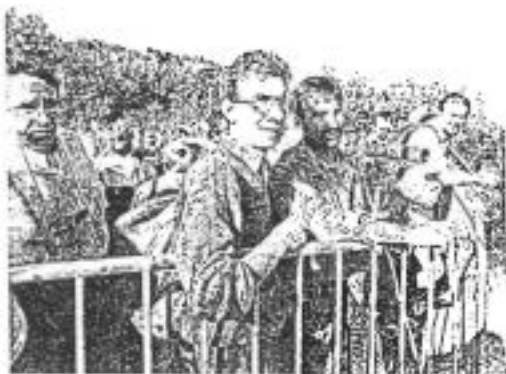
Au point de ravitaillement,

l'heure est à la pique. Une voiture est répartie chercher de l'eau, mais il y a une telle affluence...

On est déjà sur le chemin du retour. Le soleil commence réellement à chauffer. Les pieds aussi pour ceux qui ont fait le mauvais choix des chaussures neuves ! Le ruban des marcheurs est tellement étiré que l'on peut désormais entendre le chant des oiseaux.

Un dernier croquet et l'on retrouve le Piano'cktail le temps d'un verre bien mérité. Les visages sont rayonnants. Il n'y a plus qu'à prendre rendez-vous pour le 5 novembre. La « sortie » se fera sur Saint-Sébastien-sur-Loire et ses îles. Alléluia !

Gilles KERDREUX.



Les membres de la SEPNB ont toute la matinée fait découvrir aux marcheurs les richesses écologiques de la petite vallée.



Françoise Verchère, le maire de Bouguenais, a offert, au passage, quelques pommes de son propre jardin.

B - Déchets.

Réflexions et propositions dans le cadre de l'élaboration du plan départemental déchets.

C - Eau:

Demande d'intervention à la DRIRE et conférence de presse pour le respect de la réglementation en ce qui concerne les rejets dans le milieu naturel par deux négociants en vin de la Chapelle-Heulin.

D -Loire

Participation aux travaux du CIL (Comité Interassociatif Loire). Gilles Mabon représente la SEPNB.

E - Air.

- 30 janvier: participation au forum: "Le commerce dans la ville" organisé par l'UNACOD.
- Du 29 mai au 3 juin, participation à une campagne de sensibilisation à l'usage de la voiture en ville en liaison avec le problème de la pollution atmosphérique.
- Octobre: demande des transports en commun gratuits au cours des trois jours précédents Noël.

II - EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT:

A - 8 réunions mensuelles: ayant pour thème:

- Les canards hivernants
- Hydrobiologie des cours d'eau
- Les aménagements des fonds de vallée
- La vallée de la Moine et la réhabilitation du site de l'Ecarpière
- La flore du domaine atlantique européen
- La forêt du Gâvre
- Les animaux en hiver
- Les déchets

B - 6 sorties: :

- Ornithologie au lac de Beaulieu à Couéron
- La vallée de la Moine
- Les coteaux schisteux du Don et l'ancien site sidérurgique de Moisdon la Rivière
- Mycologie en forêt du Gâvre" et mise en place de l'exposition mycologique à la Maison Benoît au Gâvre.
- Analyse du paysage dans le nord du département
- Visite de l'usine de traitements des déchets "Arc En Ciel"

C - Autres activités:

- Exposition sur les "Orchidées de Saffré":
 - *Réalisation d'une exposition de 12 panneaux .
 - *Exposée les 3, 4 et 5 juin dans la salle St Pierre de Saffré; plus de 400 visiteurs.
- Découverte de la Tourbière de Logné:
 - Animation 1/2 journée par Jean-Pierre Gouret pour une classe de 25 étudiants BTS du CSPA de Carquefou.
- Animations dans le cadre des randonnées Ouest-France:
 - * le 8 octobre à Bouguenais (panneaux explicatifs, longues vues, ...)
 - * le 5 novembre à St Sébastien/Loire (longues vues pour observation de la faune).

Nombre de personnes directement concernées par les actions d'animation:

- à titre individuel au cours de réunions ou de sorties: 877.
- 3 classes soit environ 65 écoliers ou étudiants.

Nombre de journées d'animation: 11

III - REPRESENTATIONS INSTITUTIONNELLES:

Commission des sites: Yves Chépeau.

Conseil départemental d'hygiène: Jean-Pierre Gouret

Comité consultatif pour l'environnement du District de l'agglomération nantaise.

Comité de suivi du programme Neptune (assainissement dans l'agglomération nantaise).

Commission extramunicipale sur l'environnement à St-Herblain.

IV- AVIS CONCERNANT CERTAINS DOSSIERS:

- Enquête publique relative au plan de sauvetage du Lac de Grandlieu (cf. texte joint)
- Enquête publique concernant le POS de la commune du Bignon (cf. texte joint)
- Avis envoyé au préfet dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental Déchets (cf. texte joint).

SECTION CHATEAUBRIANT

Adresse :

Chez M. Serge ZERROUKI - Secrétaire
« Ti ar Gwez » - la Roterie - 44660 FERCE

Déléguée de section : Mme Françoise LACHERON

I - SORTIES :

22/10 Découverte des champignons
26/11 Oiseaux hivernants sur nos étangs
29/08 Faune aquatique en collaboration avec la ville de Chateaubriant dans le cadre de son action : « 50 idées pour un été »

II - ANIMATIONS PEDAGOGIQUES :

Avec le centre de loisirs de Chateaubriant :

Initiation à la connaissance des oiseaux : ½ journée sur le terrain, ½ journée en salle

Initiation à la reconnaissance des arbres et à la constitution d'un herbier

III - EXPOSITION :

« Le bocage et la haie » : 10 jours d'exposition permanente au marché couvert. 700 visiteurs dont 2/3 scolaires.

IV - CONFERENCES :

- Orchidées de Bretagne
- Reptiles et amphibiens de Bretagne à Nantes, pour la section de Nantes
- Le bocage et la haie

V - PARTICIPATION A DES COMMISSIONS :

- Commission ordures ménagères du syndicat mixte de Chateaubriant : S. Zerrouki ; Suppléante : F. Lacheron
- Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) du centre d'enfouissement technique de Treffieux : S. Zerrouki.

***L'assemblée générale
de Nantes***

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Lorsque, l'an passé, j'ai été élu à la présidence de l'association, nous sortions d'une assemblée générale de débats intenses et difficiles. A cette occasion, j'ai défendu des projets auxquels je reste fidèle :

- * le besoin de structure
- * le besoin de relations
- * le besoin d'idées nouvelles et de dynamisme

Inutile de vous cacher que le Conseil d'Administration sorti de cette assemblée général a dû trouver ses marques ; je crois qu'il y est parvenu de manière constructive et dynamique.

Tout n'est pas réalisé - ainsi nous avons été incapables d'assumer l'assemblée générale prévue en fin d'année 1994 - mais tout est commencé, ce qui me fait dire que l'année qui vient de s'écouler est importante pour l'association. Elle a vu, en effet, se développer une action continue sur les trois axes que je viens de citer.

Sur le premier point, la question des structures, qui est sans doute l'un des plus difficiles en raison de l'histoire et de l'existant, un travail considérables a déjà été fait :

- * Définition de la fonction du directeur,
- * Acquisition d'un équipement informatique et de logiciels plus adaptés à nos besoins,
- * Etude des conséquences de la nouvelle convention collective pour les salariés et pour l'association.
- * Préparation, pour la première fois dans l'histoire de l'association d'un budget prévisionnel.
- * Recrutement à Nantes d'un objecteur de conscience juriste qui constitue l'émergence d'un moyen d'action juridique que nous rêvions de mettre en oeuvre depuis longtemps.

Chacun de ces aspects a exigé beaucoup de volonté de dialogue, beaucoup d'implication de ceux qui sont aux postes de responsabilités. Il faut le dire ici. Pour autant ne croyons pas que tout est réglé : à mon avis, les décisions les plus difficiles sont devant nous. Pourtant le chemin parcouru m'incite à être optimiste et déterminé.

Le besoins de relations et de communication est sans doute l'axe sur lequel il nous reste le plus de chemin à parcourir.

* *En termes de relations internes,*

. Il faut saluer particulièrement le travail de rencontres des sections qu'ont assumé Marijke et Prigent. Il révèle plus que tout autre action la vraie vie de l'association, ses richesses et ses besoins.

. Le bulletin de liaison aussi a évolué dans la présentation et dans le contenu. Il évoluera encore et sera beaucoup moins le compte-rendu des actions des sections pour devenir davantage un élément d'information et de réflexion des militants.

* *Pour ce qui concerne les relations externes,*

. Nous avons encore beaucoup à faire pour porter à l'extérieur une image valorisante et constructive de l'association. Le rapport d'activité montre que nous sommes actifs dans de nombreux domaines et vous pouvez vous y reporter.

Nous avons posé des jalons essentiels pour nourrir le besoin de dynamisme de plusieurs manières

- * Par l'intensité du travail qu'a fourni le conseil d'administration et que nous ne tiendrons pas ce rythme.
- * Par la réflexion fondamentale sur les objectifs de l'association.
- * Par des actions concrètes comme l'acquisition des marais de Pen en Toul, le développement des actions juridiques, les rencontres des sections.

Je conclurai ce rapport moral par trois points :

- * Nous venons de vivre une année « charnière », difficile, comme est difficile tout changement significatif : on sait ce que l'on quitte, on ne sait pas encore trop quelle sera la nouvelle situation que nous construisons, ni la place que chacun y trouvera. Il en résulte de légitimes inquiétudes, des crispations compréhensibles, des lassitudes temporaires, autant de signes qui manifestent pourtant de l'émergence d'une nouvelle étape dans la vie de l'association.
- * Nous avons mobilisé au cours de cette année, beaucoup d'énergie, une réelle volonté de dialogue, un souci permanent de dégager les choix les plus pertinents pour l'association.
- * L'année qui se présente devant nous constituera une seconde étape dans l'évolution. Elle doit voir aboutir de nombreux dossiers qui nous mobilisent et permettre un travail plus serein, plus convivial, plus productif.

Nous avons besoin de vous. La mobilisation d'un conseil d'administration déterminé sera un moyen de progresser pour le plus grand bien de l'association et des objectifs qui sont les siens.

10 mai 1995
Raymond SIBILEAU

**SOCIETE POUR L'ETUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

186 rue Anatole France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél : 98.49.07.18
Fax : 98.45.08.42



SEPNEB

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 1994

CHARGES

Eau - EDF	75 563,48 F
Achats divers - Outillage	387 771,86 F
Frais de bureau	139 250,62 F
Achats pour revente	518 026,71 F
Sous-traitances SEPNEB (gestion)	147 600,00 F
Sous-traitances - Locations	210 345,46 F
Entretien - Réparations	91 823,56 F
Assurances	62 405,09 F
Documentation	36 326,00 F
Honoraires	64 701,32 F
Déplacements	470 680,91 F
Frais Assemblées - Congrès	72 553,17 F
Téléphone	72 679,70 F
Affranchissement	142 835,40 F
Impôts - Taxes - Cotisations	54 671,55 F
Salaires	2 196 938,17 F
Charges Sociales	842 566,74 F
Charges Financières	29 991,19 F
Transferts sections	103 166,70 F
Amortissements	551 370,94 F

TOTAL

6 271 268,57 F F

PRODUITS

Ventes	497 399,13 F
Abonnements	163 610,78 F
Animations	954 781,77 F
Hébergement - Restauration Bois Joubert	721 105,77 F
Entrées Réserves	172 753,00 F
Locations	21 812,18 F
Produits CES - CEC	297 626,23 F
Produits accessoires	295 658,18 F
Produits de gestion	147 600,00 F
Subventions Communes	192 833,65 F
Subventions Conseils Généraux	491 920,00 F
Subventions DIREN	932 111,90 F
Subventions diverses	543 061,65 F
Subventions FONJEP	223 170,00 F
Adhésions	182 410,37 F
Produits financiers	2 220,86 F

Déficit de l'exercice

431 193,10 F

TOTAL

6 271 268,57 F

S.E.P.N.B.

4 MILLIONS

HEBERGEMENT
ET RESTAURATION

4 MILLIONS

**VENTES ET ENTREES
RESERVES**

ABONNEMENTS ET ADHESIONS

6 MILLIONS

PRODUITS D'ANIMATION

3 MILLIONS

PRODUITS DE GESTION ET PRODUITS ACCESSOIRES

2 MILLIONS

SUBVENTIONS

1 MILLION

AMORTISSEMENTS

ACHATS MARCHANDISES

DEPLACEMENTS

ASSURANCES

FONCTIONNEMENT

TAXES ET IMPÔTS

SALAIRES ET CHARGES

RECETTES

DEPENSES

ACTIF

IMMOBILISATIONS
77,17%

PERTE DE L'EXERCICE 6,15%

REALISABLE A COURT TERME
13,23%

DISPONIBLE 3.44%

Immobilisations: 5.409.379

Réalisable à court terme: 927.277

Disponibile:	241.673
--------------	---------

Ferte de l'exercice: 431,193

7.009.522

PASSIF

CAPITAUX PROPRES
81,68%

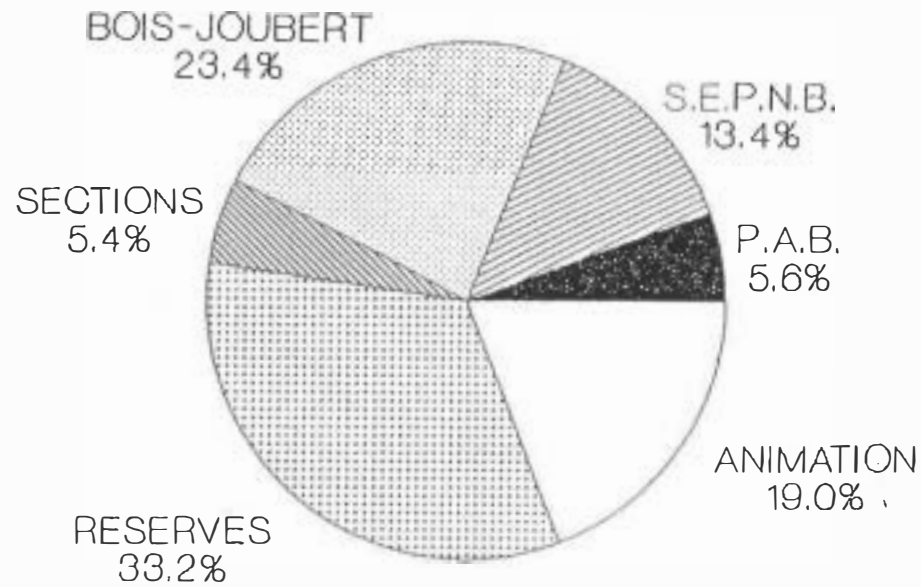
DETTES A COURT TERME
18,32%

Capitaux propres:	5.725.202
-------------------	-----------

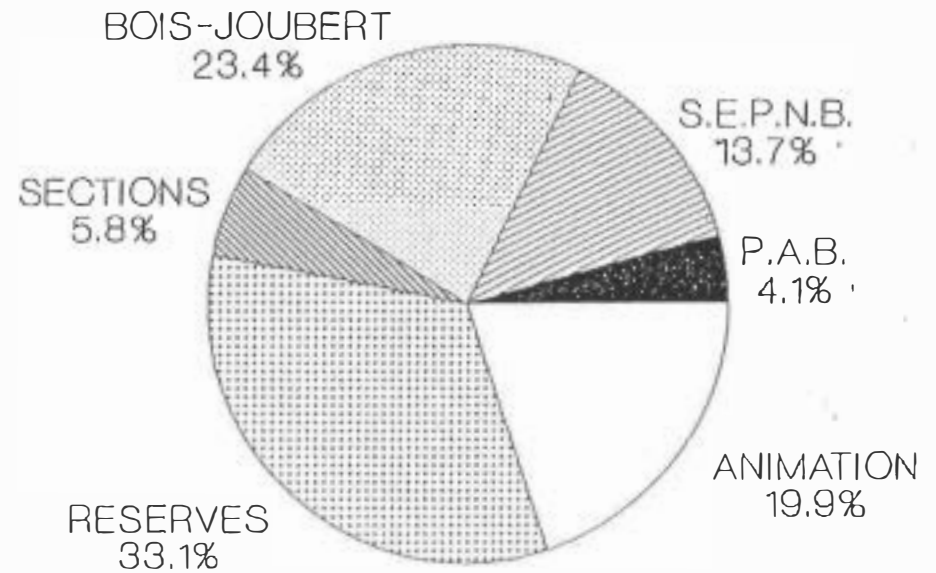
Dettes à court terme: 1.284.320

7.009.522

SEPNB 1994 CHARGES



SEPNB 1994 PRODUITS



***L'assemblée générale
- exceptionnelle -
de Donges***



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 décembre 1995

❶ Vote du projet éducatif

Le projet éducatif de la SEPNEB a été présenté longuement lors des rencontres de travail d'hier matin et différents aspects concrets ont fait l'objet de rencontres en carrefour dans l'après-midi. Le texte de base, diffusé dans le bulletin de liaison N° 70, est soumis au vote. Il est adopté par l'assemblée moins une abstention.

Le résultat du travail des carrefours sera synthétisé et diffusé dans les semaines qui viennent.

❷ Compte rendu du travail réalisé pour préparer la venue d'un Directeur.

Raymond Sibileau présente succinctement les travaux réalisés depuis l'Assemblée Générale de Plouhinec : définition de fonction du Directeur, préparation et diffusion de l'annonce, pré-tri des candidatures.

Plusieurs intervenants souhaitent que l'on ne s'en tienne pas à cette première sélection et qu'un nouvel appel à candidature soit lancé, notamment par une information au sein de l'association elle-même et dans les milieux naturalistes.

❸ Situation financière de l'association

Max Jonin présente la situation :

La quasi-totalité des secteurs d'activités sont « dans le rouge » et l'équilibre de fonctionnement financier se fait en prélevant sur le fonds d'amortissement. Les perspectives 1996 sont de plus inquiétantes... (cf. documents en annexe).

❹ Embauche du Directeur

Deux propositions sont présentées à l'Assemblée pour le financement du poste du Directeur.

La première (du Président) comporte un budget sur deux ans. Les ressources, pour l'année 1 sont essentiellement basées sur des économies et une augmentation des cotisations et, pour l'année 2, sur un développement de l'activité interne de l'association (nouveaux adhérents et développement des ventes).

Ressources		1996
Absence de Christine 1995 ⁽¹⁾	décembre	16700
Absence de Christine 1996	6 mois	100200
Augmentation cotisations	40*2200	88000
Economies		60000
	Total	264900

(1) Absence non remplacée durant 7 mois

Dépenses		1996
Salaires sur 11 mois		
Salaires 3 mois	16700*3	50100
Salaires 6 mois	18800*6	112800
salaires 2 mois	20900*2	41800
		204700
Frais	3000*11	33000
	Total	237700

solde 27200

Ressources		1997
solde 1996		27200
Augmentation cotisations	40*2200	88000
Economies		60000
développement ventes		30000
Nouveaux adhérents	200*95	19000
Fonctionnement négocié		50000
	Total	274200

Dépenses		1997
Salaires sur 12 mois		
salaires 12 mois	20900*12	250800
		250800
Frais	3000*12	33000
	Total	283800

Solde -9600

La seconde proposition (du Secrétaire Général) met l'accent sur la recherche de ressources nouvelles externes, dont quelques exemples sont soumis à l'Assemblée, le CA n'ayant pas travaillé à la recherche du financement possible du poste.

Sur dossiers fonds structurels CCE	35 000 F
Contribution des sections	40 000 F
Contribution de Bois Joubert	30 000 F
Aides à la création d'emploi (mesures gouvernementales et Conseil Régional)	50 000 F
Valorisation du savoir et du savoir-faire (contrats d'études)	35 000 F
Renégociations de notre mission de gestion des réserves naturelles de Bretagne	70 000 F

Après débat, l'Assemblée semble préférer la solution recherchant de nouvelles ressources à l'extérieur de l'association, mandate le Conseil d'Administration pour affiner le budget prévisionnel et réaliser le recrutement du Directeur de manière à ce qu'il soit présent dans l'association avant la fin juin 1996.

Le travail est à faire par le bureau élargi à d'autres administrateurs, à un représentant du personnel et à des conseils extérieurs (commissaire aux comptes et conseiller de la Chambre de Commerce de Brest). Il sera soumis au prochain Conseil d'Administration pour acceptation et réalisé par le bureau élargi aux compétences utiles.

La décision est prise de ne pas augmenter les cotisations pour 1996.

Raymond SIBILEAU
18 décembre 1995

Reconnue d'Utilité Publique
Agrément au titre de la loi sur la Protection de la Nature
Agrément auprès de la Jeunesse et des Sports
Adhérent à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature
Siège social : Faculté des Sciences, Brest
C.C.P. 1361-60 X Rennes



